

Préambule



La Commission Justice et Paix de l'Eglise Catholique au Rwanda met en place depuis plusieurs années des actions et des initiatives de réconciliation au sein de la communauté. Ce sont des actions qui sont, pour la plupart, basées sur des approches définies suivant le contexte et les réalités d'un diocèse, l'objectif culminant de ce travail est une société rwandaise réconciliée et résiliente.

Pour le succès de ce processus de réconciliation, le pardon est primordial, il guérit. Il est bénéfique à qui le demande et à qui l'accorde. Le pardon est inséparable de la vérité et de la sincérité. C'est le manque de cohérence entre pardon et vérité qui reste un défi dans ce chantier de la réconciliation et cela entraîne une sorte de formalisme au lieu d'une réconciliation sincère. Ce manque est à la base de la persistance des attitudes négatives et destructives telles l'idéologie du génocide, les stéréotypes et préjugés, et toutes sortes d'attitudes révisionnistes et divisionnistes.

Dire la vérité c'est dire l'histoire car, la faute ou l'offense est une réalité qui a eu lieu dans le temps, commise par les personnes contre les autres personnes. Cela nous pousse à abonder dans la réflexion du Pape Benoît XVI lorsqu'il écrit que « *la faute est une réalité, une force objective; elle a été la cause d'une destruction qu'il faut réparer. Aussi, pardonner c'est bien autre*

chose qu'ignorer, ou vouloir oublier tout simplement. La faute doit être assumée, réparée et ainsi dépassée». Ainsi, l'histoire s'avère nécessaire dans la démarche d'une réflexion rétrospective.

Dans le même angle, Saint Jean-Paul II évoque une autre démarche effectuée dans le cadre de la repentance et de la demande du pardon pour les erreurs commises qui est la **purification de la mémoire**. Pour lui, la purification de la mémoire évoque incompréhension, malentendus, préjugés, inertie, indifférence, insuffisance de la connaissance mutuelle.

Dans cette démarche l'individu et/ou la communauté réfléchit aux fautes du passé qui pèsent sur son histoire. Le pape Jean-Paul II insiste : « *Reconnaître les fléchissements d'hier est un acte de loyauté et de courage qui nous aide à renforcer notre foi, qui nous fait percevoir les tentations et les difficultés d'aujourd'hui*

et nous prépare à les affronter
». La purification de la mémoire demande
à tous un acte de courage et d'humilité
pour reconnaître les fautes commises
.

En se basant sur l'histoire du Génocide
perpétré contre les Tutsis au Rwanda en
1994 avec des conséquences néfastes,
l'Eglise Catholique au Rwanda veut
engager en son sein un dialogue dans le
processus de purification, de guérison
de blessures pour le rétablissement
du tissu social dans la vérité. C'est
donc dans cette perspective que la
Commission Episcopale *Justice et Paix*

Rwanda a organisé, au mois d'août
2024, une conférence d'échange
sur la purification de la mémoire et
son importance dans le processus
de réconciliation, de résilience et de
restauration de la cohésion sociale
sincère et véritable.

Dans les pages suivantes, nous vous
partageons les Actes de la conférence
pour susciter votre curiosité scientifique
et surtout compter sur votre expérience
afin de contribuer à ce processus déjà
engagé.

Nos remerciements

Abbé Valens NIRAGIRE
Secrétaire Général de la CEJP Rwanda

Nos adresses:

E-mail:

cejprwanda1@gmail.com

Téléphones:

(+250) 787 044 039

(+250) 785 025 783

Boîte postale:

4375, Kigali-Rwanda

Location:

36 KN 4 Ave, Avenue de la Paix

NS LE PROCESS

WANDA - GU

FELLO LET'S NY

L'Abbé Valens NIRAGIRE, Secrétaire Général de la CEJP Rwanda

MOT DE BIENVENUE A LA CONFERENCE SUR LA PURIFICATION DE LA MEMOIRE

Eminence Antoine Cardinal Kambanda,
Archevêque de Kigali et Président
de la Conférence des Evêques du
Rwanda,

Excellence Mgr Anaclet Mwumvaneza,
Evêque de Nyundo et Président de la
CEJP Rwanda

Leurs Excellences les Evêques

Les Vicaires Généraux,

Révérands Supérieurs Majeurs de
divers Instituts de Vie Consacrée et
des Sociétés de Vie Apostolique au
Rwanda,

Messieurs les Abbés, Révérands Frères,
Révérendes Sœurs,

Chers conférenciers,

Frères et Sœurs dans le Christ,

La Commission Episcopale *Justice et
Paix* Rwanda exprime sa profonde et

sincère gratitude pour votre présence
aux assises de la conférence de trois
jours sur la purification de la mémoire
dans le processus chrétien d'unité
et de réconciliation. Ainsi, nous vous
souhaitons la bienvenue à cet important
atelier de travail et d'échange.

Il y a 30 ans, le Rwanda semblait dans
le Génocide perpétré contre les Tutsis.
L'Eglise Catholique au Rwanda, aux
côtés des institutions étatiques et
avec l'appui des partenaires, a fourni
beaucoup d'efforts dans la dynamique
de la reconstruction sociale, à travers ses
initiatives pastorales.

Mais hélas, force est de constater que
le poids du passé pèse encore sur
beaucoup de rwandais. Les blessures
non traitées ou superficiellement
traitées et non guéries, les histoires
inhibées, les traumatismes récurrents
sont entre autres les défis auxquels nous

faisons face jusqu'aujourd'hui. Alors, comment faire pour que le « revécu des événements du passé » ne déchire pas à jamais la vie intérieure des personnes ? qu'allons-nous faire, comme Eglise, pour que les ombres du passé fassent place à la lumière vers un futur radieux ? Au fait, nous devons apprendre à vivre dignement avec le poids du passé, en nous confrontant avec les ombres du passé pour en sortir plus forts et résilients.

C'est la raison pour laquelle se tiennent ces assises. Notre gratitude à AGIAMONDO-Service Civil pour la paix en la personne de Francis Zebaze pour son appui technique pour la tenue de cette conférence. Les participants à cette conférence auront des réflexions poussées sur le concept de purification

de la mémoire au sein de l'Eglise et ses implications pratiques dans le processus chrétien d'unité et de réconciliation. Il faut qu'au terme de cette conférence, nous ayons des orientations pastorales claires quant à la dynamique de réconciliation, d'éducation à la paix, d'accompagnement du programme de demande et d'octroi du pardon et de réintégration communautaire des prisonniers qui purgent leurs peines.

Encore une fois, nos remerciements à Son Eminence Antoine Cardinal Kambanda et à Leurs Excellences les Evêques pour avoir arrangé leur agenda et rehaussé de leur présence et participation ces assises. Notre gratitude à vous toutes et tous pour avoir répondu à notre invitation.





Mgr Anacleet Mwumvaneza, Évêque de Nyundo et Président de la CEJP Rwanda

MOT D'OUVERTURE OFFICIELLE

Eminence Antoine Cardinal Kambanda,
Archevêque de Kigali et Président de
la Conférence Episcopale du Rwanda,

Excellences Messeigneurs les Evêques

Messeigneurs les Vicaires Généraux,

Révérands Supérieurs Majeurs de divers
Instituts de Vie Consacrée

et des Sociétés de Vie Apostolique au
Rwanda,

Messieurs les Abbés, Révérends Frères,
Révérendes Sœurs,

Chers conférenciers,

Frères et Sœurs dans le Christ.

Merci d'avoir répondu à notre invitation.
Nous avons été conviés à prendre part à
cette conférence sur la purification de la
mémoire pour réfléchir ensemble sur la
pastorale ecclésiale en matière d'unité,

de réconciliation, de réhabilitation, de
pardon et de guérison des blessures. Le
peuple rwandais a connu des profondes
blessures suite aux événements
tragiques vécus dans le passé. Nous en
vivons encore les séquelles.

Le poids du passé pèse sur les cœurs
des Rwandais, de génération en
génération. Nous avons connu l'histoire
douloureuse à différentes époques
depuis la colonisation de notre pays. Le
comble fut évidemment le génocide
perpétré contre les Tutsis en 1994
et ses conséquences néfastes dont
le traumatisme et la destruction de
l'humanité, la déconstruction de la
vie sociale et communautaire, les
valeurs humaines bafouées, la foi
ébranlée, la pauvreté, la suspicion dans
la communauté, le grand nombre
d'orphelins et de veuves, le flux
important de réfugiés, etc.

Au cours de ces trois dernières décennies, l'Eglise au Rwanda a fourni ses efforts aux côtés des institutions étatiques et des partenaires stratégiques, pour aider la communauté rwandaise à se mettre debout, en promouvant des initiatives de réconciliation et de résilience, à travers ses services et structures comme la Caritas, la Commission *Justice et Paix*, les paroisses etc. Mais malgré les avancées significatives dans le domaine de réconciliation, il est sans dire que les blessures intérieures saignent encore dans les cœurs des rwandais. Par ce fait même, nous sommes conscients de la longueur du processus de réconciliation et de guérison intérieure.

Chers invités, l'Eglise catholique au Rwanda est consciente de son rôle à jouer dans la promotion de la paix et des bonnes relations humaines. C'est la raison pour laquelle, elle a voulu organiser, à travers la Commission Episcopale *Justice et Paix* cet atelier sur la purification de la mémoire dans le processus chrétien d'unité et de réconciliation. Le but de la conférence en question est de renforcer nos interventions cadrées dans le processus de guérison des blessures à partir de nous-mêmes, de nous accueillir et nous accepter, de reconnaître la lourdeur du poids du passé et de trouver des voies d'une purification saine de notre mémoire.

Dans le processus chrétien de purification de la mémoire, nous apprenons à reconnaître notre douleur et celle de l'autre, à nous dire la vérité et à nous guérir mutuellement. « *L'aveu est une grâce de départ nouveau, de conversion pour une nouvelle vie et de purification de la mémoire* » a souligné le Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, -ancien Archevêque de Kinshasa- lors

de la cérémonie de purification de la mémoire, le 5 octobre 2003.

Ainsi, pour entamer cette nouvelle phase, il est impérieux d'avoir les orientations stratégiques des évêques et l'engagement de toutes les couches du peuple de Dieu dans la perspective de la purification de la mémoire. Au centre de tout ce processus, nous comprenons qu'il y a la vérité, le pardon, la mémoire et la solidarité humaine. De là, nous encourageons le dynamisme des instituts de vie consacrée et des Sociétés de vie apostolique et la synergie des opérateurs apostoliques de terrain à savoir les responsables de la commission *justice et paix* et de la Caritas, les aumôniers des prisons, les responsables des écoles pour la promotion de ces valeurs pour une société unie, réconciliée et résiliente.

Je souhaite que cette conférence de trois jours soit un point de départ pour un renouveau dans notre Eglise et dans la société rwandaise.

Notre gratitude à Son Eminence Antoine Cardinal Kambanda et à Leurs Excellences les Evêques pour leur disponibilité et participation à ces assises. Nos remerciements vont également à notre Secrétariat Général de la Commission Episcopale *Justice et Paix*, à l'Organisation Catholique Allemande AGIAMONDO-Service Civil pour la paix pour son appui indéfectible, à tous nos conférenciers et à vous toutes et tous qui avez répondu généreusement à notre invitation.

Sur ce je déclare ouverts les travaux de la conférence de trois jours sur la purification de la mémoire dans le processus chrétien d'unité et de réconciliation.



Père Marcel Uwineza, SJ

PURIFICATION DE LA MEMOIRE, UNITE, RECONCILIATION, RESILIENCE:

Sur le plan politique, philosophique, psychologique, social, historique et spirituel

Éminence Antoine Cardinal Kambanda, Archevêque de Kigali et Président de la CEPR,

Son Excellence Mgr. Arnold Catalan, Nonce Apostolique au Rwanda

Excellences, les évêques de divers diocèses du Rwanda ici présents,

Estimés Professeurs,

Chers invités, selon vos titres et rangs respectifs,

Bonjour !

L'on raconte que, dans les années 1920, il y avait à l'Université d'Oxford Monseigneur Rony Knocks qui était

un professeur de Bible de grande renommée, un prédicateur célèbre et un aumônier catholique. Un jour, alors qu'il venait de prêcher sur la Trinité, deux dames sont venues se sont approchées de lui pour lui dire :

- o « Mgr Knock, merci beaucoup pour votre sermon ; nous avons toujours été confuses sur la question de la Trinité »
- o « Oh, je suis tellement ravi », répondit-il.
- o J'imagine que vous n'êtes plus confuses maintenant ?
- o « Oh nous sommes toujours confuses » répondirent les dames,

tout en ajoutant « et notre confusion est maintenant plus grande ! »

C'est un grand honneur et une haute responsabilité et un privilège pour moi d'être invité ici en ce jour pour donner le discours d'ouverture d'une conférence si cruciale. J'exprime ma gratitude aux évêques qui m'ont invité. J'espère qu'à la fin de mon discours, nous ne serons pas confus comme les dames de l'histoire que je viens de raconter. L'objectif de ce discours est de contribuer à la recherche de la guérison et de la purification de la mémoire, dans la vérité.

Comment le génocide contre les Tutsis a-t-il été possible ? Des réflexions d'une grande profondeur nous révèlent que le Rwanda est un pays aux multiples complexités. Mais, tout bien considéré, la division des Rwandais s'est essentiellement ancrée dans l'abus du pouvoir économique et politique, l'exploitation des identités ethniques, les loyautés aveugles ainsi que la convoitise des ressources. L'histoire du Rwanda est tissée de faits et d'événements qui ont conduit au génocide dont les Tutsis ont été l'objet. De nombreux Rwandais en sont venus à croire qu'ils n'avaient aucune obligation morale pour leurs frères et sœurs en danger. Plusieurs Rwandais ont épousé cette manière de penser dans la façon dont ils ont traité les Tutsis. Les attitudes négatives incluent, sans s'y limiter, « la peur, la haine, l'ignorance, les mensonges, la complaisance et toutes sortes de sentiments ». Ces peurs et cette avarice ont été souvent avancés comme justification du massacre de plus d'un million de Tutsis. Toute personne qui exprimait son désaccord avec la politique génocidaire était considérée comme une menace et, par conséquent, une cible. Une chose

que l'on ne doit pas ignorer dans le massacre tragique du Rwanda est que « les victimes du pouvoir Hutu étaient toutes innocentes. Hommes ou femmes, adultes ou enfants, toutes ces personnes traquées comme de la "viande sauvage" n'avaient ni le pouvoir ni l'intention de nuire. »

Le génocide a été rendu possible à travers un processus de déshumanisation de celui ou celle que l'on percevait comme ennemi, c'est-à-dire le « Tutsi ».

Il a impliqué des voisins et, souvent, des parents des familles issues de mariages entre Hutus et Tutsis. Les tueries se sont passées sur des lieux publics et religieux comme des églises, des écoles, des bâtiments administratifs. Les lieux de prière sont devenus des abattoirs. Philip Gourevitch utilise l'expression poignante de « génocide intime » pour décrire la proximité sociale et psychologique qui existait entre les auteurs, les victimes et les spectateurs.

Nous devons prendre cette histoire au sérieux parce qu'elle nous informe sur qui nous sommes et sur notre mémoire [collective]. La mémoire demeure [une terre fertile] pour l'histoire et repenser le sens d'« être Église » dans un monde violent doit commencer par les endroits où se trouvent les blessures. Cette réflexion vise à contribuer à la purification de la mémoire, la guérison des blessures, et une re-conception de la relation entre l'humanité, l'Église et Dieu dans le contexte du Rwanda -qui est non seulement un pays qui porte des blessures, mais aussi un peuple et une Église qui font face à des « **mémoires non réconciliées** ». Le génocide et ses conséquences sont encore très difficiles à supporter. Pourtant, nous devons les confronter dans la vérité si nous voulons être libres.

Composition de lieu

L'expression « mémoires non réconciliées » est une expression qui fait référence aux multiples blessures du Rwanda. Je voudrais mentionner quelques-unes.

- (1) L'expression fait référence aux personnes qui ont survécu au génocide contre les Tutsis et qui doivent vivre avec la lourde responsabilité en tant que les seuls qui ont survécu en vue de raconter l'histoire au cœur des dénis du génocide et au milieu des « assassins de la mémoire ».
- (2) L'expression fait aussi référence à la mémoire des enfants qui sont nés de parents mixtes (par exemple les enfants ayant un père Tutsi et une mère hutue, ou vice versa). Ces enfants doivent composer avec des relations tendues avec leurs parents maternels et paternels qui peuvent les ignorer ou les « bannir » soit en raison de leur animosité ou de leur haine envers une identité ethnique différente, soit en raison du fait qu'ils reconnaissent leur responsabilité dans leur participation au génocide.
- (3) L'expression fait également référence aux Tutsis ou Hutus qui sont retournés au Rwanda après plusieurs années d'exil et qui ont découvert que leurs familles entières ont été massacrées par le régime génocidaire.
- (4) « Les mémoires non réconciliées » sont aussi portées par certains auteurs du génocide et ceux et celles qui ont été libérés de prison. Ces personnes doivent trouver un moyen de coexister avec les survivants du génocide et de faire face au fardeau de la conscience, au fait de savoir

que s'ils n'avaient pas tué, l'ampleur du génocide de 1994 ne serait pas si grande.

- (5) Les porteurs de ces « mémoires non réconciliées » sont, en partie, ceux et celles qui ont perdu des parents durant la guerre entre le gouvernement rwandais et le Front Patriotique Rwandais (FPR) ; ces femmes et ces hommes ont besoin d'un accompagnement psychologique et spirituel pour pouvoir se réconcilier avec ce passé éprouvé.
- (6) Quelques Rwandais ne sont pas encore réconciliés avec l'Église Catholique et son péché social, sa responsabilité dans l'histoire tragique du Rwanda.
- (7) Les mémoires non « réconciliées du Rwanda » font aussi allusion, [de façon générale], à la place qu'occupe Dieu dans l'océan de malheur généré par le génocide et la guerre.

La question d'identité

Dans le processus de la purification de ces mémoires, nous devons reconnaître que l'identification du statut social d'un individu à partir de son apparence physique est problématique et souvent simpliste. La croissance du nombre de mariages mixtes rend difficile la reconnaissance de l'affiliation ethnique d'une personne à partir seulement de son apparence physique. Certaines personnes peuvent appartenir à l'une ou l'autre catégorie hutue ou tutsie. Par ailleurs, « Certaines personnes qui ont les caractéristiques d'un groupe ethnique donné, pourrait en fait, appartenir à l'autre groupe ethnique parce que

les enfants issus de mariage mixtes sont de l'ethnie de leurs pères mais pourraient ressembler à leurs mères ». Il n'est pas exagéré de conclure que les identités sociales au Rwanda sont plus complexes et insaisissables qu'on ne le pense souvent. En effet, la difficulté à reconnaître l'affiliation ethnique d'une personne nous révèle que pendant le génocide de 1994, certaines personnes classifiées en tant que hutues ont été tuées à cause de leurs apparences physiques : elles ressemblaient à des Tutsis. Il était encore plus difficile de connaître les identités des personnes quand ces dernières ne portaient pas sur elles leurs cartes d'identité.

Pour que le Rwanda ait un futur authentique, l'importance de la complexité des identités exige une réconciliation. Il est crucial de clarifier les mauvaises conceptions (les idées fausses) sur les identités car, pour reprendre les mots du Pape François dans son Encyclique *Fratelli Tutti* sur la « *Fraternité humaine* », **les identités et les idéologies erronées conduisent au fatalisme, à l'apathie et à l'injustice, voire à l'intolérance ou à la violence.**

Une théologie conçue à partir des blessures du Rwanda doit prendre en compte le fait que « se souvenir », c'est entreprendre un **travail de mémoire dans le respect de Dieu, de nous-mêmes et de nos sociétés.** Il s'agit de rassembler tous les morceaux déchirés. Il s'agit de lutter avec le « travail de mémoire » sur le plan théologique, anthropologique, ecclésial et moral, c'est-à-dire, évaluer l'ambivalence de la culpabilité et le défi des « mémoires non réconciliées » ainsi que le sens vital du pardon. Dans *La Généalogie de la Morale*, Friedrich Nietzsche mentionne un certain Mirabau

qui n'avait aucun souvenir des insultes et des dénigrements qu'il avait subis. Il ne pouvait donc pas pardonner pour la simple raison qu'il avait oubliée. « Se souvenir, en fin de compte, c'est prendre conscience de l'objet du pardon » . **Le « travail de la mémoire » « consiste à étudier, à déchiffrer, à thématiser... l'histoire, notre histoire, afin d'insister sur sa signification.**

La tragédie [du génocide] a laissé au peuple rwandais une profonde blessure difficile à guérir.

Pour soigner cette plaie, il faut commencer par découvrir ses origines, puis procéder à son nettoyage et à sa désinfection. L'on doit être prêt à faire face à la vérité des causes des blessures. Si cela est négligé, la plaie se transforme en infection ou en gangrène, qui donne souvent l'impression d'un processus de guérison alors qu'il n'en est pas question. Notre réflexion abonde dans le même sens que Tomas Halik lorsqu'il affirme dans ses réflexions théologiques : « toutes blessures douloureuses et toute misère humaine dans le monde sont "les blessures du Christ". Je peux croire au Christ et avoir le droit de m'exclamer « mon Seigneur et mon Dieu » si seulement je touche ses blessures, dont notre monde est encore plein. Sinon, je dis « Seigneur, Seigneur ! simplement en vain et sans effet ».

Mémoire et théologie

Quel est le rôle de la mémoire en théologie ? La théologie chrétienne reconnaît que dans l'orientation de tout être humain à Dieu, tout être humain est un être de mémoire.

Les chrétiens se souviennent de ce que Dieu a fait dans et à travers la vie, la mort et la résurrection de Jésus. Ils

font mémoire de la présence active de l'Esprit de Dieu dans l'Église. Et ils célèbrent l'invitation de Jésus à rompre le pain et à partager la coupe de vin en mémoire de Lui (Lc 22, 19 ; 1 Cor 11, 24).

La théologie chrétienne joue un rôle crucial dans la manière d'aider les chrétiens à faire mémoire et dans la formation de l'identité chrétienne.

La mémoire est instrumentale dans la formation de l'identité chrétienne. Je partage la thèse des penseurs qui ont défendu son caractère impératif. Pour le philosophe français Paul Ricoeur, la mémoire naît à la manière de l'affection : nous nous souvenons en partie parce qu'il y a un amour ou une haine [un dégoût] associé à la chose dont on se souvient.

De même, le lauréat du Prix Nobel et survivant de l'Holocauste Élie Wiesel soutient que la mémoire réunit le passé et le présent : « C'est parce que je me souviens de notre origine commune que je me rapproche de mes semblables. C'est parce que je refuse d'oublier que leur futur est aussi important que le mien... À quoi vaudrait l'avenir de l'homme si ce dernier était dépourvu de mémoire ? ».

Signification de la purification de la mémoire

La tâche de la purification de la mémoire s'enracine dans l'idée que nous avons une humanité commune et bénie. Le Pape François nous rappelle que nous sommes des voyageurs qui partagent « la même chair, en tant qu'enfants de la même terre, qui est notre maison commune, chacun de nous apportant la richesse de ses croyances et convictions, chacun de nous avec sa propre voix, et que nous sommes tous des frères et sœurs. »

Nous pouvons rêver ensemble si et seulement si la dignité de chaque personne est valorisée. Là où la dignité humaine est bafouée, le philosophe jésuite rwandais Théoneste Nkeramihigo nous interpelle : « à moins d'accepter que l'appartenance à une communauté ethnique constitue un châtement méritant la peine capitale, rien ne justifie l'extermination de tant d'êtres humains qui en sont victimes simplement parce qu'ils étaient qui ils étaient. »

Que pourrait signifier « purifier les mémoires » ? Une telle purification, en partie, requiert une déconstruction des mensonges des génocidaires, les négationnistes du génocide et leurs alliés. Primo Levi a fait l'observation suivante sur la Shoa, « le fait est simple : cela s'est produit une fois et ça pourrait se reproduire encore. »

Dans le contexte des plaies du Rwanda, il suffit de dire qu'on ne peut pas s'engager « dans la théologie le dos tourné aux souffrances invisibles, ou rendues invisibles par la force, aux souffrances dans le monde... à la souffrance des sans voix, à la souffrance des pauvres et des opprimés dans le monde. »

En d'autres termes, au Rwanda, nous ne pouvons pas faire de la théologie avec nos dos tournés à Nyamata. Nous n'avons pas d'autre choix que de faire la théologie dans le contexte de l'histoire. Faire mémoire du génocide n'est jamais une « représentation factuelle du passé. Hannah Arendt nous donne une belle analogie : « Décrire les camps de concentration *sine ira* [sans indignation] ce n'est pas être objectif, mais les cautionner.

Mais d'où vient notre *ira*, notre indignation ?

Lors de la purification de mémoire, **il est impératif que nous nommions l'atrocité, que nous nous fassions mémoire moralement et justement afin de "racheter le cri" « plus jamais ça »**. Une telle rédemption est un processus permettant de se libérer du pouvoir du passé, tout en travaillant sur la mémoire de ses blessures. La victime et le transgresseur sont tous deux pris dans une relation de suspicion. Une fois qu'ils ont tiré des leçons constructives du passé, ils sont capables de se "détacher" les uns des autres, et celui ou celle qui pardonne fera l'inconcevable [en pardonnant]. Une remarque critique de Jacques Derrida conforte ce point : « Le pardon doit s'annoncer comme l'impossibilité elle-même. Cela n'est possible qu'en faisant l'impossible. »

Purifier la mémoire, c'est affirmer que l'avenir est dans le chemin et dans la lutte de libération ancrés dans la création d'un espace de réconciliation et dans l'offre à « l'impardonnable » du don divin du pardon. Il s'agit d'un acte rituel qui proclame la liberté du survivant et offre au fautif la possibilité d'un avenir nouveau et différent.

La purification de la mémoire peut impliquer **un processus de cheminement aux côtés des victimes** dans un effort pour comprendre ce qui s'est passé, comme le Christ l'a fait dans sa marche aux côtés des disciples sur la route d'Emmaüs (Lc 24, 13-35). Il les a aidés à comprendre qu'alors qu'ils allaient quelque part, en fait, ils fuyaient quelque chose – l'horrible crucifixion de leur ami Jésus. Lorsque l'on chemine avec ceux et celles qui sont blessés, l'on est d'une manière ou d'une autre, soi-même transformé.

La purification de la mémoire est un devoir envers les morts-vivants, les survivants, les auteurs du [génocide], etc. C'est un devoir de solidarité informé par la mémoire de nos ancêtres.

C'est une solidarité avec les morts, les oubliés. Leurs vies nous montrent qu'il y a « un agenda inachevé entre nos mains ; leur mémoire est un défi à l'action. »

Il y a aussi une solidarité avec ceux et celles qui viendront après nous parce que les gens honnêtes pensent à ce qu'ils vont léguer à leurs enfants. L'une des meilleures choses que les parents puissent léguer à leurs enfants n'est pas la richesse, mais le respect de la vie.

Purifier les mémoires signifie que nous devons identifier et évaluer les facteurs qui ont rendu le génocide possible.

Nous devons explorer comment l'histoire problématique du Rwanda, avec ses facteurs multiformes, a posé les bases qui ont conduit au génocide contre les Tutsis et des Hutus modérés qui s'opposaient au régime génocidaire. Nous devons étudier quels sont ces facteurs et comment ils ont convaincu de nombreux citoyens qu'ils étaient au-delà de toute obligation morale d'être les gardiens les uns des autres.

L'inimaginable s'est produit au Rwanda : la personne humaine et les espèces de l'eucharistie ont été profanées dans les églises. Les lieux de célébration eucharistiques sont devenus des abattoirs. Les objets d'adoration religieuse ont été vandalisés. Le génocide au Rwanda nous pose cette question : « quelle image de Dieu avons-nous réellement ? » Jean Hatzfeld a raison : « le génocide est une entreprise inhumaine imaginée par les humains. Elle est trop stupide et trop méthodique pour être comprise »

La purification de la mémoire a la tâche de restaurer l'imagination sacramentelle

dans un pays comme le Rwanda ainsi que dans tout autre pays où les êtres humains et les lieux sacrés ont été profanés. Une compréhension scripturaire et sacramentelle de l'eucharistie a une fonction cruciale dans la reconstruction de l'humanité : « 'Le 'je' et le 'Tu' [divin] se rencontrent dans la dialectique de l'amour. À travers la relation dialectique de Jésus avec ses disciples, ces derniers et Jésus sont devenus des amis. Jésus a dit à ses disciples : « Je ne vous appelle plus mes serviteurs, je vous appelle mes amis » (Jn 15, 15). L'Eucharistie est un sacrement de « faire de la place [pour l'autre] », un sacrement du renouveau, un sacrement d'amour sacrificiel, de mémoire et de pardon par lequel les mémoires blessées sont réconciliées. Cette réflexion met l'accent sur la célébration de l'altérité et la recherche d'une culture plus profonde de la rencontre dans laquelle nous pouvons « parler avec ceux et celles qui pensent différemment, ainsi qu'avec ceux et celles qui ont d'autres croyances, qui n'ont pas la même foi que nous. »

La purification de la mémoire dans le processus de réconciliation au Rwanda doit **investiguer l'implication ambiguë et l'impact de certains leaders catholiques**, en particulier, leur discours sur l'ethnicité durant la période coloniale au Rwanda.

Compte tenu de l'impact positif des missionnaires sur l'Afrique, notamment au Rwanda, on pourrait également affirmer que dans aucun autre État africain, l'Église n'a joué un rôle plus critique (bien que controversé) dans le façonnement du destin politique des Africains qu'au Rwanda. Le chercheur

africain Peter Celestine Safari observe ceci : « *L'histoire politique du Rwanda avant et après l'indépendance est intimement liée à la croissance et à l'influence des Églises chrétiennes, en particulier de l'Église catholique.* »

Dans cette conférence, je soutiens que l'origine des blessures du Rwanda en tant que société peut être attribuée à l'approfondissement progressif des divisions sociétales et hiérarchiques et au soutien apporté par une Église dirigée par des missionnaires au mythe racial, qui réduisait une société complexe à double vitesse.

La racialisation officielle de la conscience rwandaise peut être attribuée au soutien ecclésial de la mythologie raciste et aux échecs sociaux et politiques. « En répétant aux Tutsis qu'ils appartenaient à une élite et aux Hutus qu'ils étaient inférieurs, chaque membre de la société rwandaise a fini par se forger une identité ethnique, et deux groupes qui coexistaient autrefois avec des différences [économiques] acceptées en sont venus à se méfier les uns des autres. »

Je suggère que le virus est entré dans le corps social rwandais et qu'il faudra des années pour l'éradiquer.

Dans les années 1930, les leaders coloniaux ont décidé, sous prétexte qu'ils voulaient enregistrer les noms de ceux et celles qui avaient payé leurs taxes, « d'inscrire sur un livret d'identité l'appartenance [ethnique] de toute personne majeure au Rwanda. Les critères soutenant ces catégories ethniques étaient basés sur le statut économique et pastoral des individus.

À l'époque précoloniale, l'identité d'une personne était héréditaire : elle se transmettait des pères à leurs enfants.

Dans la même période, l'identité individuelle était fluide et les Rwandais pouvaient se déplacer ou s'identifier à l'un ou l'autre groupe. Les responsables coloniaux ont proclamé que ces statuts ou catégories identitaires étaient permanents. Les catégories ethniques ont cessé d'être fluides et sont devenues figées. Le changement d'une identité lignagère en une identité ethnique a détruit le tissu social rwandais et a été une création du gouvernement colonial avec certains missionnaires. « La fin du XIXe siècle a vu les étiquettes Hutu-Tutsi développer des connotations idéologiques qui manquaient dans les périodes antérieures de l'histoire du Rwanda. »

L'ère précoloniale était loin d'être parfaite, mais à l'époque coloniale du Rwanda, la négociation personnelle de l'identité de groupe était rendue très difficile et renforçait les divisions sociétales.

Quelques propositions pour la purification de la mémoire

La déconstruction des préjugés

La purification de la mémoire doit confronter nos préjugés qui sont des blocages à la charité. Les préjugés ternissent notre humanité partagée et bénie. Pour Bernard Lonergan, un préjugé est « une distorsion du développement intellectuel ». Les gens sont figés dans des catégories immuables à cause de préjugés. Cette dernière peut résulter d'une « motivation inconsciente », enracinée dans la façon dont les gens ont été élevés à mépriser les autres, comme l'ont fait certains Hutus et Tutsis au Rwanda. Les préjugés peuvent en outre être enracinés dans

« l'égoïsme individuel, et il existe le biais plus puissant et plus aveugle de l'égoïsme de groupe ».

L'égoïsme recherche un avantage personnel, collectif, ethnique, racial ou sexuel au détriment des autres. Les Hutus ou les Tutsis se sentent supérieurs les uns aux autres selon qui est au pouvoir. On se souvient des partis pris contenus dans les messages de Mgr Léon Classe en faveur des Batutsi ou des *Dix Commandements de Bahutu*. De tels préjugés ont des répercussions sur les générations actuelles qui ont internalisé le modèle ethnologique du Rwanda. L'engagement mémoriel doit donc déconstruire ces préjugés.

Lamentation : prendre au sérieux l'histoire

Comme l'attestent différents génocides de l'histoire, le simple souvenir des souffrances, des atrocités, ne constitue pas une garantie contre une nouvelle barbarie. Et pour ceux et celles qui pensent qu'il vaut mieux oublier et passer à autre chose, il est important de comprendre que les faits ne cessent pas d'exister par le fait de les ignorer. C'est pourquoi la purification de la mémoire, la juste évaluation, la non-inclination à toute idéologie et l'élimination de tout ce qui, au Rwanda, a conduit aux divisions devraient être au cœur de cette conférence. Comme le note William O'Neill, « cette purification de la mémoire n'est pas une tâche des Rwandais, mais de tous les citoyens de la maison de la foi. Car les crimes contre l'humanité sont comme tels ; le visage défiguré est le nôtre. »

L'avenir du Rwanda et de l'humanité dans son ensemble dépend d'une analyse objective des faits, et les faits,

s'ils sont ignorés, coûtent cher à un pays, à l'Église et au monde à long terme.

La purification de la mémoire devrait commencer par des lamentations et des demandes de pardon. Comme l'écrit O'Neill, « la lamentation est toujours un souvenir orienté vers le futur ; il ne peut y avoir d'oubli bon marché. Il ne peut pas non plus y avoir de prophétie dans l'Église s'il n'y a pas d'abord la repentance. » Les lamentations et les demandes de pardon doivent également s'accompagner du refus de tracer une ligne stricte entre les sphères temporelle et spirituelle, laissant celle-ci entièrement à l'Église et la première à l'État. Le ministère de Jésus impliquait à la fois une transformation spirituelle et temporelle. Jésus n'avait pas peur de défier les autorités politiques lorsque l'occasion l'exigeait. Pour Jésus, il n'y a pas de « dichotomie entre le terrestre et le céleste, le matériel et le spirituel, ou le corps et l'âme ».

La célébration de l'Eucharistie unit toutes ces réalités pour chaque personne qui y participe, pour qu'elle devienne à son tour ce qui est offert à l'autel. Cavanaugh note : « L'infidélité de l'Église à l'époque actuelle repose dans une certaine mesure précisément sur son incapacité à se prendre au sérieux en tant que continuation du corps du Christ dans le monde et à se conformer, corps et âme, non pas au monde mais à Christ (Rm 12, 2).

La purification de la mémoire comme *kairos*

Ce n'est pas d'abord ce qui s'est passé au Rwanda qui doit déterminer notre existence présente, mais comment nous choisissons d'apprendre du passé ainsi que les choix, les engagements

et les sacrifices que nous faisons. John P. Schuster défie les individus et les sociétés en proie à des conflits à utiliser leurs souffrances pour grandir. Il écrit : « En fin de compte, nous allons au-delà de la copie et de l'endurance de la souffrance : nous lui donnons un sens et l'utilisons comme une ressource spirituelle. La souffrance qui a commencé à remettre en question notre être et nos idées sur ce qu'est la vie et devrait finir par ouvrir notre cœur, élargir notre identité et nous connecter pour toujours à la famille humaine et à la vie.

Défier la duplicité chrétienne

Nous devons questionner ce qui empêche la foi de devenir culture. L'orthopraxie doit servir de critère pour l'orthodoxie. Le théologien australien Gerard O'Collins pense que « ce n'est pas toute personne qui professe la foi de Chalcédoine qui croit réellement au Christ. Une christologie verbalement correcte peut masquer une christopraxie très déficiente. »

On ne peut ainsi plus être impressionné par un christianisme qui considère le spectacle social comme plus « important que la solidité de la foi comme piédestal du changement social dans ses mécanismes profonds ». Il faut remettre en question un christianisme qui chante et danse alors que la société sombre.

La consultation des victimes

Les victimes de l'histoire du Rwanda doivent être notre « lieu théologique et pastoral » or, comme le dit Laurenti Magesa, ils doivent être « la base pour une construction d'alternatives possibles en vue d'une action pastorale chrétienne plus fidèle au mandat

évangélique d'amour et de paix ». La théologie qui vaut la peine d'être faite au Rwanda doit partir des blessures du Rwanda : des survivants du génocide, des victimes de violences sexuelles, des veuves et des orphelins, ainsi que des auteurs des méfaits passés du Rwanda. Dans sa déclaration sur ce que les victimes de l'histoire offrent au monde, Jürgen Moltmann a déclaré que « les pécheurs qui se sont rendus coupables envers leurs victimes ont toujours la mémoire courte, ou pas du tout. Mais ceux et celles qui ont souffert de leur violence et de leur injustice ont toujours une mémoire longue. Alors si vous êtes du côté des coupables et que vous voulez entrer dans une vie renouvelée, écoutez les victimes car elles peuvent vraiment vous dire qui vous êtes vraiment et dans quelle situation vous vous trouvez. Les victimes de l'histoire ont une autorité incontestable. Ils enseignent aux communautés chrétiennes que « les traditions dont la théologie est responsable connaissent une responsabilité universelle née de la mémoire de la souffrance... [et] il existe une autorité reconnue par toutes les grandes cultures et religions : l'autorité de ceux et celles qui souffrent... [et] exprimer la souffrance des autres est le présupposé de toute prétention à la vérité même celles formulées par la théologie. »

Le combat intellectuel : une lutte pour la vérité

La tâche de purification de la mémoire est ancrée dans la vérité. Il est difficile d'envisager un avenir durable et pacifique s'il n'est pas fondé sur la vérité. Cette recherche de la vérité est un processus qui doit faire face de manière créative aux erreurs, complicités,

omissions et inactions du passé. Pour le pape François, tout processus de paix requiert un engagement durable. C'est un effort patient pour rechercher la vérité et la justice, pour honorer la mémoire des victimes et pour ouvrir, étape par étape, la voie à un espoir partagé plus fort que le désir de vengeance. Ce processus développe la créativité des gens et contribue à leur capacité à trouver un sens même à un passé horrible. Il n'y a pas de paix durable si la recherche de la vérité est entravée.

Écrivant sur le pouvoir de la vérité, Augustin note ceci : la vérité doit être dite... surtout lorsqu'un problème rend plus urgent de dire la vérité. Ceux qui peuvent comprendre le font. En s'abstenant de dire la vérité de peur de nuire à ceux qui ne peuvent pas comprendre, non seulement nous nous obscurcissons la vérité, mais nous livrons dans l'erreur ceux qui pourraient saisir la vérité et qui pourraient ainsi éviter l'erreur.

La purification de la mémoire exige que nous soyons prêts à faire face aux faits et au besoin constant d'autocritique. Dans son exposé sur la nature de la réforme dans l'Église, l'ecclésiologue français Yves Congar estime que l'autocritique doit naître du courage franc, de la justice, de l'exactitude et de la passion pour l'authenticité, en évitant les généralisations vagues ou les jugements imprudents et en favorisant la place des laïcs, etc. L'autocritique est une marque d'espérance que les choses peuvent aller mieux malgré les défis ecclésiaux. Cet espoir signifie que nous devons veiller à ne pas réduire entièrement les gens à leurs erreurs passées. Les gens représentent plus d'une page dans le livre de leur vie. Le pape François le dit



mieux: « nous ne devrions jamais confiner les autres à ce qu'ils ont pu dire ou fait, mais les valoriser pour la promesse qu'ils incarnent ». Cette promesse est vitale car nous nous souvenons également des auteurs de génocides.

Conclusion

Le Rwanda post génocide a besoin d'une Église autocritique qui prend au sérieux sa mémoire et son péché. En d'autres termes, pour parler de Dieu de façon crédible et pour ré-imaginer l'humanité de façon authentique, l'Église doit reconnaître et confesser son péché

et purifier sa mémoire. La théologie doit alors prendre l'échec de la société rwandaise comme un *kairos*.

Le combat intellectuel contre le négationnisme demeure et cela demande une grande conversion personnelle, surtout parmi les prêtres et religieux. La question d'équivalence morale reste à combattre et on est invité à se laisser guider par la vérité. La vérité ne laisse pas d'être vérité parce qu'on l'a niée ou on l'a minimisée.

Je vous remercie pour votre aimable attention.



Père Augustin Karekezi, SJ

LA VIE COMMUNAUTAIRE ET SOCIOPOLITIQUE DES RWANDAIS: L'APPORT DE L'EGLISE.

Depuis le 10 février de cette année, nous sommes en train de célébrer la mémoire de l'évangélisation du Rwanda. La relecture de cette page d'histoire est une démarche importante à plusieurs titres. D'abord, c'est l'occasion de savoir d'où nous venons afin de ne pas croire que nous sommes les premiers à porter la flamme de l'Evangile au Rwanda. En nous inscrivant dans une histoire, l'histoire de l'Eglise, l'histoire du Rwanda et tout compte fait dans l'histoire du monde, nous comprenons que nous sommes un chaînon dans une lignée qui continuera après nous.

De plus, le Rwanda, notre culture et nos valeurs, nous avons à les transmettre aux générations à venir. De cette responsabilité naît une forme de gratitude envers les pionniers qui ont

façonné le Rwanda et qui ont lutté pour son existence. Dans le même ordre d'idées, nous avons un devoir de gratitude envers les personnes qui ont contribué au bien-être dont nous jouissons et surtout envers les missionnaires qui nous ont apporté l'Evangile. Enfin, le jubilé est une occasion d'incliner notre mémoire pour considérer les malheurs qui ont émaillé l'histoire de notre pays et qui ont failli mettre en péril son existence même et que nous devons assumer pour notre guérison.

C'est dans ce contexte qu'il m'a été demandé de donner un bref exposé sur la vie communautaire et sociopolitique des Rwandais en privilégiant l'apport de l'Eglise. Cela revient à dire les moments-clés de la cohésion sociale, les déchirures et les piliers de la vie sociale dans le

Rwanda ancien que nous voulons rendre parlant pour aujourd'hui. Le sujet est très vaste et complexe. Je me limiterai seulement à quelques points susceptibles de stimuler la continuité de la mémoire et reconnaître les erreurs du passé qui pèsent sur nous.

1. La cohésion sociale et les déchirures

Commençons par une parabole. En avril 1997, le Professeur Hezikias Assefa, originaire d'Ethiopie, a animé une session pour des Prêtres au Centre de Pastorale Saint Paul sur le thème de la réconciliation et la paix. Pour rappeler les exigences de la tolérance et mettre l'accent sur l'effort nécessaire à l'acceptation des différences de point de vue, le professeur a eu recours à une parabole mettant en scène des aveugles qui désiraient ardemment connaître un éléphant. Quelqu'un, les ayant emmenés dans un jardin zoologique, chacun s'ingéniait à en savoir un peu plus. Le premier s'approcha et toucha la trompe de l'éléphant, puis il partit en disant « finalement l'éléphant est comme un SERPENT ». Le second ayant caressé les pattes s'en est allé en disant : « Oh ! l'éléphant est comme un ARBRE ». Le 3^{ème} ayant seulement touché la queue est retourné chez lui avec un grand regret parce que, disait-il « l'éléphant est comme une CORDE ». Quant au dernier, il a touché les oreilles, ce qui lui a donné l'impression d'être en présence d'une large feuille de bananier. Et le professeur de conclure : « *tous ont raison et tous ont tort. Ils ont touché seulement une partie et non pas le tout de l'éléphant* ».

Nous pouvons appliquer cette métaphore au traitement infligé à la

société rwandaise à partir de la fin du 19^{ème} siècle et dans la première moitié du 20^{ème} siècle. Les rwandais vivaient dans une société caractérisée par l'unité culturelle, une même langue, des traditions familiales, les organisations sociales et une autorité politique centralisée. D'autre part, cette société était subdivisée en trois groupes sociaux : abahutu, abatutsi, abatwa. Ces groupes ont vécu en harmonie pendant des siècles. La diversité jointe à l'homogénéité culturelle et linguistique était un atout enviable dans l'Afrique du début du 20^{ème} siècle. Il est vrai, comme dans toute société humaine, le Rwanda ancien n'ignorait pas des inégalités sociales et des luttes pour le pouvoir au sein des grandes familles dirigeantes. Nous connaissons le conflit dramatique que les historiens ont qualifié, à juste titre, de « coup d'Etat de Rucunshu », un malheur qui a amorcé le déclin de la monarchie. Il y avait donc des distorsions et des injustices sociales.

Toutefois, les rwandais se reconnaissaient non pas comme une association d'ethnies encore moins comme un agrégat de tribus, mais comme le peuple d'une nation politiquement organisée. Tout homme adulte, et même quelquefois la femme, était prêt à défendre le pays en cas de danger. On se définissait comme rwandais et non pas comme membre d'une ethnie. A ce point de vue, en créant le mythe de Gihanga et ses enfants Gahutu, Gatutsi et Gatwa, les anciens voulaient fonder leur communion sur la fraternité et assurer la coexistence entre les enfants d'un même pays.

2. La déchirure de l'unité

Les explorateurs et les ethnologues coloniaux furent intrigués par l'organisation politique du pays et par la vie sociale des rwandais. Aussi ont-ils voulu connaître le pays et la vie de ses habitants. Mais à la différence des aveugles qui désiraient connaître l'éléphant, les européens arrivaient munis des outils intellectuels fournis par l'anthropologie, les études comparées, l'historiographie et l'idéologie de la théorie des races. On connaît « *l'Essai de l'inégalité des races humaines* » de Gobineau (1853-1855) et bien d'autres qui avaient un mépris souverain à l'égard de certaines races. Au lieu de donner la parole aux rwandais, les européens ont appliqué les théories scientifiques en vogue et les analyses de l'époque sans référence à la culture séculaire du pays. Dès lors pour décrire la société rwandaise, certains chercheurs ont utilisé le concept de « tribu », d'autres celui de « race », d'autres encore celui de « caste » et enfin celui « d'ethnie ».

Dans ce contexte, il est clair que l'histoire du Rwanda allait être écrite par les nouveaux arrivés et à partir de leur point de vue, le point de vue des européens. Cela a constitué un tournant décisif aux conséquences désastreuses. D'abord, une société qui avait une riche culture va être simplifiée et rigidifiée afin de mieux loger les idées nouvelles. En outre l'unité des rwandais qui était un atout précieux va être malmenée au profit du clivage des différentes composantes de la société. Le chemin est alors tracé qui mènera à la dévaluation de l'identité rwandaise et à la survalorisation des ethnies Hutu, Tutsi et Twa. Notez qu'avec le temps les élites rwandaises Hutu et Tutsi contribueront à radicaliser cette situation.

Le mouvement de bascule de la société traditionnelle vers l'emprise coloniale s'est amplifié par trois facteurs convergents. Le premier facteur est fait de stéréotypes de « Hamite » et de « Bantu ». La théorie du « Hamite » est un mythe complexe qui, comme le « Bantu », était au départ un concept linguistique. Les explorateurs, les ethnologues et les missionnaires en ont fait des concepts raciaux. Les Tutsis ont été classés comme « hamites » ; mais nul n'a pu définir le foyer primitif de rayonnement de ces hamites ni leur langue, ni leur route de migration. Les Hutus, pour leur part, ont été identifiés comme « bantu » sans déterminer la route exacte de leur migration, ni préciser la période de leur arrivée au Rwanda. Les deux groupes, par ailleurs, parlent une même langue, la langue « bantu », le Kinyarwanda. Tout cela donne à penser. Comme on peut le constater, l'idéologie a prévalu sur l'étude comparative des langues. Les théories de « hamite » et de « bantu » sont passées dans l'héritage et furent enseignées aux rwandais sans jamais les mettre en question.

Le second facteur du bouleversement, c'est la thèse du peuplement du Rwanda par des migrations successives, les Twa sont considérés comme les premiers occupants ; puis les Hutus et enfin suivirent les Tutsis. Mais là encore on rencontre une grande divergence de vues. Or ce sujet sera dans la suite un enjeu politique majeur. Paradoxalement, on ne fait jamais de commentaire sur les Twa comme s'ils venaient de nulle part.

Le troisième facteur mérite une mention spéciale : c'est le concept d'ethnie. Il s'agit d'un terme atténué pour dire « race » et même « caste » que les partisans de la théorie des races auraient préféré.

En effet, « race » et « caste » représentent une vision totalement inadéquate dans le contexte rwandais. Mais en vérité, le mot « Ethnie » n'est pas plus adapté ; la preuve est qu'il ne passe pas aisément dans la traduction en Kinyarwanda où il est rendu par le mot « ubwoko » qui veut dire « clan ». Dans tous les cas, « l'ethnie » a été imposé jusqu'à figurer sur la carte d'identité des rwandais à partir de 1933. Véhiculés par des auteurs étrangers et indigènes, ces trois facteurs deviendront comme des clichés dans le folklore rwandais. Le moment venu, les problèmes d'ordre sociopolitique seront alors abordés sous l'angle racial et ethnique au lieu de tenir à la justice pour tous et à l'équité.

3. Diviser pour régner

Rappelons-nous du mythe de Gihanga qui, dès les temps immémoriaux, voulait fonder la communion sur la fraternité entre les trois frères Hutu, Tutsi et Twa. Mais ce que le mythe ne dit pas, c'est que la pérennité de cette communion dépendait de la capacité à marcher ensemble en dépit des différences. Or ce contrat et cette capacité n'intéressaient pas l'acteur étranger, le colonisateur qui, de façon subtile et intéressée, se mit à exalter les Tutsis sans faire attention aux autres groupes. Cela a eu pour conséquence de créer chez les Tutsis un complexe de supériorité et chez les Hutus un complexe d'infériorité. Cette manœuvre sans doute opportune pour le gouvernement colonial était une bombe à retardement dont le Rwanda allait faire les frais.

La catégorisation fort schématique, par ailleurs, qui opposa le « Hamite » identifié avec Tutsi et le « Bantu » identifié avec

le Hutu n'a pas tenu compte d'une autre réalité, celle des Tutsis pauvres et des Hutus de rang social élevé. Mais pour les nouveaux maîtres, cela n'avait pas d'importance. A la faveur de la monarchie essoufflée par la guerre de Rucunshu et par la rencontre inattendue et troublante avec les européens, l'administration allemande puis belge ensuite a légitimé les représentations raciales et ethniques. Les politiques de discrimination et d'exclusion se mettaient alors en place sans scrupules. Il faut dire que la classe dirigeante et l'élite Tutsi ont manqué de vigilance et de lucidité. Les autorités coloniales leur ont offert un cadeau empoisonné.

Lorsque le roi Musinga fut destitué et envoyé en exil, le Rwanda avait déjà perdu sa souveraineté. Les nouveaux maîtres, les belges, remodelaient la société rwandaise jour après jour pour la transformer selon leurs idées.

4. L'apport de l'Eglise

L'arrivée des missionnaires constitue, avec la colonisation, des moments-clés de l'histoire du Rwanda. Monseigneur Hirth, avec l'équipe qui l'accompagnait, a pris soin de contacter d'abord le Représentant impérial à Bujumbura, puis le Chef de la Station à Shangi, dans l'actuel District de Nyamasheke. C'est à Shangi que la messe fut célébrée pour la première fois sur le sol rwandais. De Shangi, les missionnaires prirent le chemin des mille collines en direction de Nyanza pour rencontrer le roi Musinga. Avec l'appui des autorités allemandes et l'accord plutôt formel du roi, les missionnaires étaient libres de prospecter les lieux et de décider où s'établir. Ils choisirent finalement

le plateau de Save comme siège de la première mission au Rwanda.

Les missionnaires disposaient de moyens matériels et logistiques essentiels. De plus, le bras séculier appuyait leurs actions. Disons aussi que le message qu'ils allaient prêcher présentait un certain nombre de ressemblances avec la religion des rwandais, notamment l'idée de Dieu, la vie dans l'au-delà et la communion avec les ancêtres morts, la symbolique du cœur et certaines valeurs morales. Par ailleurs, n'ayant pas de système philosophique élaboré le Rwanda était réceptif à une culture spirituelle venue de l'étranger. La religion elle-même était perméable à une infiltration étrangère. En effet, on n'avait ni temple ni livres sacrés ni sacerdoce et on vivait plutôt dans un « milieu divin ». Ces fragilités culturelles étaient un atout pour les missionnaires qui allaient se confronter cependant à deux problèmes majeurs : la langue et les coutumes du pays d'une part, d'autre part la méfiance, voire l'hostilité des indigènes.

Mais tout compte fait, qu'est-ce que les missionnaires apportaient aux rwandais ? Quel est l'apport de l'Eglise à la société rwandaise ? En guise de réponse, je voudrais mentionner quelques points qui ont changé la vie des rwandais. Je ne manquerai pas de signaler aussi les points douloureux qui ont caractérisé la rencontre inattendue avec les missionnaires. Ces points sont à classer au nombre des erreurs que nous devons reconnaître et assumer loyalement.

a) Le premier apport de l'Eglise, c'est d'abord l'Evangile de Jésus Christ dont l'accueil est un don de l'Esprit.

Pour discerner les traces de l'Esprit, nous avons besoin de critères. Dans les cas qui nous occupent, l'un des indices de l'efficacité de la mission, c'est que l'évangile imprègne les mœurs et informe la vie de ceux et celles qui l'ont accueilli, en l'occurrence les rwandais. Le courage des premiers chrétiens est un signe de l'Esprit. Certains d'entre eux ont dû supporter l'hostilité de leur entourage et ils se sont montrés des chrétiens convaincus. Ils ont résisté à la moquerie de ceux qui les méprisaient sous prétexte qu'ils étaient « vendus aux blancs ». Dans le même ordre d'idée, il est bon de louer l'émergence d'une communauté animée par la foi. C'est un « petit peuple humble qui met sa confiance dans le Seigneur » (Prophète Sophonie). Au sein de ce petit peuple on choisissait les parrains et les marraines pour le baptême.

b) La deuxième contribution qui a changé la société rwandaise porte sur les valeurs du mariage chrétien, l'indissolubilité du mariage et la monogamie opposée à la polygamie. En outre, le célibat volontaire pour le Royaume est une nouveauté absolue, un scandale même. Monseigneur Hirth a fait preuve d'un courage de prophète pour envoyer, très tôt, des néophytes au Séminaire pour se préparer au sacerdoce, dans un pays étranger. Par la grâce de Dieu, ce courage a été couronné par les premières ordinations sacerdotales de deux prêtres, en 1917. Dans l'entretemps, l'évêque avait initié les premiers essais de vie religieuse et en 1919 la première rwandaise fit profession dans la première congrégation religieuse

autochtone. Avec pareille consolation, Monseigneur Hirth pouvait chanter son « Nunc dimittis » (Lc 2, 29), mission accomplie.

- c) D'autres contributions durables portent sur l'éducation à une vie saine par l'hygiène et la lutte contre les maladies. Tout cela a changé la vie des rwandais. L'éducation est le domaine qui va avoir un impact considérable sur la vie des rwandais. D'abord l'alphabétisation, savoir lire et écrire, puis progressivement la fondation des écoles.
- d) Il y a enfin ce que l'on appelle aujourd'hui le développement. Nous pensons surtout à l'introduction des plantes nouvelles, mais aussi à une manière de faire de l'agriculture pour endiguer les famines endémiques dans le pays et améliorer l'alimentation. Sur ce point, le rôle de l'administration coloniale a été décisive, même si les moyens répressifs employés étaient très rudes pour la population.

5. L'autre face de la réalité

En dépit des belles réalisations des missionnaires, leur approche de l'histoire et de la culture rwandaise était influencée par la philosophie et les analyses de leur époque. Les théories des ethnologues et des coloniaux à propos des noirs ont conditionné les attitudes des européens en général et des missionnaires en particulier. Certains n'hésitaient pas à utiliser la violence pour détruire ce que les rwandais respectaient comme l'expression de leur religiosité. Même le nom de Dieu, IMANA, a été banni pour faire place à un mot étranger, Mungu. Il a fallu la sagesse et l'autorité morale

de Monseigneur Bigirumwami, après le Concile Vatican II, pour réhabiliter « Imana » au Rwanda, d'abord dans son diocèse de Nyundo, puis après des hésitations d'autres diocèses ont enfin donné droit de cité à l'Imana.

Mais ce qui est plus grave, c'est que les missionnaires ont joué un grand rôle dans l'ethnisation de la société rwandaise, surtout en utilisant les préjugés qui entouraient la théorie du Hamite. L'obsession à former une élite Tutsi faisait partie de la stratégie des Pères Blancs dans l'évangélisation. Les instructions du Cardinal Lavignerie insistent sur l'effort de convertir d'abord la classe dirigeante et Monseigneur Classe fut un promoteur enthousiaste de cette méthode, car il voulait faire du Rwanda « un royaume chrétien ».

Favoriser les Tutsis était donc un choix qui devait se concrétiser dans l'orientation des écoles qui étaient délibérément sélectives. Il s'agit surtout de l'Ecole de Nyanza qui fut transférée à Kabgayi et de la Section d'administration du Groupe Scolaire de Butare, une école fondée en 1929 et confiée aux Frères de la Charité. Ces écoles avaient pour mission de former de futurs chefs et des auxiliaires de l'administration. Les autorités coloniales appuyaient cette vision qui les arrangeaient bien. Pour l'Eglise cependant, c'était une option pastorale. Cette discrimination creusait inévitablement le fossé entre Hutu et Tutsi et posait la base de l'idéologie raciste qui finira par souiller la beauté de l'Evangile.

Lorsque le vent de l'histoire changea de direction, vers l'approche des indépendances, les autorités coloniales et les missionnaires firent volte-face et

changèrent de stratégie pour appuyer les délaissés d'hier et diaboliser ceux qui étaient les préférés. Des voix n'ont pas manqué pour dénoncer la dérive idéologique et chercher des manières de promouvoir la justice sociale sans briser l'unité des rwandais. Mais la fracture de la société continuait de s'approfondir. Dans ces circonstances, force était d'affirmer que la rencontre du Rwanda avec les missionnaires, c'est-à-dire avec l'Eglise, aura été une « aventure ambiguë ». On a beaucoup gagné, mais on a perdu quelque chose de l'âme du Rwanda : l'expérience de vivre ensemble. Dès lors, la tâche de l'Eglise aujourd'hui est d'aider à faire du chemin pour expérimenter combien « il est bon de vivre ensemble comme des frères ».

Bibliographie

- IRDP (Institut de Recherche et de Développement pour la Paix), Histoire et conflits du Rwanda, Inédits, Kigali, 2005.
- Gatwa, Tharcisse, Rwanda. Eglises : Victimes ou Coupables ?
- Les Eglises et l'idéologie au Rwanda 1990-1994, Editions Clé, Yaoundé, 2001.
- Sémelin, Jacques, Purifier et détruire, Usages politiques des massacres et génocides, Seuil, Paris, 2005.
- Prunier, Gérard, Rwanda, le génocide, Editions Dagorna, Milan, 1999.



PRESENTATION SCIENTIFIQUE AUTOUR DU CONCEPT DE LA “PURIFICATION DE LA MEMOIRE”

1. Introduction

La mémoire est une fonction qui nous permet d'intégrer, de conserver et de restituer les informations, elle nous permet d'interagir avec notre environnement. Le processus biologique est à l'origine de notre capacité d'assimiler, de se souvenir ; le système limbique en particulier l'amygdale et l'hippocampe.

2. Mécanismes neurobiologiques à l'œuvre de la mémoire

Le système limbique est parfois appelé le cerveau limbique ou le cerveau émotionnel.

Amygdale : Fait partie du système limbique, est impliqué dans la reconnaissance et dans l'évaluation de la valence émotionnelle des stimuli sensoriels dans l'apprentissage associatif, des réponses comportementales et

végétatives associées en particulier dans la peur et l'anxiété.

Hippocampe : Joue un rôle central dans la cognition, la mémoire, l'apprentissage et le repérage dans l'espace.

Lors des violences extrêmes, incompréhensibles, où l'homme est confronté à sa propre mort, se trouvant dans l'incapacité totale de se sauver, sans échappatoire, l'hippocampe est dans l'incapacité de se représenter l'événement, de l'intégrer, de relier aux connaissances et donc de le moduler ou d'éteindre les amygdales. C'est comme le circuit électrique en surtension qui disjoints pour sauvegarder les appareils. Le taux d'adrénaline et de cortisol augmentent dans l'organisme, ce qui peut provoquer des maladies comme les infarctus du myocarde, les hypertensions artérielles.

Honorable Dr Célestin SEBUHORO



3. La mémoire traumatique

La mémoire traumatique est une conséquence psycho-traumatique des violences subies se traduisant par des réminiscences intrusives qui envahissent totalement la conscience (flash-backs, illusions sensorielles, cauchemars) et qui font revivre à l'identique avec la même détresse, les mêmes réactions physiologiques, somatiques et psychologiques que celles vécues lors des violences.

C'est le cas des victimes des génocides, des actes de barbarie de l'homme sur son semblable, des tortures, des maltraitements à l'enfance, des violences sexuelles. Ces actes sont à l'origine des symptômes chroniques et invalidants. Enkystés dans le psychisme, ils s'apparentent à une bombe prête à se déclencher à tout moment, transformant la vie en terrain miné, nécessitant une hyper vigilance et une mise en place des stratégies d'évitement et de contrôle épuisants et handicapants (évitement des situations de sensations, des émotions, ...), des conduites dissociées qui permettent de s'anesthésier.

4. La mémoire traumatique selon la psychanalyse

Sigmund FREUD pose la question : « Comment partir des images insupportables pour arriver au souvenir plus élaborable » ? Il évoque les "images plus réelles que le réel" qui replongent le survivant dans la réalité de là-bas. L'impossibilité de séparer le traumatisme du reste de la vie, la mémoire agit comme une enveloppe toxique qui contamine tous les souvenirs, tant ceux de l'avant et que d'après.

Le passé ne passe pas, la victime est incapable de se réjouir, elle éclate en sanglots et " gâche " sa fête contre elle,

malgré elle. C'est le cas des jeunes filles orphelines qui, au cours de leurs mariages, se souviennent de leurs parents, frères et sœurs qui devraient être présents mais qui ont été tués au cours du génocide perpétré contre les Tutsis. Les événements s'inscrivent dans la mémoire sous forme de traces mnésiques qui subsistent en attendant d'être réactivés par des stimuli extérieurs ayant un rapport avec les stimuli initiaux.

Le refoulement : C'est une opération mentale par laquelle le sujet cherche à repousser ou à maintenir dans l'inconscient des représentations (pensées, images, souvenirs) liées aux images négatives ou au vécu effrayant.

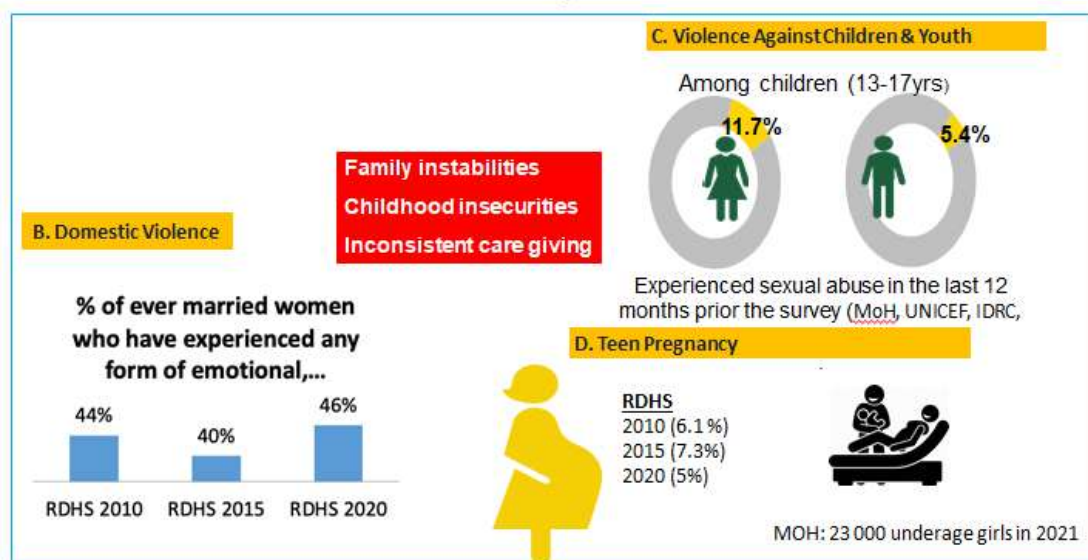
5. La mémoire saine est évolutive

La mémoire saine est évolutive. Elle englobe les chocs émotionnels subis au cours de la vie, mais aussi les succès et les réussites. Elle retrace la trajectoire de l'individu en évoquant sa capacité à transcender les obstacles et à surmonter les défis de la vie. Par contre, si je suis **hébété, sidéré**, si je ne comprends pas ce qui m'est arrivé, je suis chaos debout, je suis prisonnier du passé.

6. De quelques éléments mettant en évidence la souffrance psychique au Rwanda actuel

Quelques chiffres :

- **1.074. 017** tués pendant le génocide perpétré contre les Tutsis, soit 1/7 ;
- Femmes violées, certaines contaminées par les bourreaux, infectées et affectées par le VIH ;
- **1.951.338** accusés de génocide perpétré contre les Tutsis, soit 2/7 ;
-



- **2.500.000** exilés au Congo et dans d'autres pays, retournés de l'exil ;
- **0.6 à 1 million** des réfugiés retournés au Rwanda après 34 ans d'exil ;
- Prévalence du P.T.S.D (*Post trauma stress disorder*) **20-26%** soit 1/5);
- Le Rwanda précolonial, la colonisation et l'évangélisation, l'après-colonial : Quelles sont les souvenirs que la communauté rwandaise a gardés, qui perdurent et qui sont les freins à la réconciliation réelle au Rwanda actuel ?

7. Pardon

Pardoner n'est certes pas oublier, et pour pardonner, on ne doit pas tenter ni d'oublier ni de nier, ni de refouler dans l'inconscient la blessure subie. Ce n'est sûrement pas une opportunité de la reproduction du mal sur autrui. Pardoner c'est se libérer des offenses subies, ou infligées aux autres, c'est un acte totalement gratuit sans exigence de rendre.

7.1. La colère

Pour les psychologues, c'est la colère qui s'est métamorphosée en ressentiment qui leur amène le plus de clients pour

qui le pardon peut s'avérer la meilleure issue de secours. La colère est néfaste, délétère. Elle peut être dirigée contre les personnes innocentes. Elle conduit à l'autodestruction.

Le pardon est un acte qui déracine le mal au point de départ. La haine est cette chaîne qui nous enchaîne et nous empêche d'avancer, de trouver un nouvel élan de la vie. Avoir infligé délibérément à l'autre un mal inouï, la colère, la haine, la frustration dominant chez la victime. La colère est un sentiment négatif qui nous fait perdre le contrôle de nos actes, de nos paroles, de nos pensées. Elle engendre la rancœur.

Le pardon est un processus de libération qui permet à la victime d'être soulagée, de se libérer de la haine, de l'amertume. Il est possible de transmuter la colère, de la transformer, de prendre conscience de ses actes et de ses répercussions sur l'autre et d'arriver à son opposé : la paix intérieure. La vérité libérée libère.

7.2. Le pouvoir thérapeutique du pardon

Le pardon est donné, non pas que l'offenseur le mérite mais parce qu'il faut couper ce lien **toxique**, pour vous libérer et retrouver votre sérénité. Le pardon déracine le mal à la source, il **nettoie** nos propres schémas de pensées, nos jugements négatifs envers nous-mêmes et les autres. Il **nettoie** les maux qui nous court-circuitent et nous permettent de trouver un nouvel élan de la vie : **la paix intérieure**.

7.3. Modèles de la purification de la mémoire

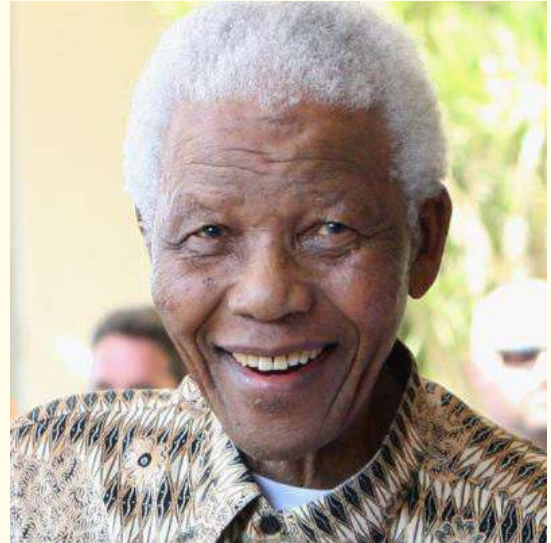
7.3.1. Le Pape Saint Jean-Paul II

- Le Pape Jean Paul II est fusillé par Mehmet Ali Agça le 13 Mai 1981 à la place Saint Pierre de Rome alors qu'il est au milieu de milliers de fidèles. Il va survivre à cette tentative d'assassinat.
- Le 27 décembre 1983, Le Pape Jean Paul II a rendu visite à Agça dans la

prison et lui a réitéré son pardon face à face, le pardon qu'il lui avait octroyé auparavant !

7.3.2. Le Président Nelson Mandela

- Il a été emprisonné dans l'île de Robben Island où il est resté dix-huit



Le Président Nelson Mandela

Saint Jean-Paul II avec le tireur qui voulait le tuer



de ses vingt-sept années de prison effectuant des travaux forcés, vivant dans des conditions rudes dans une cellule minable, travaillant dans une carrière de chaux, les gardiens urinant souvent sur lui...

- Arrêté le 5 août 1962, il sera relâché le 11 février 1990. Il sera élu Président de l'Afrique du Sud, sa philosophie "Ubuntu" va lui permettre d'instaurer la paix et la réconciliation avec ses anciens tortionnaires.

7.3.3. François Xavier Ngarambe

- Rescapé du génocide perpétré contre les Tutsi, il a perdu une grande partie de sa famille dont ses parents, son beau-père, ses beaux-frères, ses frères de la communauté de l'Emmanuel dont la famille Cyprien Rugamba et sa famille, ...
- Après un temps de réflexion et de prière, il va chercher à connaître la vérité sur le sort réservé à ses proches durant le génocide, il va rencontrer un des bourreaux qui faisait partie du groupe de miliciens qui est allé tuer ses parents. Ce bourreau lui a demandé pardon, il a accordé le pardon, ils se sont réconciliés : "Uriya yabaye umuvandimwe wanjye binyuze mu maraso y'ababyeyi banjye

yamenetse, nk'uko n'ubundi amaraso ameneka iyo umubyeyi abyara." François-Xavier Ngarambe.

8. Le pardon peut guérir ?

Comment apaiser son cœur brisé ? Ceux qui ont été gravement offensés, qui ont subi des violences physiques ou psychologiques, qui ont été humiliés ou trahis, tendent à s'enfermer irrémédiablement dans le mal qui leur a été fait. En suivant une psychothérapie, ils n'arrivent pas à se réconcilier. L'offense commise est quelque chose d'impensable, ce qui est un symptôme psychologique que la souffrance vécue est ineffaçable. Le pardon n'est pas subordonné au repentir du bourreau.

Au point de vue thérapeutique, le pardon est inconditionnel que le coupable ait demandé pardon ou pas. La haine engendre les verrous psychologiques et émotionnels les plus forts qui ont un effet dévastateur sur la totalité de la personne en entretenant l'hostilité, le ressentiment, la vengeance, renferme la personne blessée dans le sentiment que sa vie est définitivement cassée, donc invivable. Sur le plan psychologique, le reflet destructeur provoqué par la haine chez la personne blessée tue sa capacité de vivre, l'empêche de sortir du cercle infernal de l'inoubliable du mal, de réparer un être brisé par le mal qu'il a subi.

Pour casser la haine, le seul moyen c'est le pardon. Cet acte psychique libérateur tue la haine qui est en soi. De ce fait, nous délivre de la "**mémoire**" du mal. Le pardon est un acte réparateur du monde intérieur, il décharge le processus destructeur qui est en nous et nous ouvre à nouveau vers la vie. Il stoppe l'engrenage infernal du mal, nous sort



François Xavier Ngarambe

définitivement d'une situation sans fin et sans issue. Si on continuait d'entretenir cette force destructrice, ce serait la victoire définitive du mal sur notre vie.

Le pardon est un processus psychique qui agit comme une force de **transformation profonde** éradiquant les émotions négatives de la haine pour ouvrir un passage vers la vie. Le pardon nous permet de commencer à vivre d'une autre façon, marquée par la volonté de se **déligoter** de notre ressentiment, d'avoir une force singulière d'engagement pour aller vers la vie, une puissante force de **transformation intérieure**. Le pardon nous permet d'éviter de rester figés dans nos émotions négatives que la haine continue à provoquer, il crée en nous la **régulation émotionnelle** et la **maîtrise de soi**.

9. Conclusion

Au terme de cette présentation, nous vous invitons à réfléchir sur les faits historiques du passé qui pèsent sur notre présent et handicapent notre futur. Quoi que l'on fasse, il faudra les affronter et les assumer. Les souvenirs des événements néfastes du passé peuvent porter ombrage à notre communauté rwandaise d'aujourd'hui et à notre Eglise. Ils sont sans échappatoire, c'est un passage obligé pour les revisiter, les recadrer, les surmonter pour aller pleinement vers l'avenir.

Les recherches sur les racines des conflits au Rwanda et dans la région ainsi que leurs conséquences sur le plan collectif et individuel sont présentes. Nos mémoires "contaminées" sont devenues des points de cristallisation de l'identité (nation, religion, ethnie). Comment devons-nous nous libérer et nous émanciper d'anciennes rancœurs, parvenir à de

nouveaux repères identitaires et vivre ensemble en harmonie ?

Les Rwandais gardent en eux trop plein d'émotions douloureuses, comment parler de ces souffrances ressenties, comment les comprendre, les gérer, les réguler ? Comment s'approprier de notre « **mémoire-archive** » ? « Surmonter sa souffrance, ce n'est pas transférer son deuil, ni être dépossédé de sa propre mémoire ou se contenter de faire une amnésie collective et individuelle. Ce n'est pas non plus confondre son expérience personnelle à celle des autres. C'est pouvoir accéder à son vécu profond, dépasser ses épisodes pénibles, se reconstruire au fil des années et parvenir à retrouver le sens positif de la vie » (Sebuhoro, C.; 2005 page 35).

Le fait de pardonner guérit véritablement. « On a pu observer une transformation positive de l'image de soi, une diminution significative de l'état dépressif et de l'anxiété, une confiance renforcée par le sentiment d'espoir. Le pardon est une exigence psychique pour recréer la paix en soi et avec les autres » (Fischer G-N. 2015 page 116).

En pardonnant on retrouve la paix, car notre capacité de redevenir humain est restaurée, mettant fin à un cercle infernal de l'inoubliable offense, en brisant l'offense qui nous a brisés, nous ouvrant ainsi à un nouveau passage vers la vie. Peut-on parler de purification ou d'intégration harmonieuse de tous les aspects et de toutes les dimensions de notre être ? Les souffrances nous infligées par les autres ou que nous infligeons aux autres laissent des traces indélébiles dans le psychisme ; à nous de mobiliser nos ressources intérieures pour les surmonter.

PURIFICATION DE LA MEMOIRE : COMPRENDRE LA MANIPULATION DES IDENTITES AU RWANDA

Le Drame de la Manipulation des Identités et ses Conséquences

1. Introduction

Selon Louzoun et al (1997, p.173) « *un génocide est un crime commis à l'échelle d'un peuple, dans lequel les victimes sont martyrisées et exterminées non pas en tant qu'ennemis qu'il faut vaincre et humilier, mais parce que **c'est leur être même** qu'il s'agit de **faire disparaître** du monde visible comme **de la mémoire des humains**. A travers l'autre qu'on fait disparaître, c'est **l'idée même de son existence**, avec tout ce qui lui est attaché, que l'on veut éradiquer.* »

La rage de destruction s'applique aux corps des humains, mais aussi au bétail,

aux maisons, dont on disperse jusqu'aux pierres de fondation, aux objets de culte, aux mots mêmes de la langue... ce sont tous les repères **de pensées, de croyances**, tous les cadres éthiques que l'on attaque sérieusement.

Au Rwanda, les bourreaux non seulement se sont attaqués aux Tutsis, mais aussi ont abattu les vaches qui symbolisent la fierté et la richesse chez les Tutsis. Ils se sont attaqués aussi aux meubles de la maison, des photos ont été brûlées pour effacer tout souvenir. Les bananeraies ont été coupées, les récoltes ont été brûlées. Ils disaient

Mr. Eugene RUTEMBESA



ne plus avoir besoin d'être nourris par l'envahisseur « Tutsi ».

Des stéréotypes nombreux sont liés à l'histoire du Rwanda sur la supériorité des Tutsis sur les Hutus. Ils touchent différents points. En premier, la vache, qui serait l'instrument d'asservissement des Hutus par le Tutsi. Puis, celui de la féodalité qui supposait que ce régime social était le système que les Tutsis auraient organisé pour mettre le peuple hutu à leurs pieds. Ces stéréotypes ont développé des complexes d'infériorité et des frustrations chez les Hutus, de génération en génération, qui, à notre avis, ont conduit au génocide de 1994.

2. Comment expliquer le concept du stéréotype ?

Le stéréotype, c'est une **opinion toute faite**, une **représentation figée**, caricaturale, concernant un groupe social. Par exemple, les stéréotypes de sexe, ce sont ces croyances caricaturales concernant les groupes féminins et masculins, qui contribuent à dévaloriser le groupe féminin et à valoriser le groupe masculin, conformément à l'ordre social inégal des sexes (Mosconi, 2009). En voici d'autres exemples : les sciences c'est pour les hommes ; la force c'est les hommes et la tendresse pour la femme ; *“L'homme fait la guerre et la femme est le repos du Guerrier”* ; etc.

Les moyens de transmission peuvent être conscients ou inconscients et sont partagés par les membres d'une communauté ou d'une société donnée. Le processus commence dès la petite enfance, se construit et s'apprend petit à petit, dans nos familles, dans une communauté, à l'école, à travers nos mythes d'origine et contes, etc. Par

exemple, dans les stéréotypes, on oublie en fait les ressemblances, dans le mythe fondateur du Rwanda (Gahutu, Gatwa, Gatutsi), pour privilégier les différences et cela donne l'effet **“Pygmalion”** ou l'effet **“Hallo”**.

3. Stéréotype, préjugé et discrimination

Le stéréotype est, comme nous l'avons vu précédemment, une croyance simplifiée permettant une meilleure appréhension et compréhension de notre environnement. **Le préjugé**, quant à lui, est une attitude souvent négative et défavorable envers des individus en raison de leur appartenance à un groupe social particulier (préjugé sur les Batwa). **La discrimination** concerne les comportements et les actions qui ont pour effet de traiter de manière négative une personne ou un groupe de personnes en raison de son groupe d'appartenance (âge, sexe, ethnie, origine sociale, etc.).

4. Le caractère particulier du génocide rwandais

L'aspect particulier vient d'abord du fait que les deux ethnies ont toujours coexisté, ont toujours vécu en parfaite harmonie. Un Hutu pauvre toujours nouait de bonnes relations avec un Tutsi de son rang ; un riche vivait dans un monde de riches, qu'ils soient Hutus ou Tutsis. Les différents stéréotypes et les manipulations tendancieuses sous-tendues de préjugés, ont été développés par certains chercheurs dans un contexte de colonisation (Lugan, Zuure). Ils ont réussi à semer le doute dans cette fraternité des deux principaux groupes. Les deux Républiques qui se sont

succédées ont continué à développer cette idéologie politique révisionniste.

Dans cette quête de différenciation des groupes, l'Église (missionnaires) a joué également un rôle prépondérant, comme le montre cette citation de Mgr Classe, vicaire apostolique au Rwanda, dans une lettre qu'il adressa aux autorités coloniales en 1927 : « *Si nous voulons nous placer au point de vue pratique et chercher l'intérêt vrai du pays, nous avons dans la jeunesse mututsi un élément incomparable de progrès (...). Qu'on demande aux Bahutu s'ils préfèrent être commandés par des roturiers ou par des nobles, la réponse n'est pas douteuse ; leur préférence va aux Batutsi, et pour cause : Chefs nés avec le sens du commandement. (...) C'est le secret de leur installation dans le pays et de leur mainmise sur lui.* » Ces théories hasardeuses et opportunistes ont continué à miner l'inconscient collectif et la cohésion sociale des Banyarwanda.

Que faut-il retenir de cette citation ? Mgr Classe partage sommairement le monde rwandais et, à la suite d'autres « *penseurs* » était convaincu que les Tutsis sont des envahisseurs, intelligents tandis que les Hutus sont des autochtones, idiots qui ne sont bons qu'avec leurs houes. C'est à partir de ce moment que les uns ont cru être supérieurs, les autres inférieurs.

Depuis la fin de la monarchie, le colonisateur et les Républiques qui se sont succédées n'ont fait que s'appuyer sur cette idéologie du mythe fondateur qui prêchait la supériorité de Tutsi sur le Hutu. L'aboutissement fut le génocide de 1994 par le groupe des Hutus, qui ont toujours adhéré à ces stéréotypes

amplifiés par les chercheurs de l'époque.

Les ancêtres (Abraham comme ancêtre des croyants ou nos rois) étaient les garants du respect de l'ordre fondateur de la société. En cherchant à supprimer les rituels d'affirmation de la présence et de la paternité du roi, c'est le fondement même de la loi sociale que les missionnaires chrétiens et colonisateurs avaient touchée.

Dans mes consultations cliniques, l'un de mes patients dans un moment de colère, me dit : « **Aho ubwenge bwabo bwari kuba habaye inda** ». Ce qui fait allusion à un autre type de stéréotype qui affirme que le peuple Hutu de nature est gourmand qui ne cherche qu'à remplir son ventre ». L'intelligent, c'est le Tutsi, qui peut même passer un temps assez long sans réclamer à manger. Tous ces clichés sont donc repris par les deux groupes eux-mêmes dans la vie de tous les jours et de tout un chacun. La conséquence sera une société sans pensées critiques et créatrices.

En revenant sur le génocide perpétré contre les Tutsi, Altounian (2000, p. 73) souligne son caractère particulier et de sa logique en disant ceci : « Si les exterminateurs n'oublient jamais dans leur programme, à côté de l'exécution des hommes, le viol des femmes voire l'éventrement des femmes enceintes ou la mutilation des parties génitales de deux sexes, c'est qu'au-delà de la destruction visible des vies, ils ambitionnent la destruction invisible et secrète du lieu de fécondation, de l'espace intérieur où germent la vie et la pensée. L'anéantissement de l'aire culturelle, induit par l'assassinat et la disparition des hommes, projette en fait, au dehors, cette dévastation de

l'intériorité de la mère, dévastation de la femme en elle ».

5. Comment rétablir l'ordre des choses dans le processus de purification de notre société ?

Le rituel de purification tente de restaurer l'ordre rompu et ainsi transcender le désordre imposé par le génocide. Il est destiné à effacer une souillure, il faut se débarrasser de toute impureté (les gens sont devenus des impurs) ; « Bagomba kuva i **Buzimu bakajya i Buntu** » **pour dire « ils doivent quitter le monde des ténèbres et cheminer vers la lumière ».**

L'Eglise Catholique parle du « **Purgatoire** », lieu où les âmes des justes expient, se purifient de leurs péchés avant d'accéder au paradis. Dans le Rwanda traditionnel, la notion de « **Kunywa isubyo** » a été introduite par Dr Emmanuel Rekeraho (2012). Il est revenu sur la catastrophe du « *génocide perpétré contre les Tutsis. Il l'a qualifié d'amahano ("l'indicible")* ».

Isubyo en kinyarwanda renvoie à l'ensemble de rites et rituels observés par la ou les personnes pour éloigner la mort/le malheur qui s'est abattu sur la personne, la famille ou la communauté. Dans le Rwanda ancien, il fallait "Kujya ku bapfumu guhanuza" pour d'abord comprendre. C'est par après que le rituel de « **gukubitwa icyuhagiro** » était observé. Ça renvoie au fait d'être lavé, purifié afin d'éloigner la mort.

Purification de la mémoire

Dans le Rwanda ancien, le rituel de Kunywana "sejurer d'enejamastrahir l'un l'autre" "l'amour éternel" entre les deux familles et c'était transgénérationnel. Le traître (celui qui brisait ce serment

devait se repentir et symboliser le geste en offrant quelque chose à l'offensé). Yaramuhongaga, ngo aticwa n'igihango bagiranye cyo kudahemukirana. Mu mihango ya gikristu iyo wakoshereje Imana n'abantu baguca icyiru. On parle de la confession du péché, l'abandon du péché.

Comment alors concilier nos croyances à la réalité socio-culturelle rwandaise ? Quoi qu'il en soit, une purification s'impose ! Mais de quelle purification parle-t-on ? Il y a eu rupture / continuité ce qui a entraîné l'impossibilité de symbolisation.

Munyandamutsa disait : « Les survivants du génocide des Tutsi au Rwanda ont dû être créatifs et inventifs pour donner du sens à ce qui leur est resté comme vie et ont dû procéder à des réaménagements psychiques pour préserver leur intégrité ». Comme le proverbe rwandais l'explique : « **Ahaciye icyaha haca icyiru** » « l'expiation du péché passe par une rédemption (la majorité des cas symboliques).

6. Que conclure ?

Les fonctions de rites de purification passent par les étapes suivantes : **transcender le désordre, réaffirmer les fondements, rompre le passé et restaurer l'identité et les liens.** L'ancêtre c'est celui qui décide de tout comportement. L'ancêtre fondateur inscrit le groupe dans un espace présent, celui du village, du clan ou du lignage. La question est : « Que sommes-nous devenus après le génocide de 1994 ? » La purification des âmes par le retour à la source, le retour à nos origines léguées par les ancêtres s'impose.

L'ancêtre fondateur des Banyarwanda, Gihanga Ngomijana a donné le ton : "Kubaho no kubana" « **vivre et vivre en interaction avec les autres** » ; umuntu ni abandj, (l'homme vit parce que les autres sont là), « ubuzima ni magirirane », « l'ordre du monde se justifie par l'esprit d'entraide et de collaboration » « vivre en harmonie avec le créateur, nos semblables et la nature ».

Kwiyunga (se réconcilier) vise à recouvrer un corps vivant (**kunga igufa ryavunitse**). Une analogie entre les procédures de restauration de l'intégrité du corps propre et celles liées au recouvrement de l'intégrité du corps social perturbé par la transgression et le crime/le génocide. La restauration d'un ordre perturbé engage l'ensemble des parties concernées.

Le pardon consiste à restaurer la relation, parler, discuter pour comprendre ensemble pourquoi on en est arrivé là. Comme le dit Roger Mallet : « *Raconter son mal, c'est le rendre présent mais déjà au passé* » (*narrative therapy* en donne l'occasion).

Nous sommes obligés (psychologues, les hommes de l'Eglise et toute la communauté) de créer/inventer des dispositifs originaux pour transcender le désordre installé par la néantisation.

Bibliographie

1. D'ARIANOFF, A., 1951, « Origine des clans hamites au Ruanda », *Zaire*, V, I,
2. ARNOUX Alexandre (Révérend Père), 1947, *Les Pères Blancs aux sources du Nil (Rwanda)*; Namur, Grands Lacs.
3. BOURGEOIS R., 1956, *Banyarwanda et Barundi* Vol. II : *La coutume*, Bruxelles, Académie des Sciences Coloniales
4. BYANAFASHE Déogratias (sous la direction de), *Les défis de l'historiographie rwandaise, T.I Les faits controversés*, publication du CERCOH, (Centre d'Etude et de Recherche en Sciences Humaines), Edition de l'université nationale du Rwanda
5. CHRÉTIEN Jean-Pierre, 1991, « Interlacustres (royaumes) », in *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* (M. IZARD et P. BONTE eds.), Paris, PUF, 1991, pp. 382-383.
6. COQUIO Catherine, 1997, *Rwanda 1894-1994. Un exotisme colonial aux sources d'une idéologie génocidaire : le mythe hamitique*.





Mgr. Edouard Sinayobye, Évêque de Cyangugu

EXPÉRIENCE DU PARDON COMME POINT CRUCIAL DANS LA DÉMARCHE DE LA PURIFICATION DE LA MÉMOIRE

Introduction

Le drame du génocide, comme tout péché par ailleurs, a affecté à la fois les personnes qui l'ont commis, les autres membres de la société et la relation avec Dieu. Toute réconciliation doit se faire, par conséquent, à ces trois niveaux. La conversion (ou la transformation du sujet), est donc un préalable à la réconciliation. Saint Jean-Paul II dans « *Reconciliatio et Paenitentia* », affirmait que : « *Pénitence est étroitement liée à la réconciliation, car se réconcilier avec Dieu, avec soi-même et avec les autres, suppose que l'on remporte la victoire sur la rupture radicale qu'est le péché, ce qui se réalise seulement à travers la transformation*

intérieure ou conversion »¹.

Dans notre réflexion, l'expérience du pardon, nous allons la considérer comme : « le remède chrétien qui détruit le mal et panse les blessures du cœur »². Nous affirmons que « *le pardon et la miséricorde permettent de rompre le cycle de la violence en libérant à la fois la victime et le bourreau* »³.

Pour illustrer cette démarche tri-dimensionnelle, je veux m'appuyer sur l'expérience de réconciliation vécue par ce personnage représentatif que

1. JEAN PAUL II, *Exhortation apostolique post-synodale, Reconciliatio et Paenitentia*, LEV, 1984, 4.
2. Message des Évêques catholique du Rwanda, *Souvenons-nous de ce qui s'est passé en renforçant la vérité, la justice et le pardon*, Février 2004, n° 14.
3. Véronique FRANCOU, *Les 4 piliers de la fraternité*, Saint- Léger Éditions, 2021, 96.

l'Évangéliste Luc présente sous le titre de Fils Prodigue (cf. Lc 15, 11-32).

Le récit de cette lumineuse expérience donne quelques repères de cette démarche que je vous propose.

« Il rentra en lui-même et se dit : je vais retourner chez mon père ».

La première grâce que ce Fils a reçue de Dieu et qui a déclenché sa conversion, c'est le courage de rentrer en soi-même, à l'intérieur de son cœur qui, jusque-là, était tenu captif par le péché. D'où lui est venue cette heureuse idée de rentrer en lui-même ? Ce n'est point une décision de son cœur, mais une inspiration qui lui est venue de l'Esprit Saint, Lui qui conduit l'homme au désert : « *Je vais la séduire, je la conduirai au désert et je parlerai à son cœur* » (Os 2,16); le désert, c'est le cœur de l'homme, ce temple intérieur.

Tant que le coupable n'est pas encore libéré de son mal, il ne peut entrer en lui-même et se réconcilier avec soi-même, car le cœur est encore enchaîné par le mal. Un cœur qui n'est pas encore libéré de son mal, on le fuit, on n'y entre pas.

Du moment que le Fils est rentré dans son cœur, il a reçu une lumière ; l'Esprit Saint est Lumière. Le premier effet de cette lumière, c'est l'humble reconnaissance de son péché. Jésus l'avait prédit : l'Esprit Saint montrera au monde là où est le péché (cf. Jn 16, 8). Cette lumière tout à fait nouvelle a suscité en lui, non seulement la reconnaissance de son péché, mais aussi le désir du repentir, la conversion : « *Je vais retourner chez mon Père* ».

A ce moment, on dirait que sa mémoire, qui jusque-là était obscurcie par le péché,

a été illuminée par l'amour de son Père. Il « a fait mémoire » de la communion avec le Père et ainsi sa mémoire a été purifiée, libérée. Il décida alors de se mettre sur le chemin du retour. Sa mémoire purifiée, son cœur désormais libéré, a reçu une autre grâce : une connaissance, on peut dire même une reconnaissance de sa filiation vis-à-vis de son Père. Il l'affirme : « je vais retourner chez mon Père ». Il se rappelle qu'il a encore un Père, que lui, est encore son fils. Sur ce, il reconnaît qu'il garde la même dignité de fils et son Père n'a point perdu de ce qui faisait de lui un Père, la miséricorde.

« Le Père l'embrassa tendrement »

Le Fils aurait pu se repentir dans son cœur, se reconnaître fils, mais en rester à ce niveau. Mais hélas, poussé par une force plus puissante que son ancienne résistance, il s'est mis sur le chemin du retour. Le cœur brûlant du désir de la rencontre, de la réconciliation, il prit le courage entre ses mains, et se mit décidément en route. L'Esprit Saint le poussait de l'intérieur ; cela s'appelle le don de la force que l'Esprit Saint donne. On voit bien que le cœur de ce Fils est transformé, libéré et prêt pour la rencontre avec le Père et avec les autres. Le texte dit que son Père le vit de loin, courut et l'embrassa tendrement, l'accueille, lui fait retrouver la dignité de fils. Le fils renaît. C'est la réconciliation avec Dieu.

Le Père invite les amis et organise une fête

Le péché du Fils avait affecté aussi bien son Père que les autres, à commencer par son frère. En vertu de la solidarité humaine, dans le bien comme dans le

mal, tout péché cause un dommage à toute la collectivité. Saint Jean-Paul II éclaire ce point : « *Il n'y a pas de péché, même le plus intime et le plus secret, le plus strictement individuel, qui concerne exclusivement celui qui le commet; tout péché a une répercussion, plus ou moins forte, plus ou moins dommageable, sur toute la communauté ecclésiale et sur la famille humaine* »⁴.

Le Fils aîné a eu du mal à être guéri d'une telle déchirure. Le Père, dans sa sagesse, a inventé une pédagogie thérapeutique : la fête, la rencontre, une occasion où le Fils s'est réconcilié avec la communauté.

C'est la réconciliation collective.

Quand le fils s'est mis sur le chemin du retour chez son Père, comme il le dit lui-même, il savait que là, il allait y trouver son frère. Parce que fils, il est aussi frère. La réconciliation avec Dieu s'accompagne de la réconciliation avec les autres. Quiconque cherche à se réconcilier avec Dieu, comprend bien qu'il doit d'abord se réconcilier avec les frères. Cette connaissance n'est pas le fruit d'une réflexion intellectuelle, mais bien une sagesse infuse dans l'âme par l'Esprit Saint.

Le rappel de ces faits-repères, tirés de l'Évangile, montre le chemin à parcourir, dans notre contexte, pour la purification de la mémoire : **rentre en soi-même, assumer son vécu et entamer, par la grâce de Dieu, la transformation intérieure, avant de se réconcilier avec les autres et avec Dieu.**

À la lumière de cette expérience, essayons d'examiner, de manière contextualisée, la démarche de réconciliation avec soi-même, avec les

autres, avec Dieu, dans la dynamique de la purification de la mémoire. Mais avant cela, je vous propose au préalable, l'examen de quelques annotations.

La première annotation

Du point de vue de la théologie, la purification de la mémoire se comprend comme un exercice par lequel la grâce de Dieu intervient dans la vie du sujet dont la mémoire a été obscurcie par les faits traumatisants. Une telle démarche aboutit à la guérison, à une certaine résurrection en apportant ce qu'on peut appeler un *super sens*.

La purification de la mémoire, telle que le comprend l'Église, « *consiste en un processus visant à libérer la conscience personnelle et commune de toutes les formes de ressentiment ou de violence, héritage des fautes du passé* »⁵. Le Pape François parle de la « mémoire pénitentielle » qui permet d'assumer le passé pour libérer l'avenir ⁶. Purifier la mémoire signifie donc : « éliminer de la conscience personnelle et collective toutes les formes de ressentiment et de violence laissées par l'héritage du passé, sur la base d'un nouveau et rigoureux jugement historico-théologique, lui-même fondement d'un comportement moral renouvelé. (...) ». Son but est de promouvoir la réconciliation dans la vérité, la justice et la charité entre les êtres humains »⁷. C'est ce que Saint Jean-Paul appelait : « *changer une situation historique de haine et de violence en*

5 COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *Mémoire et réconciliation : l'église et les fautes du passé*, 2000.

6 FRANÇOIS, *Fratelli tutti*, n° 226.

7 COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *Mémoire et réconciliation*.

4 JEAN PAUL II, *Reconciliatio et Paenitentia*, LEV, 1984, 16.

une civilisation d'amour »⁸. L'Église est invitée à prendre en charge, avec une conscience plus vive, le péché de ses fils. Elle reconnaît comme siens ses fils pécheurs et elle les incite à se purifier, par le repentir⁹.

La deuxième annotation

Dans le contexte rwandais, on se demande parfois si les protagonistes de la réconciliation se réduisent aux victimes et aux coupables. Il y a une catégorie de gens qui n'étaient pas visés par le génocide, mais qui n'ont pas été des génocidaires, qui ne sont ni victimes ni coupables. Il nous faut ici considérer que le fait de ne pas être concerné par les faits ne leur dispense pas d'être protagonistes de la réconciliation et donc de la démarche de la purification de la mémoire ; cela pour deux raisons.

La première raison, c'est que la communauté des croyants est un corps et que par conséquent, tout ce qui affecte l'un, affecte *ipso facto* les autres. Saint Jean-Paul II a expliqué cette solidarité : « *En vertu d'une solidarité humaine aussi mystérieuse et imperceptible que réelle et concrète, le péché de chacun se répercute d'une certaine manière sur les autres, si bien que l'on peut parler de communion dans le péché* »¹⁰. Et le Pape François de renchérir : « *Chaque violence commise contre un être humain est une blessure dans la chair de l'humanité* »¹¹.

La deuxième raison c'est celle-ci : Si celui qui n'est ni tueur ni victime n'est pas compté dans la catégorie des rescapés, cela ne le rend pas indifférent

à leur détresse comme la culpabilité des coupables ne doit pas l'affecter du fait qu'il est étiqueté hutu.

La troisième annotation

On entend parfois dire : « je ne peux pas pardonner parce que je ne peux pas oublier » ou « je te pardonne, mais je n'oublie pas ». Le psychisme humain est doté de cette faculté de la mémoire, donc de l'incapacité d'oublier. Le pardon comme acte de libération du poids de l'offense ne demande ni n'implique pas l'oubli. Il n'est point question d'oublier. Le philosophe Paul Ricoeur, dans son œuvre devenue une célébrité, *Mémoire, Histoire et oubli*, propose de lutter justement contre l'oubli¹². Le Pape François, à l'occasion des cérémonies de faire mémoire des tragédies d'Hiroshima, affirmait qu' : « *Il ne faut jamais oublier parce, dit-il, la mémoire qui est garantie et un encouragement pour construire un avenir plus juste et plus fraternel* »¹³.

La quatrième annotation

La justice comme gardienne de la dignité et des droits inaliénables de tout être humain doit être sauvegardé et le pardon ne l'altère point. Le pardon ne met pas à l'ombre la justice. On se rappelle le cas le plus emblématique du Saint Pape Jean Paul II qui, après l'attentat contre lui, a pénétré en prison pour offrir le pardon à son agresseur Ali Agça, tout en laissant la police italienne faire son travail de justice. Le Pape François donne dans *Fratelli tutti*, une réflexion très éclairée et très équilibrée : « *Mais aimer un oppresseur, ce n'est pas*

8 JEAN PAUL II, *Reconciliatio et Paenitentia*, LEV, 1984.

9 Voir Jean-Paul II, *Lettre apostolique Tertio millennio adveniente*, n° 33

10 JEAN PAUL II, *Reconciliatio et Paenitentia*, LEV, 1984, 16.

11 FRANÇOIS, *Fratelli tutti*, no 227.

12 Paul RICOEUR, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Seuil, Paris 2000, 36.

13 Cf. Discours au Mémorial de la Paix. Hiroshima – Japon (24 novembre 2019 : L'Osservatore Romano, éd. en langue française (3 décembre 2019), p. 8. 15.

accepter qu'il continue d'asservir, ce n'est pas non plus lui faire penser que ce qu'il fait est admissible. Au contraire, l'aimer comme il faut, c'est œuvrer de différentes manières pour qu'il cesse d'opprimer, c'est lui retirer ce pouvoir qu'il ne sait pas utiliser et qui le défigure comme un être humain. Pardonner ne veut pas dire lui permettre de continuer à piétiner sa propre dignité et celle de l'autre, ou laisser un criminel continuer à faire du mal »¹⁴.

Sur un autre plan, il faut reconnaître que l'on peut pardonner même à celui qui n'a pas demandé pardon : « *Si le pardon est gratuit, alors on peut pardonner même à quelqu'un qui résiste au repentir et qui est incapable de demander pardon* »¹⁵.

La cinquième annotation

Faire mémoire est de l'ordre du devoir. Cet acte s'inscrit dans le respect de l'histoire et des vivants et des morts. C'est le respect de la vérité. Ainsi compris, l'acte de mémoire regarde aussi le bien qui a été fait et les gens qui ont fait preuve d'humanité dans les moments obscurs. Le Pape François le rappelle : « *Je ne me réfère pas uniquement à la mémoire des horreurs, mais aussi du **souvenir** de ceux qui, dans un contexte malsain et corrompu, ont été capables de retrouver la dignité et, par de petits ou grands gestes, ont fait le choix de la solidarité, du pardon, de la fraternité. Il est très sain de faire mémoire du bien* »¹⁶. Faire mémoire du bien, c'est contribuer à l'expansion de la victoire du bien ; c'est témoigner que le dernier mot revient au bien et non pas au mal.

La sixième annotation

14 FRANÇOIS, *Fratelli tutti*, no 241.

15 FRANÇOIS, *Fratelli tutti*, no 250.

16 FRANÇOIS, *Fratelli tutti*, 2020, no 249.

Pardonner est toujours un acte libre et la réconciliation personnalisée. Le pardon est le résultat d'un processus. Il n'est jamais imposé : « *On ne doit pas exiger une sorte de pardon social de la part de celui qui a beaucoup souffert injustement et cruellement* »¹⁷. La réconciliation aussi doit partir de la conviction personnelle : « *La réconciliation est un fait personnel et personne ne peut l'imposer à l'ensemble d'une société, même si elle doit être promue. Dans le domaine strictement personnel, par une décision libre et généreuse, quelqu'un peut renoncer à exiger un châtement (cf Mt 5, 44-46), même si la société et sa justice le demandent légitimement. Mais il n'est pas possible de décréter une réconciliation générale en prétendant refermer par décret les blessures ou couvrir les injustices d'un manteau d'oubli. Qui peut s'arroger le droit de pardonner au nom des autres ?* »¹⁸.

Voyons maintenant cette triple dimension de la réconciliation dans le contexte qui est le nôtre.

La réconciliation individuelle

Le génocide comme crime a occasionné une destruction au niveau de l'identité personnelle, dans ses relations avec les autres et dans la relation avec Dieu. À l'instar du Fils Prodigue, le coupable et la victime, chacun, doit rentrer dans son cœur, sous le guide de l'Esprit Saint. Là, il y trouve une lumière. Cette lumière de la vérité saisit le coupable, comme ce fut le cas pour Saül sur le chemin de Damas (cf. Ac 9, 3-6), lui révèle que son cœur est encore emprisonné par le mal. Le coupable reçoit en même temps, la grâce de la componction, du repentir pour pouvoir se dire dans son cœur,

17 FRANÇOIS, *Fratelli tutti*, 246.

18 FRANÇOIS, *Fratelli tutti*, no 246.

comme le Fils Prodigue : «j'ai péché contre le ciel et contre Toi» ou comme le roi David : «Ce qui est mal à tes yeux, moi je l'ai fait » (Ps 51, 6). L'aveu d'un péché est une libération. Il est une déclaration de la victoire sur le mal. Cette conversion intérieure ou mieux encore cette transformation, sans quoi le processus de réconciliation reste superficiel, est fondamentale. Saint Jean-Paul II faisait noter, dans *Reconciliatio et Paenitentia*, que la conversion personnelle est la voie de la réconciliation : « *L'union des hommes ne peut se réaliser sans un changement intérieur de chacun. La conversion personnelle et la voie nécessaire pour aboutir à la concorde entre les personnes* »¹⁹.

La victime, de son côté, lorsqu'elle pénètre dans son cœur et se met en contact avec la lumière du Christ Crucifié et Ressuscité, son cœur meurtri est transformé et de ce cœur, comme de celui du Christ, sortent l'eau et le sang, c'est-à-dire l'amour qui le libère lui-même et purifie, par sa puissance divinement bénéfique, son bourreau.

Il y a un autre aspect à souligner ici dans cette démarche de la réconciliation avec soi-même. Au contact de la lumière de l'Esprit Saint dans son cœur, le sujet (victime ou coupable) comprend sa vraie identité de fils de Dieu, créature nouvelle en Christ (2 Cor 5, 17), libéré par la croix du Christ qui a abattu les murs de la haine qui séparaient les gens (Ep 2, 14-15).

On peut reconnaître que le virus de l'ethnisme a contaminé, d'une manière ou d'une autre et dans la mesure de chacun, nos cœurs. Certains s'en sont guéris, d'autres ont encore besoin de s'en libérer. On peut bien rester esclave

19 JEAN PAUL II, *Reconciliatio et Paenitentia*, LEV, 1984.

de l'idéologie de l'ethnisme sans s'en rendre compte. La lumière de l'Esprit Saint peut nous aider à découvrir en nous ce virus.

Parlant de la libération du cœur, on ne peut pas oublier les blessures non encore guéries. Un certain nombre de rescapés du génocide manifestent, jusqu'à présent, des symptômes du deuil compliqué, voire pathologique et des crises post-traumatiques récurrentes.

D'autre part, certains de ceux qui se sont rendus coupables du génocide, vivent sous le coup des problématiques traumatisantes qu'il ne faudrait pas méconnaître. Aussi longtemps qu'on n'a pas encore intégré son passé douloureux et traumatisant, pansé ses propres blessures, il est impossible d'entamer la démarche de la réconciliation.

En bref, cette réconciliation avec soi est fondamentale. Seuls les réconciliés peuvent se réconcilier entre eux.

La réconciliation communautaire

Ausujetdelanécessitédelaréconciliation avec l'autre, notre Seigneur a donné une recommandation forte. Selon lui, pour que le culte à Dieu lui soit agréable, il faut d'abord une réconciliation, si jamais il y a un point de discorde : « *Quand donc tu présentes ton offrande à l'autel, si là tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande, devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère ; puis reviens, et alors présente ton offrande* » (Mt 5, 23). Dans cette démarche, il ne faut pas perdre de vue que les atrocités perpétrées à l'endroit des Tutsis, ont été commises par des sujets bien connus, avec qui les victimes partageaient la vie de tous les jours.

Le criminel a comme envenimé le cœur

de sa victime. La mémoire de celui-ci garde l'image de son assassin si bien que le simple fait de le voir, peut susciter en lui des débordements émotionnels et parfois même des réactions de violence. Pour que cette mémoire soit purifiée et que le subconscient soit libéré, il est thérapeutique sur le plan psychologique, que l'ex-criminel se présente à sa victime, sous la forme d'un être, non plus criminel et donc traumatisant, mais sous la forme d'un être transformé. La conversion du coupable est un vrai remède, surtout sur le niveau inconscient de la victime.

A ce niveau, on peut se demander, si la confession à Dieu ne suffit pas. La réponse est non.

Confesser son mal à l'offensé revient à déclarer : « Je ne suis plus ton tueur, je m'engage à être le gardien de ta vie ». La mémoire de la victime jusque-là garde le souvenir traumatisant, a besoin, pour être purifiée, de la parole de demande de pardon, par celui-là même qui l'avait traumatisé par son crime.

Entre l'offenseur et l'offensé, chacun devient le remède de l'autre. Il ne suffit pas que le péché soit lavé par les larmes devant Dieu Invisible, encore faut-il que ce cœur soit lavé, purifié dans les larmes devant l'offensé.

Cette confession et cette «absolution» sur le plan humain, est beaucoup plus ardue que celle sacramentelle et demande plus d'humilité. Ce «confessionnal humain» pour ainsi dire, a des effets bénéfiques aussi bien sur le plan psychologique que sur le plan spirituel. C'est une véritable thérapie.

L'Esprit Saint agit dans le cœur de chacun des deux. La victime assume le

péché de son offenseur. Qu'est-ce à dire ? **Pardoner, dans le régime chrétien, donc christologique, ce n'est pas seulement passer par-dessus le péché et accorder le pardon ; pardonner, c'est plus que pardonner, c'est faire comme le Christ.** Lui, il a assumé nos péchés, il s'est chargé de nos péchés. Il a pris nos péchés et les a écrasés dans sa chair donnée en rançon pour racheter les pécheurs. Son amour purifiant a anéanti, (dans le sens de rendre néant), a comme mangé le péché à tel point que le péché n'existe plus parce que assumé par celui qui est. La misère n'est plus ; elle a été anéantie, assumée par la miséricorde.

Sa bonté infinie a anéanti la méchanceté des hommes, les a, pour ainsi dire, transformées, parce qu'en lui, il n'y a que bonté, et à son bourreau, il donne « l'eau et le sang ». L'offenseur de son côté également assume la douleur de sa victime. Son repentir lui permet de pénétrer, par amour, dans le tunnel obscur de la douleur de son offensé et s'unit à lui, jusqu'à partager, autant que l'être humain peut le faire, ce que son offensé sent et vit. Il fait sien le vécu douloureux de la victime.

L'offensé sent alors que son ancien offenseur est devenu un avec lui. La douleur de la victime est transformée, la puissance de l'amour dégagée par le cœur de l'offenseur l'a rendu profondément allégée. L'amour repentant et l'amour pardonnant se rencontrent, s'unissent, génèrent la communion.

Sur le modèle des épousailles mystiques entre le Christ et son Église pècheresse (cf. Ep 5, 21-30), l'offensé et l'offenseur, chacun, se donne à l'autre. Le premier fait don de son péché, mais aussi de sa culpabilité, sa honte, ses blessures liées

à l'étiquette sociale que ses péchés lui ont calquées. Et l'offensé de son côté, fait à son offenseur, le don de sa douleur, de son deuil, de toute cette cohorte de conséquences du génocide subi, si bien qu'on peut dire que, désormais, dans sa vie du bourreau, il y a le poids douloureux du rescapé.

Chacun porte en lui-même le vécu de l'autre.

Réconciliation avec Dieu

« *Au nom du Christ : laissez-vous réconcilier avec Dieu* » (2 Co 5, 20).

Le génocide est un homicide, une transgression de la Loi de Dieu qui a donné l'ordre de ne pas commettre le meurtre : (Ex 20,13).

Je me rappelle les paroles qu'une personne avait dites à l'occasion de la commémoration du génocide : « *En tuant ceux pour qui nous prions, c'est Toi, Dieu, qu'ils ont tué* ». Cette personne voulait rappeler que les victimes étaient créées à l'image de Dieu, que Dieu même était présent en elles, et que donc s'en prendre à leur vie ça signifiait s'en prendre à Dieu lui-même. Dieu a été offensé parce sa loi a été transgressée. Il faut une réconciliation avec Lui. Cette réconciliation se fait dans le cadre du sacrement de la réconciliation.

Rappelons que ce sacrement donne des grâces spécifiques de la réconciliation, à savoir la purification du péché et la force de vaincre le péché.

Il a été rappelé, dans cette présentation, que l'on ne peut pas demander pardon ou l'accorder sans le secours de la grâce de Dieu. Les Évêques du Rwanda, dans leur le Message adressé aux chrétiens, à l'occasion du Dixième Anniversaire du génocide, en

2004, affirmaient qu'une telle démarche est l'effet de la grâce de Dieu²⁰.

Sur un autre plan, il nous faut faire mention d'un aspect dans cette démarche de la réconciliation avec Dieu du côté des victimes. Je me rappelle le témoignage d'une rescapée qui était éprouvée par le deuil pathologique, lors des sessions de thérapie de groupe : « *J'avais de grosses difficultés à prier, à aller à la messe dans cette église où j'avais vu de telles horreurs ; cette église qui me rappelait que j'ai crié fort à Dieu pour que les tueurs ne nous atteignent pas, et que ce Dieu n'avait pas exaucé ma prière. Je croyais que Lui aussi était devenu le complice des assassins, que lui aussi était devenu un interahamwe* ». La relation avec Dieu était ainsi mise à dure épreuve, elle ne pouvait plus le prier, lui demander quoi que ce soit, parce qu'elle était en procès contre Dieu. On trouve une telle difficulté dans la vie de certains survivants encore sous le coup dur de cette innommable tragédie.

Conclusion

Depuis la fin de cette horrible tragédie du génocide contre les Tutsi, l'Église du Christ qui est au Rwanda a pris le devant dans le travail combien ardu d'unité et de réconciliation : panser les plaies des victimes, leur donner un appui matériel après avoir tout perdu, assurer un cheminement de guérison par des approches aussi bien d'ordre psychologique que spirituel, améliorer leurs conditions de vie. Les agents de la pastorale de l'Église se sont dépensés également à accompagner tous ceux

²⁰ Message des EVEQUES CATHOLIQUES DU RWANDA, *Souvenons-nous de ce qui s'est passé en renforçant la vérité, la justice et le pardon*, Février 2004, n° 13.

qui se sont rendus coupables des délits, sur le chemin de la conversion. Ce travail s'est fait au niveau individuel et communautaire.

L'Église n'a pas eu peur d'oser parler du pardon et de la réconciliation entre les offensés et les offenseurs, même au moment où l'on pouvait penser qu'un tel discours était trop prématuré. On se rappelle le message du Pape, Saint Jean-Paul, au moment où les atrocités venaient de se déclencher. Il fut le tout premier à nommer les atrocités génocide, et le premier à inviter les Rwandais au pardon et à la réconciliation. Dans son message du 27 avril 1994, il lançait un cri, un cri de condamnation du génocide mais en même temps, un cri d'invitation au pardon : *« Très inquiet, je vous invite ensuite à une prière intense et fervente pour le Rwanda. La tragédie de ces populations semble ne jamais vouloir s'arrêter : barbarie, vengeance, tueries, sang innocent versé, partout l'horreur et la mort. J'invite ceux qui détiennent les responsabilités à une action généreuse et efficace pour que cesse ce génocide. C'est l'heure de la fraternité ! C'est l'heure de la réconciliation. Dieu attend de tous les rwandais, avec l'aide des pays amis, un réveil moral : le courage du pardon et de la fraternité »*²¹.

Les actions concrètes de réconcilier le peuple meurtri ont été envisagées comme des priorités. Ces actions rentrent bien dans la perspective pastorale du Pape François : *« Comme Marie, nous voudrions être une Église qui sert, qui sort de chez elle, qui sort de ses temples, qui sort de ses sacristies, pour accompagner la vie, soutenir l'espérance, être un signe d'unité (...)*

*pour établir des ponts, abattre les murs, semer la réconciliation »*²².

À l'heure qu'il est, à mon avis, il nous faut, à partir de cette expérience, bien établir un programme pastoral de réconciliation qui soit un vrai approfondissement des valeurs d'unité et de réconciliation déjà inculquées dans les cœurs des Rwandais. Pour ce faire, un examen d'état des faits est nécessaire pour dégager toute la complexité de ce processus et proposer des voies de sorties.

La purification de la mémoire, dans un style chrétien, implique la transformation des cœurs. Devant la complexité d'un tel processus, il faudrait envisager des cadres d'écoute et d'accompagnement. Cette prise en charge pourrait avantageusement s'inspirer à la fois de la psychologie et de la spiritualité. Un tel cadre thérapeutique que nous pouvons appeler « école de la purification de la mémoire » implique une « écoute aimante » : le coupable écoute avec son cœur ouvert le vécu douloureux du rescapé, son cœur se laisse toucher de compassion par laquelle il fait sienne cette détresse. L'offensé lui aussi, écoute son offenseur. Il n'écoute pas seulement son aveu et sa demande de pardon, mais aussi la souffrance de sa culpabilité, la honte liée à son crime, la condamnation sociale qui est parfois plus humiliante que le verdict du tribunal, la honte d'être étiqueté génocidaire.

Cette écoute aimante guérit les cœurs, les purifie, les rapproche, les unit. C'est l'aboutissement de la purification de la mémoire.

²¹ Jean Paul II, message du Pape, le 27 avril 1994, in Osservatore Romano n° 20/ 1994, p. 1.

²² FRANCOIS, *Homélie lors de la Sainte Messe, Santiago de Cuba (22 septembre 2015)* : Osservatore Romano, éd. En langue française, (24 septembre 2015), p. 13.



Mgr Philippe Rukamba, Evêque Emérite Butare

QUELQUES FIGURES ECCLESIASTIQUES DANS L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE, TEMOINS DE LA FRATERNITE ET DE LA COMMUNION HUMAINE DANS DES MOMENTS OBSCURS DU PAYS

Introduction

Dans ce travail je voudrais montrer que même au moment des violences inédites qu'a connues le Rwanda comme celles qui ont eu lieu pendant le génocide perpétré contre les Tutsi en 1994, il y eût toujours des témoins de la solidarité et de l'amour chrétiens envers les victimes. Ainsi vais-je parler des prêtres, religieux, religieuses et des simples chrétiens qui ont eu des attitudes héroïques pendant les événements tragiques qui ont eu lieu au Rwanda. Je présenterai chaque période en deux panneaux: tout d'abord, nous verrons l'événement en lui-même, ensuite montrerons l'attitude des hommes et des femmes de bien par rapport à cet événement.

MUYAGA 1959-1961 : Suite à l'attaque qui avait eu lieu chez le sous-chef Rubayiza,

des jeunes présumés membres de l'UNAR avaient attaqué le sous-chef Dominique Mbonyumutwa et l'avaient giflé le 1 novembre 1959 alors qu'il se rendait à la paroisse de Byimana pour assister à la Messe de la Toussaint. Le bruit de son assassinat par les Tutsis parcourut rapidement les régions d'implantation PARMEHUTU. Dès le 3 novembre 1959 éclatèrent les émeutes : incendies, pillages et meurtres dans tout le pays. C'est ce qui prit le nom de Muyaga. Pour comprendre ce phénomène, il faut tout d'abord rappeler que nous sommes en pleine période de la décolonisation. Le gouvernement belge avait mis en place « un plan de décolonisation » qui ne coïncidait pas avec celui de l'UNAR. Muyaga a été conçu pour affaiblir l'UNAR.

D'où un plan de mobilisation qui fut préparé par Monsieur Jean Paul Harroy mis en œuvre par le Colonel Guy Logiest. En 1959-1961 une partie de Tutsis venant surtout du Nord du pays fut acheminée vers Nyamata et d'autres furent envoyés dans les pays environnants. En effet, la colonisation belge considérait les tutsis comme le vivier de l'UNAR et pour les affaiblir, il fallait les envoyer à l'étranger ou au moins les déraciner de leur milieu où ils avaient beaucoup d'influence. Environ 200.000 personnes quittèrent le pays. [Cf. Antoine Mugesera, *Imibereho y'Abatutsi kuri Repubulika ya mbere n'iya kabiri* (1959-1990) pp. 60 -63].

L'Eglise dû s'occuper des réfugiés ; de façon générale ils furent accueillis dans les paroisses où ils reçurent les secours de première nécessité. La Caritas Rwanda est née à ce moment-là.

Le poison de la haine entre les groupes est né également à ce moment. En effet, depuis son arrivée au Rwanda, la nouvelle école qui suivait le programme belge enseignait que les trois groupes Hutu, Tutsi et Twa qui peuplaient le Rwanda avaient des origines différentes et qu'ils n'avaient rien de commun de par leurs origines : les uns étaient hamites, les autres bantous et le troisième groupe celui des Batwa faisait partie des pygmoides. Elle montrait également que le premier groupe avaient colonisé les deux autres. Jusque-là les rwandais avaient la même foi dans Imana, ils avaient les mêmes considérations sur le roi, la coutume, l'histoire et la vie en général. Les intellectuels, l'élite notamment, croyaient dans cette nouvelle théorie qui a eu de par ailleurs sa part de destruction en Europe. Cette vision se trouvait également dans deux écrits de l'administration belge

« le plan de décolonisation et le plan de mobilisation ». Certains leaders politiques commencèrent à vouloir en finir avec les tutsi en parlant de la possible disparition des batutsi (Antoine Mugesera, p. 67).

Certaines voix cependant s'élevèrent contre cette théorie. Monseigneur Aloys Bigirimwami dans un article publié dans « Témoignage chrétien » de Septembre 1958 affirmait que la distinction entre les Hutus, les Tutsis et les Twa, était d'ordre social et économique. Il y voyait des différences de classes sociales et non celles issues des races comme le prétendait la théorie de Gobineau. Plus tard, vers les années 70 des sociologues européens diront que l'humain était le même et que les différences de peau et de culture venaient des constructions de nos esprits et des différences dues au climat.

Décembre 1963 : Le 21 décembre 1963, un groupe des exilés appelés « Inyenzi » attaqua le Rwanda. Après sa défaite, les soldats rwandais et une partie de la population commencèrent à massacrer des Tutsis. Cela eût lieu tout d'abord à Nyamata, lieu de l'attaque des Inyenzi et dans certaines régions du pays ensuite. Les tueries furent particulièrement graves dans l'ancienne Préfecture de Gikongoro **où les persécutés furent dans les paroisses de** Cyanika et de Kaduha. Il s'agissait en fait d'un essai de purification ethnique dans cette région où il y avait une grande population de Tutsis; les victimes se chiffraient autours de 60.000 morts. Les évêques catholiques écrivirent une lettre qui condamnait ces massacres. On doit remarquer également l'action et l'aide des prêtres pères blancs Janssens à Kaduha et surtout Stany De Jamblines

à Cyanika. Ils se dévouèrent corps et âmes pour aider les réfugiés. Le père De Jambline a même reçu une médaille de la part de l'Etat rwandais actuel pour son aide aux réfugiés. Le massacre de tous les tutsis était bien envisagé, preuve de ces mots du président Kayibanda lui-même : *« supposer par l'impossible que vous veniez à prendre Kigali d'assaut, comment mesurez-vous le chaos dont vous seriez les premières victimes ? Je n'insiste pas, vous le devinez, sinon vous n'agiriez pas en séides et en désespérés. Vous le dites entre vous : ce serait la fin totale et précipitée de la race tutsie : qui est génocidaire ? »* (Kayibanda Grégoire, Discours, messages et instructions 1963). L'idée de l'extermination pure et simple des tutsis était ainsi lancée par la plus haute autorité de la République.

Le Génocide perpétré contre les Tutsis

Avril-juillet 1994 : Selon Alison Des Forges, présidente de l'ONG « Human Right Watch » en 1994, il était « clair dans les vingt-quatre heures qui suivirent la destruction de l'avion que les Tutsi membres du clergé seraient tués comme les autres Tutsi. Et dès le lendemain, il était évident que les églises seraient profanées par des massacres perpétrés jusque sur les autels » (Aucun témoin ne doit survivre, 290). La haine et la violence étaient telles que rien ne pouvait arrêter la marée meurtrière des « Interahamwe ». L'armée n'arrivait pas à arrêter les incursions du FPR et le gouvernement se sentait menacé. D'où l'option de la solution finale, l'extermination des tutsis sur tout le territoire rwandais.

Cependant dans ces ténèbres, des petites lumières de bonté et d'amour du prochain ont surgi. Tout d'abord tout rescapé sait qu'il a été sauvé par quelqu'un qui n'était pas menacé, qui l'a

caché, une main amie, secourable dans ce déni de toute fraternité. Certains l'ont fait au risque de leur vie. Du côté des hommes d'Eglise, Alison Des Forges parle de Mgr Frédéric Rubwejanga qui a été plaidé au camp militaire de Kibungo pour les réfugiés qui se trouvaient dans le Centre Saint Joseph à Kibungo et de Monseigneur Thaddée Ntihinyurwa qui a essayé de sauver sans succès les Frères Josephites de Nyamasheke. Nous devons reconnaître aussi que nous avons des représentants parmi les « Abarinzi b'igihango » qui ont essayé de sauver des vies.

Mais nous croyons aussi dans la résurrection des morts. Plusieurs personnes ont donné leurs vies aux autres par solidarité. Nous pouvons citer Félicita Niyitegeka, l'Abbé Ananie Rugasira, l'Abbé Jean Bosco Munyaneza, l'Abbé Augustin Nkezabera et la famille Cyprien et Daphrose Rugamba. Nous avons le devoir de continuer à chercher des témoignages dans ce sens. L'Abbé Tharcisse Rubingiza est mort au confessionnal. Quand les massacres ont commencé à la paroisse de Gisagara **où il se trouvait, il s'est mis au confessionnal pour confesser qui le voulait. Et on m'a rapporté que la famille** Saulve Iyamuremye avait une petite chapelle à la maison. Quand ils ont vu qu'ils allaient être tués, ils se sont rendus à l'autel pour y mourir comme un signe de fidélité à leur mariage ; ils sont morts à l'autel parce qu'ils avaient prononcé leur oui devant l'autel. Plusieurs victimes sont allées vers la mort réconciliées avec Dieu et avec leurs assassins en pardonnant.

Certains, jusqu'aujourd'hui, n'arrivent pas à comprendre que les églises aient été des lieux de massacre peut-être parce qu'ils croyaient en un miracle



qui sauverait soudain les victimes de la mort, d'autres se sont même imaginés que les évêques et les prêtres pouvaient les protéger. De toute façon les réfugiés qui arrivaient venaient souvent de loin, des collines où ils avaient été chassés, fuyant quelquefois avec des chiens à leurs trousses ; ils avaient perdu tous leurs biens et ne savaient où aller. L'Eglise restait pour eux le seul refuge.

Ces personnes ont été tuées dans un lieu saint, elles ont eu le temps de se préparer et de prier.

Les Eglises ont été des lieux de refuge et de rencontre avec Dieu dans la vie comme dans la mort. Ma conviction personnelle est que nous avons parmi eux beaucoup de saints au Ciel.



INTERVENTION DE SON EMINENCE ANTOINE CARDINAL KAMBANDA ARCHEVEQUE DE KIGALI ET PRESIDENT DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU RWANDA

Au cours de la Conférence sur la purification de la mémoire, Son Eminence est intervenu sur le pannel. Ci-après nous revenons sur sa déclaration.

Modérateur: *Quel rôle la morale chrétienne joue-t-elle dans le parcours de la cohésion familiale/sociale et de la résilience en vue de la purification de la mémoire? Quelles leçons les jeunes générations peuvent-elles tirer du passé douloureux du Rwanda en vue d'un futur sans discrimination? A l'aube de double jubilé de 2000 ans du christianisme et de 100 ans de l'évangélisation du Rwanda. L'Eglise Catholique a organisé le synode spécial sur l'éthnisme dans un pays fraîchement sorti du Génocide perpétré contre les Tutsis. Quel regard portez-vous sur cette expérience? Qu'a*

–t-elle apporté à la reconstruction du Rwanda? Y-t-il un lieu à établir entre le Synode de cette époque et le Synode sur la Synodalité quant à la dynamique de purification de la mémoire.

Cardinal Antoine: Je tiens tout d'abord à remercier la Commission Episcopale Justice et Paix du Rwanda pour avoir organisé cette conférence si importante pour la compréhension de dynamique de la purification de la mémoire, qui est une étape significative dans la démarche de guérison des blessures intérieures et de résilience.

C'est une activité qui rejoint beaucoup d'autres initiatives entreprises dans le passé par l'Eglise Catholique au Rwanda depuis la fin du génocide

Son eminence Antoine Cardinal Kambanda



perpétré contre les Tutsi, pour la guérison communautaire et individuelle des blessures. Je note en occurrence le synode spécial (1998-2000) sur le problème de l'ethnisme qui a endeuillé le Rwanda. Le synode avait comme but la préparation de terrain à la célébration du double jubilé, notamment les 2000 ans du christianisme et les 100 ans de l'évangélisation du Rwanda. Il fallait donc au préalable aborder le problème épineux en rapport avec le génocide contre les Tutsi et ses néfastes conséquences, les réfugiés, le sort des orphelins et des veuves, la situation des chrétiens catholiques qui avaient trempé dans les crimes de génocide et le processus de reconstruction du pays et de réconciliation pour une cohésion sociale et communautaire.

L'expérience du synode spécial «gacaca nkirisitu» a jeté les jalons sur le parcours de réconciliation. Elle a donné des bases solides au travail pastoral ultérieur. C'était le moment d'avouer la vérité dans le cercle des chrétiens. Les séances se tenaient entre diverses catégories de personnes et le souci était de révéler la vérité sur ce qui s'était passé pendant le génocide. Beaucoup de noeuds ont été déliés entre les voisins après avoir connu la vérité sur la mort des leurs. C'était donc une bonne expérience qui continue à pousser l'Eglise Catholique au Rwanda à oeuvrer pour la pastorale du pardon dans la dynamique de purification de la mémoire et de guérison des blessures.

Modérateur: *qu'entendez-vous par purification de la mémoire dans le contexte qui est le nôtre?*

Cardinal Antoine: la purification de la mémoire est un concept souvent utilisé dans le cadre chrétien pour

designer un processus spirituel, moral et communautaire visant à reconnaître, confronter et surmonter les blessures du passé. Ce concept invite les individus et les communautés à réfléchir sur leurs actions, leurs responsabilités et leurs erreurs passées afin de promouvoir la réconciliation et l'unité vers un avenir meilleur.

Dans le contexte théologique et spirituel, la purification de la mémoire consiste à :

1. Reconnaître les fautes du passé: Il s'agit d'admettre les péchés et les erreurs commises, que ce soit individuellement ou collectivement.
2. Demander pardon: cela inclut un repentir sincère devant Dieu et devant ceux qui ont été blessés.
3. Guérir les blessures: à travers la prière, les sacrements (en particulier la confession) et un engagement à changer, on cherche à guérir les mémoires marquées par le mal.
4. Renforcer la réconciliation: ce processus vise à restaurer les relations brisées, à promouvoir la paix et à construire une société fondée sur l'amour et la justice.

Dans le contexte du Rwanda qui vit toujours les séquelles du génocide perpétré contre les Tutsi, la dynamique de la purification de la mémoire prend une dimension particulière. Ces étapes sont indispensables dans cette démarche.

1. **Reconnaissance du passé douloureux** : Cela implique de confronter l'histoire du génocide, y compris la responsabilité des institutions.
2. **Engagement pour la réconciliation:** La purification de la mémoire est

vue comme un outil pour unir les Rwandais en surmontant les divisions ethniques et en promouvant une coexistence pacifique.

3. Education pour les nouvelles générations: Ce processus aide les jeunes à tirer des leçons du passé pour construire un avenir sans discrimination, haine ou violence.

Lors du Jubilé de l'an 2000, le Pape Jean - Paul II a mis en avant la nécessité pour l'Eglise de faire un examen de conscience historique, en demandant pardon pour ses erreurs et en s'engageant à purifier sa mémoire collective. Au Rwanda, cette approche a été intégrée dans les efforts de réconciliation post-génocide, notamment par le synode special, des célébrations pour la paix et des programmes de justice réparatrice. Tout cela dans le but de libérer les individus et les communautés des rancunes et des blessures héritées du passé et favoriser un pardon authentique et mutuel ; bâtir une société basée sur les valeurs de vérité, de justice, de réconciliation et d'espérance chrétienne.

Modérateur: une parole de conclusion?

Cardinal Antoine: Le chemin de purification de la mémoire est un processus profond, souvent difficile mais essentiel pour guérir nos coeurs et restaurer nos relations. Le processus de purification de la mémoire ne peut pas commencer ailleurs que dans nos propres coeurs. Avant de chercher à transformer nos relations avec les autres, nous devons d'abord regarder en nous-mêmes. Et cela demande du courage car cela signifie reconnaître nos blessures, admettre nos faiblesses etc.... et une fois que nous avons entrepris ce travail sur nous-mêmes, nous sommes alors capables de nous tourner vers les autres avec un esprit renouvelé car la réconciliation devient possible quand nous sommes guéris de nos blessures pour ne plus projeter nos souffrances sur les autres, nous voyons les autres comme des frères et des soeurs porteurs eux aussi de leurs blessures et de leurs combats.





Mgr Smaragde Mbonyinge Évêque émérite de Kabgayi

LE PROCESSUS DE LA PURIFICATION DE LA MÉMOIRE DANS LA MISSION ÉVANGÉLISATRICE ET LES ACTIVITÉS PASTORALES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU RWANDA, DANS LE CONTEXTE POST-GÉNOCIDE

Introduction

J'ai essayé d'arranger ce titre pour tenter de rester fidèle à l'orientation qui m'avait été donnée par les organisateurs de cette conférence.

Quand j'ai pensé ici à ce processus de purification de la mémoire après le génocide contre les Tutsis au Rwanda en lien avec mon Eglise Catholique; la première réalité qui m'est venue, je ne sais si c'est dans ma tête ou dans mon cœur ou les deux en même temps, c'est cette phrase historique du Pape Jean-Paul II, alors que les grands de ce monde avaient préféré le silence devant la tragédie rwandaise. C'était le 15 mai 1994 lors de l'audience générale du mercredi. Il dit ceci : « *Ce qui se passe au Rwanda est un génocide, c'est triste que même les chrétiens y prennent part, chaque*

jour je me sens proche de ce peuple qui souffre atrocement, je voudrais rappeler encore la conscience de ceux qui ont préparé ce génocide et qui le mettent en action qu'ils conduisent le pays entier à la mort. Que tous ceux-là sachent qu'ils en répondront devant l'histoire et devant Dieu. Cessez de verser le sang des innocents. Dieu attend du peuple rwandais avec l'aide des pays amis, de créer en eux un cœur humain : ayez le courage de pardonner, souvenez-vous que vous êtes des frères » (Osservatore Romano, n° 20 du 17 août 1994). Cette parole du Pape Saint Jean-Paul II est une parole prophétique.

Le processus de purification de la mémoire dans notre Eglise a commencé bien que ce fût encore en plein génocide. En ce moment-là, l'Eglise était aux pieds

de la croix, agonisante et impuissante, comme Marie aux pieds de la croix du Vendredi Saint (Jn19, 25).

2. La Purification de la mémoire

Cette réalité de purification de la mémoire nous la vivons timidement sous d'autres termes d'évangélisation et de pastorale surtout comme pardon et réconciliation. Plusieurs initiatives ont été amorcées, mais le terrain était complexe et je dirais plutôt reste complexe. Le processus d'un vrai pardon et une véritable réconciliation après le choc indicible du génocide des Tutsis et ses multiples conséquences, ne peut être l'œuvre d'un temps ou d'un moment. C'est un processus où la grâce de Dieu et la bonne volonté d'un chacun concourent. Pour qui l'a vécu, qui en a entendu parler, qui l'a commis, qui l'a vu sans être concerné, les approches sont autant diverses que vous ne le croirez dans l'immédiat. Cela a engendré et engendre encore des réminiscences de souffrances passées et pas encore effacées. Le processus de purification de la mémoire devrait nous engager dans la guérison à visages multiples pour aboutir à la justice et à la vérité comme nous allons essayer de le comprendre dans la suite.

Pour parler de la purification de la mémoire, il faut parler d'abord de ce qui la rend impure tout en la purifiant. Nous portons encore le poids d'un passé. Notre histoire comporte non seulement la volonté évidente de vivre comme un peuple uni, mais également la lutte contre diverses divisions à couleurs socio-politiques. Vous le savez bien, plusieurs essayistes ont travaillé sur les origines des ethnies au Rwanda mais quelles contradictions! En effet,

chacun est ligoté dans sa version du problème ethnique pour les avantages socio-politiques qu'il veut atteindre ou justifier, sous prétexte des souffrances qu'il en subi.

Le problème ethnique a empoisonné notre mémoire. Il ressort d'un passé lointain et son idéologisation en système de pouvoir comme l'équilibre ethnique, comme ' *uyu we ni uwacu*' (celui/celle-ci est des nôtres), jusqu' à la radicalisation ethnique qui engendra l'exclusion et à la suppression d'un peuple (le génocide). Derrière ceci se trouve des souffrances accumulées, des victimes, des morts, et plus que la mort, la façon d'être tué avec arrogance et méchanceté de tout genre. J'essaie de dire l'indicible qui a forgé la mémoire que nous voulons purifier. Nous voulons arriver à quoi et comment y arriver ? Il n'y a qu'un objectif à atteindre : « *La vérité seule peut nous rendre libre* » (Jn 8,31).

3. « La vérité nous rendra libre » (Jn 8, 31)

Plusieurs initiatives pastorales et des thèmes d'évangélisation sur le pardon et la réconciliation ont pu être abordées au Rwanda. C'est pourquoi nous tenons encore debout. Signe d'espoir que nous pouvons aller plus loin avec la purification de la mémoire.

La commission théologique internationale à qui le Pape Jean-Paul II avait demandé de clarifier davantage cette purification de la mémoire à l'approche de l'année jubilaire de 2000 ans, dans l'article *ad hoc* dit ceci : « *Ces actes tendent à la purification de la mémoire. Comme on l'a dit, le processus d'une évaluation renouvelée du passé peut avoir des incidences non*

négligeables sur le présent. Les péchés passés en effet font souvent ressentir un poids ; ils demeurent comme autant de tentation pour aujourd'hui. S'il est même dans le dialogue et la recherche patiente de réciprocité avec ceux qui pourraient se sentir offensés par des événements ou les paroles du passé, le fait d'ôter à la mémoire personnelle et collective toute cause de ressentiment pour le mal subi, et toute influence négative de ces actes, peut contribuer à faire franchir la communauté ecclésiale dans la sainteté, à travers le chemin de la réconciliation et de la paix, dans l'obéissance à la vérité » (Voir Mémoire et Réconciliation: L'Eglise et les fautes du passé (2006, G.T.I, pge 20)

4. Apport de Gacaca dans le processus de purification de la mémoire

Le Gacaca, tribunal original rwandais, s'est révélé paradoxalement capable d'affronter la réalité complexe de l'ignoble crime du génocide. A cette question un essai de réponse paradoxale a pu manifester ses fruits de processus de purification en amenant les Rwandais de diverses tendances et le monde, sauf l'un ou l'autre de mauvaise foi, à la vérité et collaborer à identifier la responsabilité sans confusion. Le génocide contre les Tutsis a eu lieu et la justice devait être faite. Et mieux encore le Gacaca a promu une justice de pardon qui ouvre la voie au pardon et à la réconciliation dans la vérité.

C'était pour nous paradoxal : un simple médicament pour une maladie grave ! Souvenez-vous de ce que nous avons vécu lors des assises de Gacaca, des témoignages accablants, lors des célébrations mémorielles ! que des atrocités commises, que des souffrances

subies, que des exagérations ou minimisations qui énervaient etc..., en tout cas les juridictions Gacaca ont contribué à jeter les bases de la vérité sur le génocide des Tutsi au Rwanda et ouvert la voie de pardon et de réconciliation.

Maintenant nous sommes préoccupés de trouver des voies et moyens pour accélérer le processus de purification de la mémoire afin de sortir de ce tunnel de souffrances indicibles que les ignobles actes du génocide ont marqué de leur sceau. Un chemin a été parcouru, mais il reste encore à faire. C'est ce que nous attendons du processus de purification de la mémoire.

5. Faire mémoire est obligatoire, la purification de la mémoire est nécessaire

Dans le cas du génocide contre les Tutsi au Rwanda, nous sommes souvent confrontés au paradoxe du *faire mémoire* d'une part et du *pardon et réconciliation* d'autre part. Faire mémoire, à mon humble avis, est obligatoire, un peuple sans mémoire verrait resurgir les erreurs du passé. Apparemment, la commémoration annuelle du génocide contre les Tutsi rouvre les blessures, nourrit les animosités, recharge les haines, ce qui pourrait porter atteinte au processus de purification de la mémoire. De toutes les façons, pour guérir la tumeur, il faut enlever la pue, ceci fait partie du processus de guérison. Il ne faut pas craindre d'enlever la pue, non avec l'objectif de faire souffrir, mais bien plutôt de guérir aussi bien la victime que le bourreau ; c'est la logique de la purification de la mémoire.

Finalement *faire mémoire* est au service de la purification de la mémoire. Au sujet

de la commémoration du génocide, l'Eglise ne devrait pas penser qu'il s'agit d'un acte socio-politique dont l'Etat s'occupe en tenant 'les églises à l'écart'. Ici plutôt nous devons assumer notre rôle de faire mémoire comme processus de purification de la mémoire ensemble avec les instances administratives et toute la communauté rwandaise.

Faire mémoire et purification de la mémoire, une obligation pour l'Eglise afin d'atteindre le pardon et la réconciliation dans la vérité. La vérité étant non quelque chose que nous devons inventer, mais un don que nous avons reçu : Le Christ Jésus avec l'amour du prochain. L'Eglise le porte dans son sein. Or, comme Eglise catholique au Rwanda, la gestion des tendances ethniques nous a échappé ici et là. En faisant mémoire, nous devrions souvent reconnaître aussi nos erreurs, nos manques, des pratiques manifestes chez l'un ou l'autre ecclésiastique donc complices aux sensibilités ethniques. Les péchés « du passé qui ne part pas encore » devraient avoir place dans le processus de purification de la mémoire sous la lumière de la vérité et du dialogue continue et non du tabou dissimilé sous les bonnes formules.

6. Etablir un dialogue sincère, respectueux et compréhensif aux souffrances de l'autre.

- Le dialogue à la lumière de la vérité: ici la vérité devrait être comprise comme le Christ Jésus avec la croix, signe sublime de l'amour du prochain. Les acteurs du dialogue, malgré les complexités des souffrances qu'ils portent en eux, ou qu'ils côtoient autour d'eux, ils portent quand même aussi cette fondamentale conviction qu'un chemin a été parcouru. Nous ne sommes pas les esclaves de

ce passé malheureux de l'idéologie génocidaire et de l'ethnisme. Avec la Croix comme signe sublime de l'amour du prochain nous avons beaucoup à apprendre.

Mais comment savoir exactement jusqu'où je suis personnellement libéré ou purifié par rapport aux complexes ethniques et post génocidaires ? Quant on ne sait pas exactement où l'on est, on ne peut savoir exactement ce qu'il faut dire et faire ni où il faut aller. Ici la sincérité est nécessaire pour rejoindre la vérité sur soi. Le malaise du silencieux surtout lors des journées de mémorial est un véritable handicap du processus de purification de la mémoire.

- Le dialogue sincère et la souffrance d'autrui

Des dialogues multiples ont été engagés sur différents niveaux socio-politiques, religieux et autres différents groupes composés pour la cause. Ils ont produit des fruits palpables dans ce que nous avons dit du processus de purification de la mémoire, nous sommes encore très loin d'atteindre l'objectif attendu. Les blessures conséquentes à l'ethnisme et/ou au génocide perpétré contre le Tutsi sont du passé et ne partent pas encore. Il m'est difficile pour le moment d'entrer dans la complexité de cette réalité. Peut-être les échanges après pourraient me venir en aide.

La 30^{ème} commémoration du génocide perpétré contre les Tutsi nous a montré que les blessures sont encore là. Je vous cite le cas de la personne qui, lors de l'enterrement honorable du corps retrouvé de sa mamman, après trente ans, en avait mal avec les voisins qui, pendant trente ans, n'ont jamais voulu lui dire où le corps de sa maman se

trouvait. C'est une corde qui a tiré la sonnette pour montrer que, même dans une communauté chrétienne fervente, le processus de purification de la mémoire a encore un long chemin à parcourir.

Pour accélérer le processus de purification de la mémoire nous avons évoqué le dialogue sincère et compréhensif de la souffrance d'autrui. Ceci devrait être considéré comme la règle d'or dans la méthodologie du long processus de purification de la mémoire ; un dialogue respectueux et compréhensif, attentif à la souffrance d'autrui. L'autre a souffert même si ce n'est pas dans vos attentes; l'effort de le comprendre et de le soulager crée un contexte favorable de confiance mutuelle, une détente spirituelle qui laisse à l'air de la purification de la mémoire faire son entrée.

8. CONCLUSION

Effectuer le travail de réflexion m'a mis devant la complexité d'un mal indicible où l'ethnisme a été entretenu dans l'histoire socio-politique et religieux avec des accélérations à des époques différentes. Il a culminé dans le génocide contre les Tutsi en 1994.

L'objectif de cette session sur la purification de la mémoire, en mon humble avis, m'a fait voir les différents moyens mis en branle pour promouvoir un pardon et une réconciliation sous la lumière de la vérité en ce qui regarde l'Eglise catholique. Mais l'hier proche et l'aujourd'hui se heurtent à une complexité de compréhension qui ne permet pas d'épanouir la vérité en toute sa dimension. Nous reconnaissons que

les efforts entrepris ont produit des effets intéressants comme le Gacaca et le soutien que l'Eglise catholique lui a donné dans sa lettre pastorale du 13 Juin 2002. L'aspect de Gacaca comme justice qui réconcilie d'abord ne pourrait laisser l'Eglise catholique indifférente. La réintégration des réfugiés et l'accompagnement des prisonniers pendant comme après Gacaca ont contribué au pardon et à la réconciliation dans cette recherche de purification de mémoire. Ici les commissions épiscopales et diocésaines *justice et paix* y ont joué un rôle appréciable. A mon avis il faudrait organiser davantage les journées mémorielles dans l'esprit de la purification de la mémoire. Ici notre Eglise est mieux indiquée à réaliser cela sans s'immiscer dans la politique qui marque ces journées.

Enfin de compte c'est «la vérité qui nous rendra libres» (Jn 8, 31). Notre vérité est le Christ Jésus compris et vécu dans la loi de l'amour du prochain. C'est notre lien de départ et d'aboutissement pour engager le dialogue dans le processus de la purification de la mémoire. Tout dialogue engagé devrait être humble et compréhensif devant les souffrances d'autrui vécu dans un climat de vérité. Je suis porté à croire que le processus de purification de la mémoire dans la réalité complexe du Rwanda est possible, il est déjà là, à mon humble avis. Il est impérieux d'établir des mécanismes socio-pastoraux afin de promouvoir cette dynamique si importante pour le meilleur vivre-ensemble dans notre pays et surtout en faveur des générations à venir. Le dialogue continu, humble et compréhensif devant la souffrance de l'autre nous y fera parvenir.

LA FAMILLE DANS LA RECONSTRUCTION DE LA SOCIÉTÉ RWANDAISE APRES LE GENOCIDE DE TUTSI

*Sr Immaculée UWAMARIYA, Famille
Espérance (FAES)*

La famille est souvent le premier lieu de soutien émotionnel et de reconstruction de l'individu. Dans le contexte des séquelles du génocide, les familles peuvent :

1. **Offrir un soutien émotionnel** : la famille aide les survivants et les jeunes générations à gérer les traumatismes à travers l'amour, l'écoute et la compréhension, créant ainsi un environnement propice à la guérison.
2. **Transmettre des valeurs de paix et de tolérance** : A travers l'éducation, les familles jouent un rôle clé dans la prévention de la haine et la promotion des valeurs d'unité, aidant à briser le cycle de la violence.

3. **Faciliter le dialogue intergénérationnel** : En parlant ouvertement de l'histoire et des expériences vécues, les familles permettent aux jeunes de comprendre les conséquences du passé, de surmonter les traumatismes hérités et de construire un avenir différent du passé.
4. **Encourager la résilience et la reconstruction** : les familles encouragent les survivants à reconstruire leur vie et à participer activement à la vie de société, créant ainsi un sentiment d'espoir et de détermination pour l'avenir.

En somme, la famille est un pilier fondamental dans la guérison individuelle et collective des blessures intérieures.



Quelques problèmes liés au génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en 1994

Les séquelles de génocide contre les tutsi sont visibles à plusieurs niveaux de notre société

1. Les tueries

Plus d'un million des Tutsi ont été tués. Ils ont été tués par leurs voisins avec qui ils partageaient tout. Les gens qui parlent la même langue et partageaient la même culture se sont tués. Les rwandais ont tué les autres rwandais. Un mari a tué sa femme et ses enfants, une femme a tué son mari ; les enfants, les adultes et les vieux/vieilles ont été tués sans pitié. Cela a causé beaucoup de blessures dans la famille rwandaïse.

Comme conséquences, les blessures intérieures, l'anxiété, les maladies, perte de l'unité, de la confiance et de l'amour.

2. La complicité et la trahison

La tragédie du génocide au Rwanda montre qu'il n'y avait pas de l'amour mais plutôt la trahison, la complicité et la malignité. La situation a prouvé la fragilité de la communauté rwandaïse. Les gens ont nié Dieu, les autres ont quitté l'Eglise Catholique et erré d'une église à une autre, matin et soir. Tout cela fait qu'aujourd'hui les gens vivent superficiellement avec la peur et suspicion sans confiance, sans espoir, sans foi.

3. L'idéologie du génocide

Le génocide a laissé une empreinte de haine et de division au sein de la société rwandaïse. Cette idéologie a nourri la méfiance et les stéréotypes sans toutefois négliger la persistance du langage blessant pour certains. Un nombre important des jeunes héritent

les blessures du génocide mais aussi l'idéologie de division pour certains, ce qui rend plus difficiles la réconciliation et la cohésion sociale. Néanmoins, des efforts sont continuellement fournis à travers plusieurs initiatives pour déraciner ces attitudes destructrices.

4. L'orphelinat et le veuvage

Le génocide a causé la perte de nombreux parents, laissant derrière eux des milliers d'orphelins et de veufs/veuves. Beaucoup d'entre eux ont dû grandir sans soutien familial, ce qui a affecté leur éducation, leur bien-être psychologique et leur intégration sociale. Les veuves et veufs sont nombreux et ont été obligés de jouer le rôle de deux parents à la fois dans des conditions précaires. C'est une menace à la famille qui a beaucoup de conséquences destructrices.

5. Les corps non enterrés

La perte de la personne que tu aimes va de pair avec le deuil. Ceux qui sont morts pendant le génocide ont été enterrés de façon anormale, on n'a pas fait le deuil pour eux. Les autres n'ont pas été retrouvés jusqu'aujourd'hui. Dans ce cas, c'est difficile d'accepter qu'ils sont morts et cela entraîne la tristesse et l'anxiété chez les victimes rescapés qui n'ont pas pu inhumer convenablement les leurs. Certains vivent cette situation et le contexte exige de retrouver la vie normale alors qu'ils n'ont pas encore trouvé et enterré les leurs qui ont été tués par les voisins connus.

6. Les prisons

Des milliers des personnes impliquées dans le génocide ont été incarcérées. Bien que nécessaire pour garantir la justice, la surpopulation carcérale a entraîné des défis par le système pénitentiaire et a également créé des difficultés pour la

réinsertion des anciens détenus dans la société après leur libération. Pour cette dernière phase de réintégration sociale et communautaire, il est impérieux de préparer le terrain en amont et en aval. Les détenus qui purgent leurs peines et qu'apprentent à sortir sont préparés à embrasser la nouvelle vie hors du milieu carcéral et adopter une attitude de vivre ensemble avec les membres de leurs familles et la communauté en général y compris les rescapés du génocide. De l'autre côté, la communauté doit être préparée à bien accueillir et intégrer les ex prisonniers.

7. L'exil

Des milliers des rwandais ont été des réfugiés dans les pays limitrophes du Rwanda. Ils vivaient dans les mauvaises conditions, la faim, les maladies, les stress, etc. Là, les uns sont morts, les autres sont revenus les mains vides. La séparation des membres des familles par la mort ou par la dispersion. Tout cela a causé la dislocation familiale et menace l'unité et l'harmonie de la famille.

8. Les défis économiques

Le génocide contre les Tutsi a détruit des infrastructures et des ressources humaines importantes. Des familles entières ont été décimées, laissant des orphelins et des veuves sans moyens de subsistance, tandis que l'économie du pays a été gravement affaiblie.

9. Affaiblissement des familles

Parmi ceux qui se marient aujourd'hui, certains vivent encore avec des blessures issues du génocide. Même ceux qui sont nés après le génocide ont hérité de ces blessures. On remarque aujourd'hui l'augmentation des conflits familiaux, des divorces résultant du mensonge car lors des fiançailles les couples ne se

sont pas dit la vérité sur leur histoire. Il y a ceux qui se marient, pas par amour, mais plutôt pour d'autres objectifs dont ceux lucratifs.

10. La perte de confiance en institutions

Les événements de 1994 ont également sapé la confiance dans les institutions étatiques et ecclésiales. Restaurer cette confiance est essentiel pour la stabilité de notre pays et pour garantir la justice et la sécurité de tous les Rwandais.

11. Les traumatismes psychologiques

Le génocide a laissé un héritage de douleur émotionnelle. Les survivants et même les générations suivantes souffrent de traumatismes transmis de génération en génération. Beaucoup de familles et de communautés continuent de vivre avec la peur et la douleur, ce qui peut créer des barrières à la réconciliation.

Le chemin vers la paix et la réconciliation

Pour restaurer et consolider la paix au Rwanda, plusieurs voies peuvent être explorées :

- 1) **La justice réparatrice** : Les tribunaux *Gacaca* ont permis d'aborder le besoin de justice de manière communautaire. Cependant, il est essentiel de continuer à renforcer le système judiciaire, afin de garantir que les crimes liés au génocide soient traités de manière équitable et que les survivants obtiennent la justice.
- 2) **L'éducation et la sensibilisation** : En éduquant les jeunes générations sur l'histoire du Rwanda, nous pouvons renforcer une culture de paix. Il est fondamental que les Rwandais,

jeunes et vieux, soient conscients des conséquences de la haine et la division pour éviter que l'histoire ne se répète.

- 3) **Le soutien psychologique et social** : Le gouvernement et les organisations non gouvernementales doivent continuer à offrir un soutien psychologique aux survivants, en particulier aux plus jeunes, qui portent souvent le poids des traumatismes de leurs parents. Des espaces sûrs pour le dialogue et le soutien émotionnel peuvent faciliter la guérison.
- 4) **Soutenir la famille** : renforcer la pastorale de la famille, les valeurs du mariage, illustrer les témoignages d'espérance, former les familles accompagnatrices des autres et les mécanismes d'implication des enfants et des jeunes dans la construction d'une société fondée par l'amour.
- 5) **Pastorale d'unité et réconciliation** : L'Eglise doit mettre en place la pastorale particulière d'accompagnement pour la guérison des blessures, le parcours de réconciliation à travers l'accompagnement des prisonniers et des familles en communauté. Cela interpelle la formation des prêtres et des religieux à la guérison de leurs blessures pour qu'ils puissent eux aussi aider les autres à guérir.
- 6) **Promouvoir l'inclusion et la solidarité** : Nous devons encourager une société inclusive où chaque Rwandais se sent

respecté, peu importe ses origines ou son histoire. La promotion de projets de développement communautaire où chacun peut contribuer à la construction du pays peut renforcer la solidarité et la cohésion.

- 7) **La commémoration et la mémoire** : Maintenir vivante la mémoire du génocide permet non seulement de rendre hommage aux victimes, mais aussi de rappeler à chacun l'importance de préserver la paix. Les cérémonies de commémoration annuelle sont un moyen de faire face au passé tout en nous engageant à bâtir un avenir meilleur.

En conclusion, le chemin vers la paix est parsemé de défis, mais il est possible. En reconnaissant les blessures, en travaillant ensemble pour la réconciliation et en renforçant nos valeurs de respect et d'unité, nous pouvons construire le Rwanda où règnent la paix et l'harmonie. Souvenons-nous que nous avons de bons exemples des gens réconciliés, des familles harmonieuses, des justes qui ont beaucoup contribué à la reconstruction du tissu social des Rwandais, etc.

La paix n'est pas simplement l'absence de conflits, mais un engagement constant à bâtir une société où chacun se sent en sécurité, accepté et valorisé. Vivons avec l'espoir car Dieu est toujours là pour nous aider à nous relever. Ensemble, main dans la main, nous pouvons faire de cette vision une réalité.



Famille François-Xavier et Solange NGARAMBE/Communauté de l'Emmanuel, Kigali

LE CHEMIN PASCAL: UN PARCOURS DE GUERISON ET DE RECONCILIATION

Le **chemin pascal** est un parcours initié par la Communauté de l'Emmanuel depuis 1999/2000, pour la guérison des blessures liées à l'histoire socio-politique de notre pays. Il est, cependant, adaptable à d'autres situations. Commencée et vécue régulièrement dans la Communauté de l'Emmanuel, il a été aussi expérimenté par des paroisses (prêtres, religieux, laïcs) et par des communautés religieuses. Des gens l'ont aussi vécu individuellement.

Le **chemin pascal** s'appuie sur la souffrance, la mort et la résurrection du Christ. La croix du Christ est au centre ou est la boussole qui oriente ceux qui empruntent ce chemin. Comme tout cheminement, il y a des étapes à parcourir. L'idéal est de le vivre en trois jours, à l'image du *triduum* pascal. Mais, il peut être adapté au nombre de jours,

selon la disponibilité du groupe qui le fait.

1. La première étape, *observer le pays dans lequel nous vivons, à travers son histoire, en essayant d'être le plus objectif possible.*

Comme les points de vue sur l'histoire divergent parfois, à cette étape, on fait l'ébauche de **la réconciliation des points de vue sur l'histoire.**

-Nous considérons ce que Dieu a donné à notre pays comme **talents** : une même langue, une même culture, un même territoire, la foi en un seul Dieu, les beautés naturelles, les valeurs qui ont facilité l'accueil de l'évangile, les habitants auxquels ce pays a été donné pour le bien gérer au nom de Dieu Créateur. Cela supposant l'unité, la communion entre les personnes de

la Trinité est un modèle de communion entre les composantes de notre nation.

-Après, nous voyons les **traces du péché** qui ont émaillé l'histoire de notre pays, avec des structures du péché, comme le divisionnisme, les inégalités, l'exclusion et le favoritisme qui ont pris des visages divers : l'ethnisme, le régionalisme, le népotisme, avec comme conséquences des guerres, des tueries, le génocide perpétré contre les Tutsi et ses conséquences.

-Mais il y a une espérance : **Dieu a tant aimé le monde** qu'il a envoyé son Fils pour que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais ait la vie éternelle (cf. Jn 3, 16). Notre pays, aussi, malgré ce qu'il a vécu de difficile, est sauvé. Nous apprenons à regarder ce pays avec un regard d'espérance et d'amour. Nous acceptons son histoire, nous décidons de contribuer à changer l'avenir. A cette étape, nous cherchons **les merveilles** que Dieu a opérées dans l'histoire de notre pays, les traces de Dieu dans la vie passée et actuelle du pays. Et nous offrons notre pays à Dieu. **La prière de consécration du Rwanda au Christ Roi** par le Roi Mutara III Rudahigwa peut être la base de cette offrande.

Cette étape nous permet de voir dans l'identité rwandaise un trésor à ne pas gaspiller et cette identité transcendante sur les autres est elle-même transcendée par celle d'être tous des enfants de Dieu. Et partant de ce que Saint Paul a dit, qu'«*il n'y a ni juif, ni grec, ni païen, ni homme, ni femme*» et qu'on est un dans le Christ, nous prenons le baptême comme une base d'unité. Puis, comme Saint Paul, nous disons que tout ce qui faisait notre orgueil (nos origines notamment), nous les considérons comme des ordures par

rapport au Bien suprême qu'est le Christ que nous avons découvert (Ph 3, 7-8).

Cette étape permet également aux participants d'entrer dans **la réconciliation avec le Rwanda**, en l'accueillant comme un don que nous a fait le Créateur et nous considérer comme des dons pour le Rwanda. Nous le rechoisissons avec tout ce qu'il a été, ce qu'il est, et nous décidons de le consoler, de le servir, de contribuer à la réalisation de sa vocation de l'unité et ainsi préparer un avenir de paix pour les générations à venir.

2. La deuxième étape, visiter notre propre histoire (la relecture de notre propre histoire), à partir de l'histoire du pays, en compagnie de Jésus.

-Nous sommes invités à nous **regarder en vérité, à regarder nos souffrances, nos blessures, nos péchés** en pensées, en paroles, en actes ou par omission, **prendre conscience des sentiments liés** à tout cela et qui nous empêchent de nous épanouir.

-Nous sommes invités à **lire les merveilles que Dieu a faites** dans notre vie durant les événements tristes. Il a été constaté que lorsque nous regardons notre passé et apercevons qu'il y avait la lumière dans les ténèbres qui nous environnaient, nous regardons paisiblement notre histoire et cela nous donne de rester dans la paix pour le présent et d'envisager l'avenir avec espérance. L'expérience de **traverser (expérience pascalle)** ici est importante. Nous prenons conscience que nos souffrances, nos péchés ont été portés par le Christ sur la croix, qu'à travers ses blessures, nous trouvons la guérison. Nous proposons alors une démarche pratique d'écrire sur un papier ces

souffrances, ces blessures, ces péchés et de coller ce papier sur la croix. Jésus est là, les bras ouverts et dit : « Venez à moi, vous tous qui peinez sous le poids du fardeau et moi je vous soulagerai » (Mt 11, 28).

Sur la croix, nous trouvons le repos et la guérison. Et en **offrant ces souffrances**, nous leur donnons un sens. **Unies à celles du Christ, elles concourent au salut du monde, des hommes et même de ceux-là qui nous les ont infligées.** Nous obéissons à Marie qui nous a parlé, à Kibeho, de **la souffrance salvifique**. A cette étape, la méditation du **chapelet des sept douleurs de la Vierge Marie** est recommandée. Le **sacrement de réconciliation** est aussi d'un grand secours, suite à la découverte de son péché.

La croix devient aussi le lieu de réconciliation. Tout le monde y converge, quel que soit son groupe d'origine, tous se rencontrent au pied de la même croix du Christ. Il a les bras ouverts pour tous.

-L'autre **exercice de traverser se fait sur les sentiments engendrés par tout ce que nous avons vécu.**

Chacun, ayant la clé de son cœur, décide de faire sortir de son cœur les sentiments mortifères. Chacun dit *au revoir* à la colère, au nom de Jésus et demande à Jésus d'apporter la paix, il fait sortir la tristesse et demande de faire entrer la joie, il fait sortir la haine pour faire place à l'amour, il fait sortir la honte pour accueillir la fierté d'être enfant de Dieu, il fait sortir la culpabilité pour accueillir la confiance en Dieu et la joie de la miséricorde qui lui a été faite. **La louange** est présentée comme moyen de libération des chaînes des blessures,

de la haine, de la tristesse, de la colère, etc... Nous demandons aussi aux gens d'offrir la violence qui les habite du fait de l'avoir subie.

3. La troisième étape, le travail du deuil aussi bien pour l'offensé que pour l'offenseur

-Faire mémoire des personnes que nous avons perdues, des biens perdus, des avantages perdus. Après en avoir fait la liste, les gens sont invités à **faire une déclaration d'accueil de cette perte, particulièrement celle des personnes** acceptant qu'ils ne les verront plus sur cette terre, acceptant la nouvelle situation (veuvage, orphelin, solitude, etc). A ce niveau, l'offensé est invité à **accepter aussi la façon dont les siens sont morts**, qu'il en soit au courant ou non. Il est bon, à ce niveau, de faire **le chemin de croix**.

-A l'offenseur est demandé de *faire mémoire des gens qu'il a tués, des biens pillés, en faire la liste, se rendre compte des valeurs perdues : la liberté, l'humanité, la dignité, la confiance des autres, l'épanouissement dans les relations avec les autres, etc. Prendre acte de ce qui s'est passé afin d'entrer dans un profond repentir.*

-Le chemin pascal passe par **l'offrande des nôtres morts à Dieu**. Au lieu que nos défunts soient pour nous un fardeau, ils deviennent une offrande. Concrètement, ceux qui font le chemin pascal sont invités à prendre un papier et écrire les noms des leurs, aller le déposer dans un panier représentant le Cœur ouvert de Jésus. C'est une manière d'inhumer ceux qu'on n'a pas pu inhumer en honneur. Le papier peut aussi être collé à la Croix, se rappelant qu'à la Croix, Jésus a ouvert le Paradis

au bon larron et que son Cœur y a été ouvert, et que nous pouvons y déposer les nôtres. Avec cette démarche, nous prenons conscience qu'ils reposent dans le cœur de Dieu ou dans les mains de Dieu, comme nous le dit l'Écriture.

L'offenseur aussi offre à Dieu ceux à qui il a arraché la vie, les membres de leur famille, tout ce qu'il a pillé, détruit, demandant à Dieu de renouveler en lui la bonne image, priant pour les rescapés afin que Dieu leur comble de tout ce dont ils ont besoin.

Cet exercice est une base de la réconciliation : Il n'y a pas de panier pour accueillir les défunts d'un groupe particulier, tous sont déposés au même endroit. A travers les nôtres morts que nous offrons, nous nous réconcilions. Tous ont été accueillis dans un même Cœur qui a été ouvert pour nous. En offrant les nôtres que nous avons perdus, **nous offrons aussi leur mort**, en l'associant à celle du Christ qui a apporté le salut au monde, leur sang versé nous l'associons à celui du Christ versé pour la rémission des péchés. En acceptant la perte des nôtres et en les offrant, nous gagnons donc le salut des âmes. Cette étape va avec **l'intention de messe pour les défunts**. Cette offrande nous aide également à faire un acte de confiance au Seigneur, en lui disant : *« Seigneur, j'ai perdu beaucoup de gens, j'ai perdu beaucoup de choses, mais tu es tout pour moi, tu es mon père, tu es ma mère, tu es mon frère, tu es ma sœur, toi seul me suffis ».*

-A cette étape, **on prend l'héritage des personnes perdues** : les biens, les œuvres qu'ils ont laissés, leurs bons traits de caractère, leurs talents, afin de les faire fructifier. C'est une occasion de rendre

grâce au Seigneur pour les merveilles réalisées dans leur vie. C'est aussi une étape où on **l'on choisit de vivre**, car, souvent les gens endeuillés disent qu'il aurait valu mieux qu'ils furent morts, que ceux qui sont morts sont dans une meilleure situation qu'eux.

Du côté de l'offenseur : voir les leçons à tirer des péchés commis et quelles forces en tirer. La miséricorde de Dieu permet de tirer le bien du mal. Voyant le mal de la division, il peut s'engager pour l'unité, ayant semé la haine, il peut décider d'accueillir l'amour et en être l'instrument. L'offenseur choisit de vivre de manière renouvelée au service de la vie et non de la mort.

4. La quatrième étape, le **pardon**.

Là encore, les yeux sont tournés vers la croix, source du pardon où Jésus a demandé pardon pour ses bourreaux, devenant ainsi le modèle et la source de pardon à donner. C'est là aussi que le bandit a vu le ciel s'ouvrir pour lui (Lc 23, 43), à cause de son repentir et de sa confiance en Jésus. Aussi bien pour la victime que pour le bourreau, le pardon est le lieu de libération, de salut et de vie. Les étapes précédentes ont déjà aidé les participants à la session à **voir ceux qu'ils ont offensés et ceux qui les ont offensés**. **En faire la liste** permet de pardonner ou demander pardon ; **faire mémoire d'eux** est une nécessité pour avancer. Je fais **offrande à Dieu des personnes qui m'ont offensé, de celles que j'ai offensées, lui demandant de les bénir**. Cela ouvre les cœurs.

Si tu as offensé, tu regardes en face la souffrance que tu as infligée aux autres, tu en souffres, tu le regrettes, et

cela t'entraîne à prendre une décision de demander pardon. Tu demandes pardon d'abord à Dieu. **Le sacrement de réconciliation** est d'une grande aide. Ensuite, tu pourras demander pardon à la personne offensée.

Se pardonner à soi-même est aussi vital. Nous avons découvert que les gens pouvaient se traîner avec leur culpabilité qui leur ravit la paix pendant des années, alors qu'ils se confessaient souvent de ce péché. C'est parce qu'ils ne se sont pas pardonnés.

Si tu as été offensé, tu es invité à penser à la personne qui t'a offensé, à découvrir, si possible, les raisons qui l'ont amenée à commettre le mal, en considérant le désespoir et le malheur dans lequel le péché l'a plongé et dans lequel il a entraîné les siens ; tu la prends en pitié, tu souffres de sa souffrance (en kinyarwanda le mot « pardonner » se dit « *kubabarira* », qui veut dire, étymologiquement, « souffrir en faveur de celui qui t'a fait mal »). Seul Dieu en est capable. C'est pourquoi, c'est d'abord, à Dieu que l'offensé demande de pardonner à celui qui l'a offensé (Père, pardonne-lui, il ne savait pas ce qu'il faisait) et par la suite, il peut faire sa propre déclaration de pardon.

Lorsque la demande et le don du pardon se rencontrent, ils engendrent la réconciliation.

5. La réconciliation, une grâce pascalle

Du haut de sa Croix, le Christ, nous donne d'être ses frères et frères les uns des autres, lorsqu'il remet Marie à Jean, comme Mère et Jean à Marie, comme fils. Jean nous représente tous. En accueillant Marie chez nous, nous devenons frères et sœurs de Jésus et

nous devenons frères les uns des autres.

Dans la lumière pascalle, nous découvrons la fraternité renouvelée, nous voyons nos blessures transfigurées. Nous contemplons le Christ Ressuscité qui va à la rencontre de ses disciples en leur souhaitant la paix, leur montrant ses blessures, demandant de les toucher. Cela nous donne de témoigner de nos blessures, sans faire peur, sans culpabiliser, et cela devient source de paix et de miséricorde pour ceux qui nous ont offensés.

Jésus Ressuscité montre que les faiblesses, les péchés de ses amis n'ont pas enlevé la relation fraternelle qu'il avait avec eux, il appelle ses frères ceux qui l'ont abandonné et même renié. Il déclare qu'ils ont le même Père.

Il renouvelle sa confiance à Pierre qui l'avait renié, en lui confiant ses brebis (Jn 21, 15-17) et, en bon pédagogue, il lui fait faire la triple déclaration de son amour près du feu, pour le guérir de la blessure du triple reniement autour du feu et le réconcilier avec son environnement.

Toutes les étapes précédentes ayant permis de nous réconcilier avec nous-mêmes, à travers les actes de mémoire, d'accueil, d'offrande, de réception et de traversée, nous pouvons entrer dans la réconciliation avec les autres et avec les lieux. Cette rencontre peut se faire durant la session du Chemin Pascal ou plus tard.

Il est proposé de prendre le temps de parler et de s'écouter. Et si la demande de pardon est faite, celui qui a pardonné, remet le pardon comme un cadeau qui était bien emballé. Celui qui a offensé aussi demande pardon facilement lorsqu'il s'y est préparé. Cela exige un

cheminement ensemble.

Ces sessions vécues en communauté comprennent des moments de conférences, de prière et d'exercices ensemble, des moments d'accompagnement individuel, des moments de partage en groupes. Ces **groupes de partage comprennent des personnes qui n'ont pas vécu les mêmes souffrances**. Alors que dans notre pays, la tendance est de vouloir comparer le poids des souffrances subies durant le génocide et dans ses conséquences, nous pensons qu'il n'est pas juste de juger la souffrance de l'autre, qu'il est bon de la prendre au sérieux, c'est lui qui en sait le poids.

Chacun est appelé à écouter l'autre, accueillir ce qu'il lui partage, dans le respect, sans jugement, sans comparaison des souffrances, sans nier ce que l'autre a souffert, mais plutôt en les accueillant, en les faisant siennes. Cela engendre l'empathie. Tu souffres de la souffrance de l'autre, ainsi tu deviens son consolateur. A la fin, tout le monde se console, alors qu'ils n'ont pas vécu les mêmes souffrances, alors que le groupe de l'un est accusé des souffrances de l'autre. Cela aboutit à une fraternité véritable qui va toucher les familles de ces personnes et comme un effet d'onde dans l'eau, on va voir cet esprit se répandre. En plus, on fait mémoire des gens de tous les groupes qui ont eu la bravoure de sauver les autres, certains jusqu'à en mourir.

Cela s'appelle **la réconciliation des souffrances**. Nous avons remarqué que la souffrance crée l'identité, que les gens ayant souffert de la même manière ont tendance à s'associer, car elles pensent que personne d'autre ne peut

les comprendre que celle qui a souffert de la même manière. Cela engendre des communautés de souffrance qui s'enferment sur elles-mêmes, et cela devient, à la longue, mortel. Le fait de partager les souffrances permet de dépasser la souffrance du groupe, s'ouvrir à celle de l'autre groupe, et ainsi avoir une souffrance nationale. Cela engendre une fraternité authentique.

Quelques fruits

Parole libérée : Le chemin pascal est un espace de libération de la parole où chacun raconte sa souffrance sans être jugé. Des gens partagent en toute confiance des souffrances qui ne sont pas entendues publiquement. Il est arrivé que nous soyons invités à parler à des groupes où il n'y a aucune victime du génocide perpétré contre les Tutsis, mais qui comprenaient les victimes de la guerre des infiltrés, et qui avaient souffert en même temps, des infiltrés et de l'armée nationale. Ils ont dit que c'était la première fois qu'ils parlaient de leur histoire.

Réconciliation avec les lieux : A la fin du chemin pascal, les gens ont pu retourner dans les lieux où ils avaient été blessés, reprendre l'exploitation des propriétés laissées par leurs parents alors qu'ils les avaient abandonnées. D'autres ont pu retourner dans les églises qu'ils avaient quittées, car ils y avaient vu des massacres ou y avaient commis des massacres. D'autres encore ont pu repasser par une rivière où les leurs avaient été jetés durant le génocide, alors qu'avant ils l'évitaient.

Réconciliation avec les autres : Au cours d'une session, nous avons vu des

personnes qui avaient tué reconnaître cela en public, appeler tous ceux qu'ils avaient offensés et avec un regret sincère, leur demander pardon, après avoir dit les noms de ceux qu'ils avaient tués. Les victimes, touchées par la grâce et par le repentir sincère de leurs offenseurs, leur ont pardonné. Puis, les uns et les autres se sont embrassés et ont renouvelé devant tous le pacte de vie fraternelle. On a vu des rescapés du génocide demander pardon pour les projets de vengeance qu'ils avaient préparés. D'autres ont demandé pardon d'avoir accusé faussement des gens, provoquant ainsi leur emprisonnement injuste. D'autres sont allés plus tard à la recherche de ceux qui avaient tué les leurs et après avoir parlé entre eux, l'offenseur a demandé pardon et l'offensé a pardonné. De nouvelles relations fraternelles ou de mère et fils sont nées.

Réconciliation avec l'Eglise : On a vu des gens qui avaient tué demander leur retour dans l'Eglise qu'ils avaient fréquentée la dernière fois en 1994. On a vu des chrétiens qui avaient quitté l'Eglise Catholique, blessés par le comportement de certains prêtres et de leurs collaborateurs laïcs, demander pardon aux prêtres et à l'Eglise Catholique pour leur jugement sur eux, demandant désormais de renouer l'amitié avec eux.

Solidarité renouvelée : Dans certaines paroisses, il y a eu création de petites associations de solidarité et d'entraide,

où les gens mettent de l'argent ensemble, se rendent des services. Ils ont entrepris les visites les uns aux autres pour détendre les relations sociales.

Conclusion

Comme nous venons de le voir, le **chemin pascal est une approche pluridisciplinaire**, mettant en jeu l'histoire, la psychologie, la spiritualité ; c'est une **approche graduelle ou progressive** (on se donne le temps pour arriver au pardon, qui vient comme un fruit mûr) ; c'est une approche qui **embrasse les souffrances de toutes les composantes** de la nation et qui permet aux gens de traverser ensemble ; c'est une **approche personnelle et communautaire** ; c'est une approche aidant chacun à faire la vérité sur soi-même et à se réconcilier avec soi-même, en vue de la réconciliation avec l'autre ; c'est une approche visant la guérison en vue de la mission. Car, seulement, c'est à l'amour que nous aurons les uns pour les autres que l'on nous reconnaîtra comme disciples du Christ (Jn 13,35) et c'est notre unité qui va permettre que les gens reconnaissent en Jésus, le Messie. C'est notre fraternité qui rend authentique notre annonce de l'évangile.

Le chemin pascal, c'est un chemin de **foi**, d'**espérance**, de **charité**. C'est un chemin de **victoire, en Jésus**, de l'amour sur la haine, de la joie sur la tristesse, de la lumière sur les ténèbres, de la vie sur la mort.





LA GUERISON DES CŒURS BLESSÉS: L'APPORT DES CONGREGATIONS RELIGIEUSES DANS LA RECONCILIATION ET LA RESILIENCE

Sans aucun doute une science humaine comme la psychologie est un instrument merveilleux pour reconstruire des vies brisées. Cependant, la personne humaine a aussi une dimension surnaturelle importante dans son existence. C'est pour cela que les moyens spirituels, proposés par l'Eglise depuis des siècles, notamment la foi, l'espérance et la charité restent incontournables dans le processus de guérison des blessures intérieures. Faute de temps, je voudrais ici souligner seulement l'importance de la foi en Jésus (*Fides qua et Fides quae*) dans la guérison des blessures.

- a) ***La foi en Jésus-Christ est une ressource efficace pour guérir les cœurs blessés***

La personne blessée peut trouver en Jésus Christ un soutien inestimable pour non seulement assumer ses propres blessures, mais aussi aider d'autres personnes dans leur cheminement de guérison. Pourquoi se mettre à la suite de Jésus-Christ ? Car, dans l'accomplissement de sa mission de salut, Jésus a partagé la souffrance des hommes, a guéri les personnes qu'il a

rencontrées, Il a souffert à cause de nos péchés, Il a pardonné à ses bourreaux, Il invite toute personne blessée à venir à Lui pour déposer son fardeau, être soulagée et avoir la paix du cœur (cf. Mt 11,28-29).

Méditer la passion, la mort et la résurrection de Jésus Christ peut redonner l'espoir à toute personne blessée. Avec Jésus, la blessure et la mort n'ont pas la dernière parole sur la condition de l'homme. En se mettant à l'école de Jésus Christ, nous pouvons réapprendre à vivre, à aimer et à transformer nos blessures en source de bénédiction.

Dans le processus de guérison des blessures, la foi profonde en Jésus-Christ conduit à une révélation plus profonde du cœur de Dieu, qui crée une **forte espérance dans le cœur brisé**. En effet, quand la personne blessée découvre les intentions initiales de Dieu sur sa vie, depuis sa création et comment celles-ci furent tordues et détruites, elle redécouvre en même temps Son amour et Sa compassion au milieu de sa souffrance et ainsi commence à expérimenter une relation avec un Père aimant. A ce niveau la personne blessée n'a plus seulement son regard tourné uniquement vers le passé douloureux, mais aussi vers l'avenir, vers des nouveaux horizons et le nouveau sens de sa vie. L'histoire de Joseph (Gn 45,5-8) nous sert d'un excellent exemple d'une personne dont la foi en Dieu a purifié la mémoire traumatisée par l'injustice et la trahison de ses frères de sang.

Un autre exemple très éloquent de la purification de la mémoire par la foi et l'espérance c'est bien celui de Joséphine Bakhita. Celle-ci, grâce à la

vertu d'espérance, a pu transformer ses blessures en une source de bénédiction. En effet, Bakitha n'a jamais oublié son passé d'esclave, elle ne l'a pas enterré non plus, ni ne l'a laissé de côté. De surcroît, elle n'a jamais perdu le souvenir du mal qu'elle a subi. Par contre, elle en a transmis le récit pendant toute sa vie, comme une manifestation de la miséricorde divine, relisant son histoire à la lumière de sa rencontre libératrice avec le Christ. La sienne a été une vraie purification de la mémoire, qui donne un nouveau sens au péché, aux injustices, à la souffrance. La foi et l'espérance chrétienne ont transformé, en Bakhita, une expérience d'esclavage, de désintégration, de désespoir, en un chant d'espoir et de gratitude. Ainsi d'un cœur transformé et d'une mémoire purifiée elle pouvait dire : « Si je rencontrais ces négriers qui m'ont enlevée et qui m'ont torturée, je m'agenouillerais pour embrasser leurs mains, parce que si cela n'était pas arrivé, je ne serais pas maintenant chrétienne et religieuse »²³.

b) **A l'école du divin thérapeute**

Jésus se fait proche des personnes blessées

Selon les récits évangéliques, Jésus a rencontré plusieurs catégories de personnes blessées, rejetées, les paralytiques, les affamés, les endeuillées, etc. Il s'est fait proche d'elles, les a écoutées et a guéri leurs blessures. Il a guéri l'aveugle de Jéricho (Mc 10, 46-52); il n'a pas peur de toucher un lépreux qui lui demande la guérison (Lc 5, 12-16) ; il offre la guérison à un infirme qui était resté couché depuis 38 ans près

23 R.I. Zanini, *Bakhita. Inchiesta su una santa per il 2000*, San Paolo, Cinisello Balsamo (MI) 2000, 131-132.

de la piscine de Bethesda (Jn 5,1-18); il console la veuve qui vient de perdre son fils unique (Lc 7, 11-16); il pleure pour la mort de son ami Lazare (Jn 11, 21-36); il se laisse toucher par la femme qui perdait le sang depuis 12 ans et la guérit de son mal, grâce à sa foi (Lc 8,40-48); il guérit dix lépreux venus à sa rencontre (Lc 17, 11-19).

Après avoir rencontré Jésus, les personnes blessées ont fait l'expérience d'être accueillies, comprises, écoutées, consolées, encouragées, purifiées et guéries. Non seulement le Seigneur les a écoutées, leur a parlé, les a fixées par son regard d'amour et de compassion.

- Jésus nous apprend à pardonner infiniment

A pierre Jésus répondit : « *Je ne te dis pas jusqu' à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois* » (Mt 18, 21-22). Humainement parlant, le pardon semble impossible surtout quand il s'agit des profondes blessures, par exemple, pour les personnes qui ont massacré ta famille pendant le génocide ou une personne de confiance qui te trahit : ami de confiance, un conjoint, un prêtre, etc. C'est la grâce qu'il faut demander à Jésus. C'est en s'inscrivant à l'école de Jésus Christ que nous pouvons apprendre à pardonner. En effet, non seulement il nous invite à toujours pardonner (Mt 18,22), mais aussi il donne l'exemple de comment pardonner à ceux qui nous blessent. En effet, après avoir été trahi et renié par les siens, abandonné par tout le monde, moqué par les passants et crucifié au milieu des bandits (cf. Mt 27, 38-44), dans l'humiliation totale, Jésus ne cède pas à la vengeance, mais plutôt il pardonne à ses bourreaux : «

Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23, 34). Le chemin du pardon difficile pour l'homme consiste à « *remettre la personne qui m'a offensé à la Miséricorde de Dieu et accepter que Dieu lui pardonne* »²⁴.

- Jésus nous apprend à nous réconcilier

A l'école de Jésus Christ, la personne blessée apprend non seulement à pardonner, mais aussi à poser le premier pas pour se réconcilier avec son offenseur : « *Lorsque tu vas présenter ton offrande à l'autel, si, là, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande, là, devant l'autel, va d'abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite viens présenter ton offrande* » (Mt 5, 23-24). Humainement parlant, la réconciliation est une démarche très difficile ; et dans certains cas, elle s'avère même impossible, surtout quand l'offenseur continue à nous blesser ou refuse de demander pardon. C'est une démarche qui implique deux protagonistes : la victime et l'offenseur. Ce n'est que par la grâce de Dieu que la personne blessée parvient à se réconcilier avec ceux qui lui ont fait du mal. C'est une grâce spéciale qu'il faut demander constamment dans la prière, pour que Jésus nous aide à « *nous réconcilier avec ce que nous sommes: notre histoire, notre passé, nos blessures* »²⁵. L'expérience de la réconciliation est un long processus et comme telle, elle ne doit être imposée à personne : il ne faut jamais obliger les victimes à se réconcilier avec leurs bourreaux ; la

²⁴ Dieudonné NZAPALAINGA, «La miséricorde divine comme source de justice, de réconciliation, de paix et de guérison intérieure», 242.

²⁵ Nelly Astelli HIDALGO & Alexis SMETS, Sauver ce qui était perdu, 28.

vraie réconciliation doit venir du fond du cœur ; elle ne doit jamais être imposée à personne.

c) *Apport des Instituts religieux*

- *La pastorale de proximité* : comme Jésus, le divin thérapeute sortir pour rencontrer plusieurs catégories de personnes blessées, rejetées, les paralytiques, les affamés, les

endeuillées, etc.

- *Ecoute aimante* : Se faire proche des personnes blessées et chercher les moyens pour guérir leurs blessures.
- Apprendre et enseigner la vraie méthode du pardon
- Prier et œuvrer pour la réconciliation des cœurs blessés et/ou meurtris.





Sr Laurence Zaninka Auxiliatrice des Ames du Purgatoire

QUELQUES « PORTES SPIRITUELLES » POSSIBLES POUR ECLAIRER LES RELATIONS BRISEES PAR LE GENOCIDE PERPETRE CONTRE LES TUTSIS, AVEC SES CONSEQUENCES, VERS UNE GUERISON EFFECTIVE

Première porte : Repartir de notre commune origine divine

Les deux premiers chapitres du livre de la Genèse nous ouvrent la porte de nos origines. Dieu nous a voulus et créés à son image (Gn1, 26-27) et il a voulu et créé nos relations humaines (Gn 2, 18-23). Cette origine nous prédispose à l'accueil de l'autre comme cadeau et à le/la respecter comme mon frère, ma sœur que Dieu m'a donnée.

Avec cette affirmation, j'emprunte Paul Beauchamp SJ, Théologien et Bibliste français, professeur de grande renommée de l'Université Grégorienne de Rome, décédé en 2001. Dans son œuvre, *L'un et l'autre Testament*, il offre

le deuxième récit de la création comme **paradigme de la création de toutes nos relations humaines**²⁶. Donc nous pouvons nous autoriser de lire ce récit, non pas seulement pour les personnes mariées, mais comme **lieu de création de toutes nos formes de relations humaines**. Dans ce sens, nous croyons que c'est Dieu qui a créé nos frères et sœurs et les a portés à nos côtés, de n'importe quelle couleur, race, ethnie, pays, nation. Nous avons tous une même origine. Nous venons de Dieu et nous sommes différents. Ces différences nous invitent au respect mutuel.

²⁶ Paul Beauchamp, *L'un et l'autre Testament, Accomplir les Ecritures*, Coll. Parole de Dieu, Le Seuil, Paris, 1990.

Cela comporte évidemment des conséquences : mon frère, ma sœur devient l'os de mes os, et chair de ma chair car c'est Dieu qui nous a mis les uns à côté des autres. Notre foi chrétienne nous autorise à le croire. Dans la guérison des blessures, ce point de départ pourrait constituer une bonne base catéchétique, éducative et formative de nos relations humaines, à partir de l'école maternelle jusqu'à la fin de nos vies ici sur terre. Cela pourrait aussi constituer un lieu de profond discernement pour les jeunes générations qui se marient ou qui consacrent leur vie à Dieu. L'autre est un frère, une sœur que Dieu m'a donnée et je ne peux pas la traiter, la regarder n'importe comment. Aucune raison ne pourrait m'amener à lui enlever la vie car il /elle est la chair de ma chair et l'os de mes os.

Pour les personnes consacrées, une exégèse ajournée de ce récit peut constituer un bon principe et fondement de nos relations communautaires. Mais cela vaut aussi pour les autres formes de relations humaines qui sont appelées à devenir des lieux de respect de l'autre dans la différence originante et originale.

Repartir de cette herméneutique pourrait aider à une purification de la mémoire et à une vraie guérison de nos relations brisées par le génocide et nous aider à récupérer l'autre comme mon frère, ma sœur, au-delà de son nez ou de sa taille, vers un dépassement des stéréotypes et des préjugés qui sont à la base des tragédies, pas seulement chez nous mais aussi ailleurs dans le monde.

Deuxième porte : La traversée du mystère pascal : apprendre à lire les événements pour y chercher et y trouver Dieu

J'emprunte Hans Kolvenbach SJ, alors Supérieur Général de la Compagnie de Jésus. Lors de sa visite aux Jésuites rwandais en 2004, il a fait une déclaration qui a changé mon point de vue spirituel sur Dieu et le génocide. J'étais alors coordinatrice de la pastorale des enfants de la rue et je faisais partie de l'équipe qui animait le CVX (communauté de vie chrétienne) au Centre Christus avec deux Jésuites. Il déclara que nous étions appelés à chercher et à trouver Dieu dans toutes les situations, même dans la situation du génocide ! Il proclamait fortement que Dieu était présent dans le génocide ! A ce moment-là, je croyais encore qu'effectivement, Dieu avait été tué sur nos mille collines et dans nos Eglises et que nous devrions nous débrouiller seuls, pour apprendre à dire à la mort que nous ne voulions pas mourir !

Il a alors situé cette présence de Dieu dans la vie même des survivants : nous les survivants de ce mal, nous sommes des signes de cette présence de Dieu qui était là. Nous sommes des signes qui sont restés à côté du tombeau vide, quand le Christ en est sorti, quand il est ressuscité ! Au sein de tous les génocides et massacres des innocents, Dieu a toujours suscité des rescapés, témoins de la vie plus forte que la mort, témoins de la victoire de Dieu sur le mal. D'où l'engagement à voir la main de Dieu sur les vivants et sur les morts. Dieu était avec nos frères, avec nos sœurs et avec nos parents et amis tués. Dieu demeure avec nous les vivants pour vivre en témoins de la main de Dieu qui sauve dans la mort et de la mort.

Troisième porte : Se laisser récupérer et guérir par le Christ ressuscité !

Une autre porte spirituelle qui pourrait éclairer notre réflexion nous vient de Jésus Christ lui-même, solidaire de nos souffrances et des blessures humaines, en tout, sauf dans le péché. Nous le regardons proche de notre vécu dans ce qui nous a touchés comme peuple rwandais. Ayant lui-même été blessé à tous les niveaux de son humanité, ayant expérimenté l'acharnement de la violence de ses frères les humains, nous le sentons proche de nos blessures. Il a même été abandonné par ses disciples, eux aussi blessés par l'incompréhension de cette tragédie qu'ils ont traversée. Sa résurrection devient alors source de guérison pour ses disciples et aussi pour nous-mêmes.

La scène qui peut être proche de notre thème de la purification de la mémoire est celle des deux disciples d'Emmaüs²⁷. Nous sommes intéressés par la pédagogie que Jésus utilise pour s'approcher de leurs blessures et les guérir. Les deux disciples ont quitté Jérusalem : tout semble fini, d'ailleurs pour eux c'est fini. Et puis un Autre arrive, un étranger qui n'offre que de la disponibilité pour écouter et du temps pour se retrouver sur le même chemin et marcher à leur côté.

Cet Autre (Christ ressuscité) n'est pas une présence intrusive de réponses toutes faites, mais il est celui qui pose des questions. Il se comporte comme quelqu'un qui est prêt à recevoir, pas comme quelqu'un qui a plein de choses à offrir, il se comporte comme un pauvre qui accepte leur hospitalité. Jésus est venu et a marché avec eux. Le Christ

ne commande aucun pas, il s'adapte à notre pas. Rien d'obligatoire. Chaque promenade lui convient. Pour peu qu'on marche. Le rythme du moment, le rythme quotidien, lui suffit.

Et il ralentit son rythme jusqu'à atteindre l'ampleur du nôtre, incertain et court. Il devient voyageur, pèlerin, fugitif, tout comme les deux ; sans distance ni supériorité, il les aide à élaborer, dans le récit de ce qui s'est passé, leur tristesse et leur espoir : Quelles sont ces conversations que vous avez, entre vous, en chemin (Lc 24, 17)? Ils n'ont pas compris la croix, le Messie vaincu, et il continue de l'expliquer : en interprétant les Écritures, il a montré que le Christ devait souffrir.

Les deux marcheurs écoutent et découvrent une immense vérité : il y a la main de Dieu posée là où cela semble impossible, précisément là où cela semble absurde, sur la croix. Tellement caché qu'il semble absent, alors qu'il tisse le fil d'or de la toile mondiale. Peut-être que plus la main de Dieu est cachée, plus elle est puissante. Et le premier miracle se produit déjà en cours de route : *nos cœurs ne brûlaient-ils pas lorsqu'il nous expliquait les Écritures (Lc 24, 32) ?* Et du cœur brûlant des deux pèlerins sortent des paroles qui sont restées parmi les plus belles que nous connaissions : *reste avec nous, Seigneur, car le soir approche. Reste avec nous quand le soir tombe dans le cœur, reste avec nous à la fin de la journée, à la fin de la vie. Reste avec nous et avec ceux que nous aimons, dans le temps et pour l'éternité.* Et ils l'ont reconnu à son geste incomparable, celui de rompre le pain et de le donner.

²⁷ Luc 24, 13-35:

Et juste à ce moment-là, il disparaît. L'Évangile dit littéralement : il est devenu invisible. Il n'est pas allé ailleurs, il est devenu invisible, mais il est toujours avec eux. Disparu des regards, mais pas absent. C'est la foi en cette absence-présence qui nous tient ici et à travers nos recherches de saisir et de nommer l'innommable, nous confessons que Dieu était là, qu'il est là et qu'il sera là, pour et dans son éternité. Nous en sommes des signes et des témoins.

Quatrième porte : Le pardon, un cadeau à soi-même...et aux autres

Une quatrième porte je la prends en Italie, du Père Gianfranco Testa, missionnaire de la Consolata, fondateur de l'Université du pardon à Turin. Il offre une herméneutique qui se voudrait universelle du pardon et de la réconciliation, avec des pistes utiles pour toutes les confessions religieuses. Son point de départ est la prise de conscience que nous avons été tous touchés par des expériences de violences vécues, subies et qui ont laissé de blessures cachées, quelque fois oubliées ou volontairement refoulées. Dans la plupart des cas, nous les trainons sans savoir quoi en faire et nous essayons de planifier le futur avec ce bagage chargé de peur et de terreur, de tristesse, de déprime qui va et qui vient.

Selon le P. Testa, dans nos entendements communs, le pardon est parfois utilisé pour fermer vite une discussion, un malaise ou pour dissimuler les difficultés ou pour créer un sens de culpabilité dans ceux et celles qui ne savent pas pardonner. Selon son approche pédagogique, le pardon est à comprendre *comme un cadeau, un don*

que la personne décide de se donner et de construire, pour guérir, au moins en partie, les blessures et faire en sorte qu'elles n'influencent pas de façon déterminante ses choix pour l'avenir. Il affirme, en effet, qu'en face d'un événement très grave (le meurtre d'un ou plusieurs proches) on a bien le droit de se mettre en colère : mais vivre avec la colère ne sert à rien, cela ne résout rien. Pardonner, c'est avant tout vaincre la colère que nous avons en nous et continuer à aimer la vie, en voyant que nous **pouvons vivre malgré tout.**

Quand la personne apprivoise la colère par le pardon, elle se libère. Le pardon devient alors un gain pour soi d'abord, car il permet de bien se sentir dans la peau et dans le cœur.

C'est un travail ardu qui ne peut pas se faire en quelques jours, en quelques années...cela prend du temps (des mois, des années), mais il est essentiel de savoir que c'est le but.

Cette pédagogie nous prévient d'une possible confusion entre pardon et réconciliation : « Si j'ai pardonné, je n'ai aucune haine envers une certaine personne. Mais je n'ai pas encore eu le courage d'aller frapper à sa porte. *Il ne faut pas demander la réconciliation trop vite*: il y a des conditions pour que la réconciliation advienne ».²⁸ La réconciliation, en effet, c'est comme construire « un pont vers ceux qui nous ont blessés : ce pont a des piliers qui le soutiennent » et pour le construire « nous avons besoin de cheminer tous les deux : autrement, il est possible de se contenter, pour commencer, du pardon qui est déjà un grand bien que

²⁸ Gianfranco Testa, *Il perdono è un bel guadagno. Un cammino semplice verso la riconciliazione*, Effata editrice, 2015.

je gagne. Pour le Père Testa, les piliers de la réconciliation sont **la mémoire, la vérité, la justice et l'avenir**, ou plutôt la question qui interroge les deux parties : **que voulons-nous faire désormais ?** «

Le pardon est un gain pour soi-même ; la réconciliation, c'est être capable de panser la blessure avec l'autre. Saisir et expérimenter tout cela « est un travail évangélique ».

Pardonne ne signifiera donc pas, dans tous les cas, se mettre en relation, en confrontation avec la personne qui nous a offensés. Car le risque de nous offenser est encore possible, si la personne n'a pas fait de chemin. Pardonne consiste à arrêter de tourner le couteau dans la plaie : on ne guérit jamais si l'on continue cette dynamique. Pardonne c'est décider de rompre le cercle vicieux qui pourrait nous amener à répondre au mal avec le mal, à l'offense avec l'offense, créant ainsi une chaîne infinie qui nous ligote dans un passé offensif. Pardonne c'est se sentir suffisamment libre pour *imaginer et construire notre futur*. Pardonne ce n'est pas oublier. Il est permis de dire : je pardonne mais je n'oublie pas, car le pardon ne change pas le passé. Si on a commis ou subi un mal, cela reste, même après le pardon.

Dans cette dynamique il est clair que nous ne pardonnons pas les faits (le mal commis/subi demeure un mal, le génocide reste génocide...). Les faits, subis restent des faits, *ils font mal et on ne peut pas les pardonner. Le mal ne peut pas être pardonné mais il est à combattre*. Le pardon est une réponse et une stratégie entre les personnes. Le pardon en soi ne résout pas les problèmes, mais *en face du mal subi, le pardon me permet de vivre et d'agir sans haine, sans rancœur, mais avec*

lucidité et sécurité. Le pardon me permet de décider de ne pas continuer à me laisser tourmenter par le mal subi.

La pédagogie du pardon

Elle est fondée sur le traitement des émotions (peur, colère, rancœur, joie, générosité, tristesse, angoisse...). Ces dernières ne sont ni mauvaises ni bonnes, elles n'ont pas en elles une valeur morale. Elles sont toutes utiles pour la vie de la personne humaine. Certaines ont une charge positive, d'autres une charge négative selon les effets qu'elles provoquent sur le comportement. Ce qui est important c'est de ne pas se laisser dominer par elles mais de savoir vivre avec en harmonie. La violence fait mal. Mais *le pardon à soi-même* permet de *ne pas répondre à la violence avec la même*.

Pardonne c'est reconstruire soi-même

Selon P Testa, le pardon ne change pas le passé mais il ouvre de nouvelles voies vers le futur. Pardonne ce n'est pas tenter la réconciliation. Mais *c'est un choix qui demande du temps et du cheminement. C'est un choix parmi tant d'autres*. Il nous aide à voir les choses/situations/expériences avec un autre regard. Il nous aide à changer le point de vue sur la situation et sur la personne, il exige de la liberté intérieure (être libre de tous les conditionnements) et de la volonté.

Le pardon est une mentalité. Le pardon c'est résister, répondre d'une autre manière, ne pas céder à l'injustice. Le pardon ne résout pas les problèmes, il ne donne pas les solutions, il ne ressuscite

pas les personnes mortes mais c'est un chemin de libération. Dans le processus du pardon chaque personne travaille sur elle-même. Le pardon n'ouvre pas nécessairement toujours vers la réconciliation. La réconciliation est plus complexe car il s'agit d'un pont vers l'autre, mais si l'autre n'est pas sur la même longueur d'ondes que moi ? Le pardon est toujours possible mais la réconciliation non pas toujours.

Conclusion

Comme Jésus, comme P. Testa, et d'autres..., en face des blessures, nous ne savons pas quoi faire, nous pouvons décider de choisir le pardon, personne ne peut l'imposer mais nous pouvons le proposer comme possibilité. Dans notre contexte actuel, au point où nous en sommes, un travail pastoral visant la formation à **une écoute accompagnatrice aimante** se veut peut-être urgent. Ce qui est clair au niveau des congrégations religieuses et des personnes que nous rencontrons dans nos communautés et dans nos missions socio - pastorales, c'est que tout le monde a besoin d'espace où se

dire, où dire ce qui s'est passé, ce qui se passe dans son cœur, pour décider quoi faire des blessures. Personne n'est habilité pour faire du cheminement à la place de l'autre mais nous sommes là pour avancer sur la voie du pardon qui fait du bien, qui relance la vie et qui s'ouvre vers la réconciliation, mais dans un cadre accompagné.

Il faudrait enfin former à une écoute aimante et accompagnatrice à travers des cercles de « *conversations spirituelles* ». Dans nos écoles et dans nos maisons de formation, dans nos communautés, au niveau des paroisses, dans les mouvements des jeunes, dans les *utugoroba tw'abana*²⁹, il serait utile de créer **des cercles de conversations spirituelles** autour de ces thèmes comme le pardon, la réconciliation, le respect de l'autre afin d'aider à accueillir, non pas seulement les blessures, mais aussi les bonnes nouvelles de l'action de Dieu dans nos vies. Il faut aussi apprendre à écouter l'Esprit Saint qui parle en moi et dans l'autre moi-même. Cela pourrait être utile pour libérer les mémoires saturées et les remplir progressivement de Dieu et de ses valeurs.



²⁹ Cercles d'encadrement spirituel des enfants et des jeunes

EXPERIENCE PASTORALE PRATIQUE DANS LE DIOCESE DE CYANGUGU: UN CHEMIN VERS LA RECONCILIATION ET LE PARDON

La Commission diocésaine Justice et Paix de Cyangugu nous partage son expérience pastorale dans le domaine de promotion de la réconciliation. Deux témoins (un ancien bourreau et une femme rescapée du génocide) nous partagent leur expérience de pardon et de réconciliation.

Dans le cadre de la promotion de l'unité et la réconciliation après les événements du génocide perpétré contre les Tutsi en 1994, la Commission *Justice et Paix* du Diocèse de Cyangugu fait œuvre de réconciliation en essayant de rapprocher les bourreaux du génocide (ceux qui purgent encore leur peine en prison et ceux vivant dans leurs familles) avec les survivants ainsi que les membres des familles des deux côtés.

a) Méthodologie utilisée pour stimuler les auteurs du génocide qui sont en prison à demander pardon

C'est la Commission *Justice et Paix* au niveau diocésain qui joue un rôle majeur dans les actions visant à ce que les auteurs du génocide qui sont en prison puissent demander pardon et se réconcilier avec les survivants. Ce travail de rapprochement suit les étapes suivantes :



- (1) Requérir auprès de l'administration pénitentiaire la liste des détenus dont la période restante de détention ne dépasse pas 3 ans ainsi que leur identification (origine, date d'emprisonnement, date de sortie, etc.).
- (2) Rencontre avec les prisonniers pour une campagne de sensibilisation avec des enseignements de guérison avant de rentrer chez eux. Les prisonniers sont priés d'informer à la Commission *Justice et Paix* les noms des survivants qu'ils aimeraient inviter pour leur demander pardon, et de leur écrire des lettres de demande de pardon.
- (3) Nouvelle rencontre avec les prisonniers qui ont écrit des lettres de demande de pardon, lesquelles lettres ont reçu le sous/couvert de l'administration pénitentiaire.
- (4) Identification et rencontre avec les rescapés du génocide perpétré contre les Tutsi destinataires des lettres de demande de pardon. La Commission *Justice et Paix* leur remet les lettres après une séance de sensibilisation.
- (5) Retour à la prison pour informer chaque prisonnier de la manière dont sa lettre a été reçue.
- (6) Préparation d'un programme visant à emmener les survivants du génocide à la prison pour une rencontre avec leurs bourreaux en détention, chaque partie étant accompagnée d'un autre membre de la famille, afin que le processus de demande et d'octroi de pardon ne soit pas une affaire entre deux personnes, mais une action approuvée par leurs familles.
- (7) Organiser une rencontre entre les prisonniers qui ont écrit des lettres de demande de pardon et les survivants, selon les groupes de personnes provenant d'une même région. Les auteurs et les survivants du génocide s'assoient ensemble, dialoguent et racontent l'histoire qui les concerne du génocide en présence des membres de leurs familles et du Prêtre Aumônier de la Commission *Justice et Paix* dans la Paroisse.
- (8) Suivi du comportement des deux parties afin que les acquis ne soient pas perdus.

b) Méthodologie utilisée pour stimuler la réconciliation entre les prisonniers libérés et les rescapés du génocide

C'est la Commission *Justice et Paix* au niveau paroissial qui joue un rôle primordial dans les efforts de réconciliation entre les auteurs du génocide vivant dans la communauté et les rescapés du génocide. Le travail de réconciliation passe par les étapes suivantes:

- (1) **Identification des auteurs et des rescapés du génocide qui voudraient entrer dans le processus de réconciliation :** Le prêtre Aumônier de la Commission *Justice et Paix* au niveau paroissial invite les prisonniers libérés ayant demandé pardon et ceux qui veulent demander pardon du fond de leur cœur à venir à la paroisse pour un entretien. Chacun mentionne les personnes avec qui il aimerait se réconcilier. L'aumônier de

la Commission *Justice et Paix* invite ensuite les rescapés du génocide et informe à chacun la personne qui lui a commis le crime et qui souhaite se réconcilier avec lui, et lui demande s'il accepte de la rencontrer.

(2) Enseignements sur la réconciliation

: Lorsqu'il y a entre dix et vingt personnes qui demandent pardon, c'est à ce moment qu'il y a des enseignements pour préparer les deux parties à la réconciliation. Ces enseignements sont dispensés en trois catégories : (1) il y a d'abord des enseignements pour les auteurs du génocide, (2) des enseignements pour les rescapés du génocide ; (3) des enseignements qui sont dispensés ensemble aux deux parties. Dans tous ces enseignements, il y a la présence d'une ou deux personnes issues de la famille de l'auteur du génocide et de la famille du rescapé du génocide. Ces enseignements sont dispensés par le Prêtre Aumônier de la Commission Justice et Paix dans la Paroisse, en présence d'un animateur psychosocial bénévole. Si possible, ces enseignements sont dispensés en présence d'un délégué de la Commission Justice et Paix au niveau diocésain.

(3) Chemin de réconciliation : c'est un processus d'accompagnement d'un groupe des auteurs et des survivants du génocide, ainsi que les membres de leurs familles respectives, qui est assuré par le Prêtre Aumônier de la Commission Justice et Paix au niveau paroissial et l'animateur psychosocial bénévole. En général, le groupe

est composé de 20 à 40 personnes qui se réunissent chaque mois et reçoivent des enseignements sur un thème préalablement préparé, partagent leur vie, discutent sur l'état de leur chemin de réconciliation, et prennent des décisions sur ce qu'ils doivent faire. Le Prêtre Aumônier de la Commission Justice et Paix au niveau paroissial et l'animateur psychosocial bénévole organisent des visites auprès des ménages qui sont dans le besoin pour les accompagner dans leur cheminement. Le chemin de réconciliation dure entre 6 et 12 mois. En cas de nombreux problèmes survenus au cours de ce parcours, la durée peut être prolongée jusqu'à 24 mois.

(4) Retraites préparatoires de la journée officielle de réconciliation

: Lorsque le chemin de réconciliation arrive à son terme, les agents de la Commission Justice et Paix au niveau diocésain organisent trois retraites avec les membres de chaque groupe. Le but est d'évaluer le niveau atteint par les membres du groupe dans les enseignements reçus, et d'écouter les témoignages des personnes qui se sont réconciliées. La troisième rencontre constitue la retraite finale pour clôturer le processus de réconciliation, à laquelle sont conviés les partenaires de la Commission Justice et Paix, dont Secrétaire Exécutif du Secteur, IBUKA et AVEGA. Lors de cette retraite, on décide le jour pour la célébration officielle de la réconciliation et on choisit ceux qui donneront leurs témoignages.

(5)

(6) **Célébration officielle de la journée de la réconciliation** :

l'événement a lieu dans une Messe avec différentes catégories d'invités : les membres des familles des auteurs du génocide et celles des survivants du génocide, les dirigeants d'autres confessions religieuses, les autorités étatiques (MINUBUMWE, District, Secteur, Cellule), les dirigeants d'IBUKA et AVEGA en tant que partenaires de la Commission Justice et Paix. Au début de la messe, les personnes réconciliées font une procession. Après l'homélie de celui qui célèbre la Messe, mettant l'accent sur la réconciliation, les personnes réconciliées entourent l'autel : celui qui a commis le génocide s'agenouille, celui qui l'a pardonné le prend par l'épaule, celui qui célèbre la Messe prie pour eux, leur allume une bougie et les asperge avec de l'eau bénite. Il y a un rituel de demande et d'octroi de pardon en public entre l'auteur et la victime du génocide, puis ils s'embrassent. Dans cette Messe, il y a aussi l'administration de différents sacrements selon les cas qui s'y sont préparés. A la fin de la Messe, il y a des témoignages (d'abord par celui qui a demandé le pardon, ensuite celui qui

a accordé le pardon, puis celui qui les a accompagnés dans le processus de la réconciliation), ensuite il y a un mot de l'autorité de l'Etat, et enfin le mot de l'invité d'honneur qui a célébré la Messe. Ce jour-là, avant la Messe, il est organisée une cérémonie d'inauguration officielle d'une activité tangible réalisée dans le cadre de promouvoir la réconciliation.

(7) **Mise en place d'un groupe permanent d'unité et réconciliation** :

lorsque le processus de réconciliation est achevé, ceux qui l'ont suivi mettent en place un groupe permanent d'unité et réconciliation, qui a la responsabilité de servir de modèle aux autres citoyens et de les sensibiliser sur l'unité et la réconciliation. La Commission Justice et Paix leur donne des formations sur le fonctionnement du groupe, une structure dirigeante du groupe est mise en place, des formations sont dispensées sur le travail en groupe dans l'activité d'épargnes et crédits ainsi que sur d'autres activités de solidarité et d'autopromotion.



RECOMMANDATIONS DE LA CONFÉRENCE SUR LA PURIFICATION DE LA MÉMOIRE AU RWANDA

Kigali – Sainte Famille Hôtel, du 26 au 28 août 2024

Lors des trois jours de réflexions intensives sur la purification de la mémoire dans le contexte chrétien de réconciliation au Rwanda, les participants ont formulé des recommandations cruciales pour avancer dans ce processus délicat.

Élaboration d'un Manuel-Guide

Il est impératif d'élaborer un manuel-guide dédié à la purification de la mémoire. Ce document définira une approche spécifique à l'Église Catholique au Rwanda, facilitant ainsi le chemin vers la réconciliation.

Valorisation des Témoins de Fraternité

La Commission Episcopale Justice et Paix du Rwanda s'engage à identifier et à archiver les témoignages de figures ecclésiastiques qui ont défendu la vie et promu la fraternité durant le génocide. Ces récits doivent éclairer les générations futures.

Formation Continue des Acteurs Pastoraux

Une formation continue pour les prêtres, religieux et religieuses en techniques d'écoute active et thérapeutique est essentielle. Cela leur permettra de mieux accompagner les fidèles dans leur processus de guérison émotionnelle et spirituelle.

Approche Holistique

Face à l'histoire douloureuse du Rwanda, une approche holistique est nécessaire pour déconstruire les préjugés ancrés dans le cœur des Rwandais, quel que soit leur âge.

Création d'un Centre de Consultation

Psychothérapeutique

Il est recommandé de mettre en place un centre offrant des services de consultations psychothérapeutiques. L'Église pourrait former des conseillers en santé mentale au niveau local, notamment dans les écoles et les paroisses.

Harmonisation des Outils de Réconciliation

La CEJP Rwanda doit élaborer des outils harmonisés pour le travail de réconciliation, incluant un guide pour l'accompagnement des prisonniers en fin de peine, ainsi que l'adaptation des rituels de commémoration du génocide.

Synergie avec d'Autres Communautés

La Commission Episcopale du Rwanda doit collaborer avec d'autres communautés et organisations pour renforcer l'impact de ses initiatives.

Recherche et Enquête

Pour garantir un travail de qualité, la CEJP Rwanda devrait mener des recherches sur l'état des mémoires et la purification de celles-ci dans la vie des individus.

État des Lieux et Paroisse Pilote

Il est recommandé d'effectuer un état des lieux de la purification de la mémoire dans chaque diocèse et d'identifier une paroisse pilote pour évaluer les progrès annuels.

Sensibilisation à Travers Divers Milieux

L'Église doit s'appuyer sur tous les milieux d'apostolat, y compris l'éducation et la santé, pour sensibiliser la communauté à l'importance de la purification de la mémoire.

EN PARTENARIAT AVEC:



AGIAMONDO

ZFD Ziviler Friedensdienst



**COMMISSION EPISCOPALE JUSTICE ET PAIX AU RWANDA
(C E J P RWANDA)**

**B.P.4375/AVENUE DE LA PAIX KN 4AV 36/TEL:
(250)786166743**

EMAIL: cejprwanda1@gmail.com

Achevé d'imprimer en août 2025
Par Pallotti-Pressé Ltd
B.P. 863 Kigali-Rwanda